

CITÉ DE MAISONNEUVE

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAUX

22 mai 1912 - 1er avril 1914

P25/A1,11

| | |
|---|-----|
| Allard Am. Lettre re erection de conf. Conseil en Cho. | 6 |
| Ameucan Can. Permis re réservoir à gazoline | 11 |
| " " re voie d'écoulement rue Jdt Arc | 12 |
| Allard Am Permis accordé re moulin à scie | 13 |
| Avenues, rue & rue Laf. faire remettre en bon état par (Cité de Montréal) | 17 |
| Amendement au règlement des salaires | 22 |
| Assemblée du 12/6/12, ajournée au 14 du même mois | 42 |
| Archer, Perron & Hudson. offre de terrain re survenue de la rue Spierbrook | 43 |
| Auditeurs 1911 salaire fixe à raison de \$450.00 & \$500.00 L.A. (compt.) | 47 |
| Assemblée du 19/6/12 ajournée au 21 du même mois | 49 |
| Asphalte fourniture d' - Contrat accordé à Eldon (Eaton) Asphalt Co. Ltd. | 49 |
| Assemblée 27/7/12 suspendue | 58 |
| " 17/7/12 ajournée au 19 suivant | 62 |
| " 19/7/12 suspendue quelques instants | 65 |
| Auger H. L. Transport de lot à la Ville (70) accepté | 70 |
| Assemblée tenue jusqu'à nouvel ordre dans la salle de la cuisine de l'hôtel | 72 |
| " du 31/7/12 ajournée au 1 et 2 suivant | 76 |
| Amendement à des re acc. autorisée | 79 |
| Assurance des hommes M. J. Desautel aut. | 80 |
| Armand et du Parc - rue - Cession à la Ville par les Frères | 81 |
| Asphalte charroyé de - M. J. Desautel aut. | 84 |
| Arbres (plantation d') M. J. Desautel autorisée (500) | 87 |
| Assemblée du 4 sept /12 ajournée au 6 | 88 |
| Avenues 1 ^{re} C ^{ie} de l'Est Notifiée d'y faire un ouvrage d'alimentation | 90 |
| Association des Mouv. Can. Lettre re droit de vote | 109 |
| Arbres plantation d' - en face école rue Let. la Ville autorisée | 109 |
| Aubertin & Rivin entendus re boulevard rue Orbl. accordé | 112 |
| Automobile pour amovage et travaux réparation fixes | 114 |
| Allard A. Pétition pour temps électrique accordé | 115 |
| Auditeur L.A. Caron - Salaire fixe à \$900.00 | 123 |
| Assemblée tenue dans la grande salle du Canal à 8 h ³⁰ p. m. | 135 |
| Arbres dans le parc M. J. Desautel aut re transplantation | 156 |
| Assurance employés de la Carrière | 158 |
| Association des bouchers - Proposition de taxe spéciale | 165 |
| Assurance des pompes - Lettre de M. J. E. Proulx & J. Haboué | 165 |
| Appropriation votée pour 1913 | 166 |

| | |
|---|---------|
| Alliance Nationale Lettres et ass ^{ce} des employés | 169 |
| Assurance des employés de l'Alliance Nationale | 169 |
| Assemblée 8 janvier 1913 n'a pas lieu | 173 |
| Association du Mex ^{ico} Lettres location des m ^{rs} d'us | 174 |
| American Brotherhood of Cement Workers - Plume ouvriers en ciment | 174 |
| Assemblée 15/1/1913 suspendue quelques instants | 182 |
| " 22/1/1913 n'a pas lieu | 184 |
| " 29/1/1913 .. | 184 |
| " 6 fév. 1913 ajournée au 10 | 185 |
| " 10 fév. 1913 n'a pas lieu | 185 |
| Armand S. Lét ^{er} Confirmerie 1913-14 | 188 |
| Automobile - vikens du St-Jacques autorisée 20 vikens | 189 |
| Audition 1913 L. d. Caron | 193 |
| Assemblée du Conseil tenue à 7 ^h et fin plus tard que 8 ^h | 193 |
| Alfred Cloué Lét ^{er} magasin confirmerie 13-14 | 197 |
| Arrière et balayage contrat ratifié | 198-204 |
| Archives pour les divers départements - Caron n'est pas | 206 |
| Assemblée 12/7/1913 suspendue quelques instants | 213 |
| Arrière des rues - à la charge du dept Chem. | 218 |
| Assemblée 26 mars 1913 suspendue quelques instants | 222 |
| Assurance annuellement H. de 5000 ⁰⁰ | 225 |
| Accoutrements constables - Contrats accordés | 234 |
| Assemblée du 23 avril 1913 ajournée au 28 | 240 |
| " 28 " 1913 n'a pas lieu | 240 |
| " 30/4/13 suspendue | 246 |
| Assurance de l'écrite Lette J. J. Marchand - ass ^{ce} à 50 ⁰⁰ | 261 |
| Arrière 5 ^e Pédition et relèvement de la chaîne | 274 |
| Air Liquide Pédition pour 4 robinets accordés | 276 |
| Arrière des rues - M. J. Leduc aut. se engage | 277 |
| Arrière 5 ^e relèvement de la chaîne (contre indome) | 280 |
| Archambault P. entente re placement de ses enfants ²⁸⁷ aut. | 281 |
| Amendes perçues sur automobilistes - se conformer à la loi | 278 |
| Automobilistes - amendes sur | 278 |
| Asphalte contrat avec R. Brunet | 288 |
| Arrière - enseignes - erection prohibée - chef Antoine | 289 |

| | |
|---|---------|
| Assemblée 4/6/1913 n'a pas lieu | 290 |
| " 25/6/1913 n'a pas lieu | 298 |
| Assurances ^{remplacement} 1 et 2 et boutique de forge | 299 |
| Assemblée 6 et 13, août/13 n'ont pas lieu faute de quorum | 315 |
| " 27 août/13 et 3 sept/13 n'ont pas lieu | 328 |
| Alfred J. J. Contrat accordé pour es et Chemin public | 337 |
| Assemblée 17/9/13 suspendue quelques instants | 342 |
| " du 24/9/13 ajournée au 26 | 349 |
| Jard D. B. application comme constable spécial de nuit | 355 |
| " D. G. D. application comme gardien la nuit public | 356 |
| Asphalte et affilés Cost. prêt de 200 tonnes de asphalte | 367 |
| Abel Fortin olie dépôt de bois sur l'île St. J. Arc | 370 |
| Arrière 1 ^{er} ouverture de Pédition (Canadian Victoria Ltd. | 395-389 |
| Audette P. Henri - red ^{em} évaluation 3 ^e Ave. | 394 |
| Arrière 4 ^{ème} conduite à gaz entre Grand St. Jacques - aux domes | 400 |
| Assemblée 19 nov/13 suspendue quelques instants | 401 |
| Arrière de divers quartiers - Information à Citi de Montréal | 409 |
| American Can. Co. Escompte accordé sur factes 1913-14 | 424 |
| Appropriation votes pour 1914 | 428 |
| Assemblée du 31 dec/13 n'a pas lieu | 429 |
| " 21/1/14 suspendue | 431 |
| American Brotherhood of Cement Workers - re salaire - ref. public | 450 |
| Armand S. Lét ^{er} Confirmerie 14-15 | 451-8 |
| Alfred Cloué - magasin " | " 2 |
| " J. J. J. contrat bien accordé re marché | 454-5 |
| " Arrière félicitations aux pompier pour services | 458-9 |
| Assemblée (Conseil) tenue à 4 h. p. m. à compter 4 mars, 1914 | 463 |
| Arrière - annonces la Citi par l'entremise P. J. Pelletier | 469-4 |
| A. A. Le Général - route de St. Jean - M. J. J. à Des. Jacques aut. | 471 |
| Assemblée du 4 mars 1914 ajournée au 9 Oct. | 471 |
| Automobile Roadster - pour sept jolis et pas - achat de - | 489 |

| | |
|--|-----|
| Belanger Ch. succident re lic ^e magasin St Velleuvre | 1 |
| Brunseau D.O. Rapport re compte des chevaux | 3 |
| Belanger C & J Dubault aut. re quation d'un epout aut ecuries temp. de la ^{corporation} | 4 |
| Billet de \$50,000 ⁰⁰ J.E. Vanier, renouvelé à 1 mo. | 5 |
| Borne fontaine speciale - Installation de J.E. Vanier aut. | 11 |
| Billet de \$66,251.42 Harris renouvelé à 1 mo | 13 |
| Berard H.D. Lettre re terre deposee par Harris Co. ref à cette Co. 21 | |
| Banque à parage. J. Dubault aut. re achat | 22 |
| Brian H. offre de terrain re restrictions de la mat. Sherbrooke | 43 |
| Billet J.E. Vanier \$50,000 ⁰⁰ renouvelé à un mois | 44 |
| " Harris Cont ^e \$64,491.04 | 48 |
| Brantford D.H. Chef y delégue | 50 |
| Bouchon - entente pollicies re marche public accordé | 53 |
| Banque d'Hoche. Depot de \$75,000. Libentures | 54 |
| Bell Telephone - Plainte re mauvais service | 55 |
| Billet de \$50,000 J.E. Vanier le 24/12 payé | 56 |
| " " 64491.04 Harris Cont ^e le 24/12 payé | 56 |
| Blain Agard. Transfert lic ^e d'epicerie de J. Blain | 57 |
| Blain public - plan et devis acceptés travaux commences | 59 |
| Blain Jos. Transfert lic ^e T. Tondrette | 62 |
| Buckley R. Salle accordée pour 24/12 | 63 |
| Banque d'Hoche. Lettre re achat de libentures \$1,000,000 ⁰⁰ | 65 |
| Bourasse P.E. offre contrat accordé re ameublement nouvelle salle (aut 66) | |
| Beaudry O. Reclamation re accident de cheval - à Cite de Montreal | 68 |
| Billet de \$67,657 ⁰⁰ en faveur de Harris Cont ^e - renouvelé à 1 mo | 72 |
| Bell Telephone. Notifie re déplacement de poteaux sur Av. 75 | |
| Billet de \$67,657 ⁰⁰ en faveur de Harris Cont ^e Co. ren. à 1 mo | 79 |
| Benard H. Lettre re enlèvement de poteaux - ref M.C.R. by Co. | 77 |
| Boysse à incendie - pourmission demandée (200 ⁰⁰) | 84 |
| Wissonnolle H. Son accordé | 85 |
| Blain A. do do | 85 |
| Boysse à incendie - achat de 2000 ⁰⁰ de Canadien Gros Pouches | 88 |
| Borne fontaine sur Duquesne (re de l'ave. notifiee d'un point) | 92 |
| Billet de \$68,029 ⁰⁰ en faveur de Harris Cont ^e Co. ren. à 1 mo. | 94 |
| Banque d'Hoche. Caput de \$50,000 ⁰⁰ par billet à demande | 103 |
| Borne fontaine # N.B. 4let. - Déplacement de | 116 |

Barre J.H. Application comme ingenieur vulcan à rapen 216
 Bellefleur 2 Defauts et Rec 5000 (chaun renouv. à 3.500) (chaun 217
 " 15.583.55 à 2 mois en fav Defauts et Rec 219
 Benoit Alb. Lettre re drainage du lot 4-12 216
 Beaubonnie rue - construction à 6. en arriere de la rue 221
 Boulv. 111 IX ^{homologation de plan} Demander communication aux intendans 225
 Billet 2 mois #1165.92 Gougin Bank Co. 226
 Beaumont A.P.C. Contrat d'habits accordé ^{comptable} 234
 Billet #900.00 Haveri Contr. Co. payé 235
 Billet #2525.75 J.P. Brouillette payé 235
 Brouillette J.P. Billet de #2.525.75 payé 235
 Bastien rue - Demande de - 239
 " " Arriere arriere rue (9/7/12 page 69 238
 " " Petition de J. Marcotte re parage perron 238
 Belanger (le prend son piege durant l'absence 23/4/12 238
 Billet de #5216.03 J.E. Vanier payé 244
 " #15.000.00 " " renouv. à 15.000.00 4 mois 244
 Bellefleur H. Costume au gain de la Cite 250
 Brigade policiere feu - par d'augmentation 250
 Bombardier Co. Petition pour lic. d'epicerie refinee 256
 Bellemare A. Petition pour explor. C. de 262
 Boite à lettres #14.500.00 & Aut. 263
 Balance publique - direction de - Judicant aut. 263
 Bureau de Poste nouvelle Architecture 271-266
 Bleau J.A. re Bld. St. J. 266
 Boireu fontaine - certains déplacements - voir à M.D.C. 263
 Billet de #5.583.55 Defauts et Rec payé 266
 Brouillette J.P. Billet de #3.000.00 payé 266
 Billet de #3.000.00 J.P. Brouillette payé 266
 Bell Tel Co. Engrais Cléray sur son terrain 268
 Bureau de Poste Hon. H. Rodger invite en comité special 271
 Billet #11.500.00 M.D.C. payé 272
 " #14.500.00 " " renouv. 3 mois 272
 Boireu à fumer - valeur des recettes - délégation entendue 288
 Billet #1165.92 Gougin Bank Co. payé 287

Brunet R. Contrat re asphalte 288
 Balance publique exigee # 110. Notre Dame St. J. IX 292
 Boireu à fumer dans lesuelles - re installation demandée 293
 Bouliard G. Fonderie - opinion J.P. Moyn. (C. en C. 299
 Benoit Darnas Requête pour lic. d'hotel - refinee 305
 Balance publique Tarif de persee 312
 Benoit D. avis d'admission re rapen de l'enceinte d'hotel 316
 Berdeau Transport prisonniers à Avon entente avec J. Lévesque 317
 Bourdon J.E. promotion peinture des marches public 321
 Billet en faveur Defauts et Rec (3) #6.000 #2.600 #1.260.00 à 3 mois 322
 " " Montreal St. J. #13.396.90 à 3 mois 322
 " J.E. Vanier #16.220.54 renouv. à 3 mois 323
 Billet #14.500.00 M.D.C. renouv. à 3 mois 327
 Beauparlant M. de. Reduction lic. 329
 Beauparlant P. Reclamation pour son arret J.H. D. Requet ^{avis en} 329
 Benoit D. opinion J.P. Moyn. re reclamation mel. fondee ^{parmi accorde} 337
 Bouliard G. Recenseur demandee re Juges 342-341
 Billet #12.780.67 Defauts et Rec 3 mois 343
 Bennett ave. prolongement de - Lettre de J. Racine 344
 Braton J. Transport de lic. - touches de St. J. Moyn. 344
 Benoit D. avis de dépôt payé sur dépôt de #2.000.00 346
 Balance publique - assurance de - 348
 Ballantyne R. R. T. occupation avec ^{sur logot.} ^{incendie de l'ancien phar.} ^{par le com.} ^{de la} ^{ville} ^{de} ^{Montréal} 352
 Brigade de feu #1. remerciments et cheques #100.00 ^{par le com.} ^{de la} ^{ville} ^{de} ^{Montréal} 353
 Billet de #7.346.20 à J. Lessard - ratifié 355
 Bulletin Le. Petition pour annuées - C. en C. 357
 Buanderie de Charlem. et Boje - avis de la briquerie 360
 Billet #3 mois en faveur St. Raphaelle 2 billets à #636.00 chacun ^{(une à Notre Dame} ^{l'autre à} 367
 Bastien Bergeron val lettre re Ardenne par lots 7-8-9 et 10 ^{main} 369
 Banque Union. Petition pour réduction de lic. (par son arret) 369-372
 Billet de #7.346.20 en fav. J. Lessard - renouv. pour 1 mois 373
 " de #5.500.00 et 6.375.00 à 1 mois à Defauts et Rec 373
 " #6.674.71 reque en fav. de Notre Dame Asphalt Co. 388
 " #1000.00 et #3000.00 Haveri Contr. Co. payé 389
 " #9812.00 Defauts et Rec renouv. 1 mois 389
 Bastien Duffle Billet #4.000.00 payé 397

| | | |
|----|---|-----|
| | Choquette Av. Permis accordé boutique forge | 225 |
| | Charbonneau & Frères rue St. Arc accordé | 229 |
| | Comptes approuvés suivant liste 166 | 231 |
| 1 | Club de base-ball demande de subvention | 233 |
| 10 | Chambre de Commerce de Riv. Présentation inondation | 233 |
| 10 | Circulars - distribution de - sous enveloppe | 234 |
| | Constable - accordé permis de - Contrat accordé | 234 |
| 1 | Comptes approuvés liste No 167 | 235 |
| 1 | Canada Express - permis de - ^{voir dans le} contrat ^{contrat} | 236 |
| 1 | Cité de Montréal - Compléter passage rue N.E. limite est | 236 |
| 10 | " " Procéder au passage Rte. T. 10 | 236 |
| 10 | Club de base-ball P. J. - #175 ^{me} album de tracés | 239 |
| 10 | Chien - Lic. 2 ^{me} - Chemin 15 ^{me} destruction de | 239 |
| 10 | Comptes approuvés suivant liste No 168 | 240 |
| 10 | Club de base-ball de St. Louis - Dépenses #175 ^{me} comme d'habitude | 243 |
| 10 | Commission du Havre - permis de bateaux à vapeur | 243 |
| | Chevaux achetés de 2 sept. par M. J. & A. Henry aut. | 245 |
| | Circulars - distribution de - resolu | 245 |
| | Comité des finances rapport 28/11/1912 | 250 |
| B | Comptes approuvés suivant liste No 169 | 255 |
| B | Canadian Northern P.R. Billet 5000 ^{me} page | 260 |
| | Comptes approuvés liste 170 | 260 |
| | Chevaux achetés de 2 - St. Francis aut. | 263 |
| | Club de base-ball permis accordés de Montréal | 264 |
| | Canadian Northern P.R. site approuvé station | 265 |
| 10 | Comptes approuvés liste No 171 | 266 |
| 10 | Club de base-ball Rejection Montréal rue St. S. accordé | 271 |
| B | Comptes approuvés suivant liste No 172 | 275 |
| 10 | C.P.R. chemin de fer de St. Louis aut. | 278 |
| 10 | C.P.R. P. J. Plus de détails re. Station approuvée par | 278 |
| 10 | Comptes approuvés suivant liste No 173 | 280 |
| 10 | Canada Roofing Par. G. Ltd. soumission Montréal en matière d'asph. | 282 |
| B | Comptes approuvés liste 174 | 287 |
| B | Chaussé & Dubiel re. système enlevé de déchets | 291 |
| B | Comité d'Hygiène aut. d'assister à la représentation par | 291 |
| | Listes approuvés listes 177 et 178 | 301 |

| | | |
|--|---|-----------|
| | C.P.R. procédures pour le dépôtement rue Charlemagne | 292 |
| | Comptes approuvés suivant listes 175 et 176 | 293 |
| | Cité de Montréal - vieille Courbe ruelle No. 2-947 à la Cité | 297 |
| | Chevaux achetés - frais de la Cité | 299 |
| | Cité de Montréal - proposition à payer pour d'égout | 312 - 316 |
| | Comptes D. suggestion de certains changements de l'emp. | 316 |
| | C.P.R. M. L. J. P. permis aut. de le protéger | 317 |
| | Comptes approuvés suivant liste 179 | 318 |
| | " " " " 181 et 181 | 314 |
| | Comptes D. faire rapport re. éclairage # 4 ^{me} au Grand | 316 |
| | Club de base-ball (chef. Lette re. transport provision Porteur | 317 |
| | Comptes D. " " Rapport hebdomadaire 13/1/13 | 317 |
| | Club de base-ball de St. Louis re. mesures pour C.P.R. | 319 |
| | Choquette Av. Permis accordé re. transport de matériel 5 ^{me} aut. | 319 |
| | Comptes D. P. en suite d'alarme # ord. St. Louis | 320 |
| | Comptes D. P. par chef. Rapport heb. 20/1/13 | 320 |
| | Cité de Montréal Lettre re. exposition universelle - offre de terrain | 320 |
| | Comptes D. P. ancien rapport pour l'année 1912 | 321 |
| | C.P.R. instructions spéciales données aux policiers | 320 |
| | Commission du Havre avis de réparer quai de Longueuil | 322 |
| | Comptes approuvés suivant listes 182 et 183 | 324 |
| | C.P.R. P. J. P. permis demandés re. droit d'usage banieres sur l'Anse | 329 |
| | Cité de Montréal accordé réception offre terrain exp. annuelle | 331 |
| | Comptes D. P. Rapport re. éclairage 4 ^{me} par Rapelle & Piquin | 331 |
| | " " " " faire rapport sur l'emp. à ajouter | 331 |
| | Charlemagne rue - Titulaire re. ouverture, égout, ruelle | 336 |
| | C.P.R. inspection remorque - M. Hayes aut. de continuer | 338 |
| | Charbonneau & Frères Reclamation - araires | 346 |
| | Comptes D. P. Rapport sur l'emp. à ajouter | 341 |
| | Comité des Chemins de fer Ordre amical re. quai G.P.R. | 345 |
| | Compagnie des Terrains de St. Louis infirmité re. occupation par | 346 |
| | " " " " suite page in Probit etc. araires | 352 |
| | Canada P. J. P. P. Rapport annuel | 353 |
| | Charlemagne rue - ouverture de - de Grand à Boyce - égout et | 354 |
| | C. P. J. P. amendements i - M. Hayes aut. | 354 |
| | Canada North. P.R. Permis accordés re. voie d'intendance | 355 |

| | | |
|----|--|---------|
| | Comptes de Sta. H. - Réparation de l'église St. Jean | 355 |
| | Club Ouvrier de St. Cas. - félicitation au Canal re bataron | 358 |
| | Couture St. Pélerin pour transport de lit ² - profane | 363 |
| | Cité de Montréal Lettre re Bureau de la rue D'Armen | 371 |
| | " " " re éclaircissement rue St. Louis, rue St. Jean | 371 |
| 1. | Canada Electric Co. - fourniture accordée éclairage du marché | 382-372 |
| 1. | Couture St. Pélerin Lettre de St. Lizotte | 384 |
| | Canadien St. J. P. - accident à l'intersection des Rues St. Jean et St. Louis | 386 |
| 1 | Cité de Montréal accuser réception d'une lettre re Bureau de la rue D'Armen | 386 |
| 1 | Canadien Vickers Ltd. - pétition re ouverture pt. 1 ^{er} arr. au fleuve | 389 |
| 1 | Canadien Hassall Parry Co. - autorisation à la Cité re réparation | 390 |
| 1. | Canadienne Lawrence & Co. - pétition pour base au marché | 392 |
| 10 | Cité de Montréal accusé de réception de certains lettres | 392 |
| 10 | Club Ouvrier Lettre re billets M.A.R. Co. | 394 |
| 10 | Charte - amendement à la - pétition signée | 394 |
| 10 | Canadien Vickers Ltd. - lettre re ouverture 1 ^{er} arr. | 395 |
| 10 | Charbonneau Jos. - pétition pour base au marché | 396 |
| | Comptes approuvés listes 1844 & 1944 | 399 |
| | Chaplain Monument: Lettre de P. Bullé | 400 |
| | Comptes approuvés liste No 1954 | 401 |
| B | Charte - amendement à la - Lettre - approuvée | 402 |
| B | Cité de Montréal - Lettre re annulation de certains quatuor | 409-409 |
| | Comptes approuvés Liste 1964 | 411 |
| | Conférences St. Vincent de Paul de Vieux St. Louis et St. Jean St. Louis | 412 |
| | Club Tricolore - constitution en corporation | 413 |
| 10 | Comptes approuvés liste 1974 | 414 |
| 10 | Club Ouvrier Lettre re bureau de placement | 414 |
| B | " " " subside au " " " \$30.00 par mois | 416 |
| 10 | Cité de Montréal - terrain offert pour bibliothèque | 432-418 |
| 10 | Club Ouvrier de St. Cas. remerciements re subside | 419 |
| B | Comptes approuvés liste 1984 | 420 |
| B | Caron J. A. rapport M. Dupont sur l'état de la propriété | 421 |
| B | " " " somme de " " " re réparation " " " | 417-421 |
| B | Coupe d'intérêt sur débetances - paiement de | 416-421 |
| B | Comptes approuvés liste 1994 | 423 |
| B | Comptes approuvés des terrains de St. Cas. - Reclamation pour terrain | 424 |

| | | |
|--|---|---------|
| | Carignan P. - location isal boucher - arch. | 424 |
| | Comité d'Évacuation - pétition pour augmentation du palais | 436-425 |
| | Comptes approuvés suivant liste 2004 | 428 |
| | Conférences St. Vincent de Paul - St. J. P. de la table 1,000 accordés | 431 |
| | Caron J. A. - rapport à la famille | 432 |
| | Charte St. Pélerin - Reclamation de - Rapport de St. Jean - règlement | 432 |
| | Cité de Montréal réponse re offre de terrain pour bibliothèque | 432 |
| | " " " réponse re offre de terrain d'un terrain devant réparation | 433 |
| | Comptes approuvés listes 2012 et 2012 | 433 |
| | Campbell D. - Salaires augmentés de \$5.00 par semaine 7/1/14 | 436 |
| | Comptes pour chef Salaires " " " " " " | 436 |
| | Comptables et officiers " " " " " " | 436 |
| | Canal Beau Géorgien - résolutions | 437 |
| | Cartier G. - nouvelles méthodes de publicité au moyen de tableaux | 439 |
| | Cartier G. - re installation Courbe Comptable - Co. P. St. J. | 439 |
| | Comptes approuvés suivant liste 2034 | 441 |
| | Follin P. - pétition pour isal de boucher | 445 |
| | Caron J. A. - famille - remerciements pour agnoscance | 447 |
| | Comptes approuvés liste 2044 | 448 |
| | Louveau P. - Lettre de hôtel 1914-15 | 451 |
| | Chalifour E. " " " " " " | " |
| | Clermont C. " " " " " " | " |
| | Clermont Art " magasin " " " | " |
| | Couture St. Pélerin " " " " " " | " |
| | Comptes approuvés liste 2054 | 454 |
| | Comité - Arrangements en - Lettre re palais | 450 |
| | Caron L. A. - nommé arbitre 1914 | 457 |
| | Comptes approuvés liste 2064 | 458 |
| | C. P. R. - ordre re Conseil - sur la table | 470-458 |
| | Cité de Montréal - Lettre et plan re terrain rue D'Armen - annex | 460 |
| | Comptes approuvés suivant liste No 2074 | 461 |
| | Commission de Conservation - Co. dépenses de la Cité à par Couper 1914 | 462 |
| | C. P. R. - ordre re Conseil No 21355 re terrain à la rue D'Armen | 463 |
| | Canadien Architectural Firm - Contrat accordé à l'union des marchés | 465 |
| | Canadien Butcher Supply Co. Ltd. - contrat re pour compter de au marché | 465 |
| | Caron L. A. - Acceptation de 1 ^{er} charge d'arbitre | 465 |

Dufresne Maxim aut. re alignement de l'axe de la Loue 61
 Debentures achat de \$1000,000. - Lettre de la Banque d'Alex. 65
 Dussault Jo. Demande de secours pour l'Charbonnier autorisation donnee 67
 " " aut. d'appointement employe re distribution ^(dans la rue) de l'avenue 70
 Dufresne M. Lettre re re engins de la Courbe et montant des 73
 Dene A. Montant paye re - devant avec l'assentiment de Harris Contrat 73
 Dussault Jo. Procéder à l'erection d'une ep. collecteur rue Pie x 74
 " " Rapport re crit de ouvrages en ciment 75
 Desmarais Alex. Lettre re paiement ep. brique servant ^{ancien} l'usage 76
 Dequoy C. Transport lic. re D. Crepin refuse 76
 Dussault Jo. Lettre P. Gauthier à lui ref. re trottoir quelle Pige ^{autres chemins trottoir} 78
 " " pour les acheteurs des trottoirs etc. 78
 Dene M. Marquis - réclamation - Le Conseil n'y a rien à faire 79
 Dussault Jo. Commencer l'ep. collecteur rue Pie x 80
 " " aut. re Assurance des hommes 80
 Dussault Jo. Demande re - concession à la ville par les reves 81
 Dussault Jo. Lettre P. Gauthier à lui ref. re obstruction de trottoir 81
 Dufresne M. Lettre de la Banque d'Alex. re lui ref. re trottoir et chemins 82
 Dussault Jo. Plante C. Jourd à lui ref. re macadamage de rue 82
 " " Autorisation de remplacer glace brisée chez M. Page 82
 " " Lettre re collecteur rue Pie x 83
 " " aut. re trottoir en bois rue Grand 84
 " " re réparation de trottoir propre M. Millard 84
 " " re cheminage de l'asphalte 84
 " " aut. re Arènes de rue durant travaux 85
 Denis Adressoirs liquides. Lettre re inscription - échelle de la Courbe 86
 Dufresne D. St. Louis et D. Vrain - aut. de rencontre Avenue de la Paix 86
 Dussault Jo. Autorisation re plantation de 500 arbres 87
 Dequoy C. Lettre re installation de trottoir 90
 Dussault Jo. Faire rapport sur nombre de laques en opération 90
 Dufresne Maxim Interprier longueur du trottoir entre rue et rue 91
 Dussault Jo. Charge de faire relever re quantité et coût de trottoirs 93
 Drolet Dufresne M. Contrat accorde pour pavés de 94
 Dufresne J. Contrat accorde pour pavés 94
 Dufresne Maxim Lettre re construction d'édifice pour dépôt Chemin 96
 Dussault Jo. exécution travaux autorisés re - devant pour dépôt Chemin 96

Dussault Jo. autorisation de réparation quelle C. Jourd 96
 Dufresne M. Plan soumis re longueur du trottoir rue Alex 98
 Dequoy C. réponse le 25/9/12 re Rouques 99
 Dussault Jo. Aut. re marche en ciment pour J. Mathieu 99
 " " " de trottoir de la grande fosse en - devant de l'avenue 99
 Dufresne Maxim - substitution rue Boulevard Pie x à " rue Pie x 99
 Dene M. J. D. Lettre re concession à l'ombelle de l'avenue 112 & 112
 Debentures intérieures au montant de \$501 111 " 103
 Dufresne M. Plans soumis re édifice dépôt. Chemin - acceptés 103
 Dussault Jo. Fais fait à la journée édifice nécessaire re - devant 103
 " " aut. de travaux quelle rue Int. entre J. et rue de l'Est. 104
 Dequoy C. ^{acheteur pour re} Entretien de trottoir 104
 Dussault Jo. aut. de remettre en bon ordre quelle Vallée 107
 Dubois D. H. Trottoir accordé 108
 Dussault Jo. Aut. de payer temps de maladie à M. Charbonnier 112
 Dene M. J. D. Permis pour arde à l'ombelle 102 et 112
 Debentures achat pour B. et Hoch. de \$990,000 et \$300,000 113
 Dufresne Maxim suivre spécifications re parage 114
 Dufresne Maxim préparer projet de redressement de l'avenue ^(la ville) 116
 Desmarais Alex. Permis pour trottoir 5^{ème} Ave. accordés 118
 Dufresne M. Lettre re repla. coupe Harmon & Hees 118
 Dussault Jo. Rapport Outre réajuste coupe haut M. D. de l'avenue parage 119
 " " aut. de réparer parage brisé par ^{et de surveiller} le trottoir de l'avenue 120
 Dufresne M. Plan Boulevard Pie x adopté approuvé 124
 Dussault Jo. Aut. de replacer bornes aux limites ouest de l'avenue 124
 " " " re coupe de trottoir rue proposée près dépôt Macdonald 123
 Dequoy C. Transport lic. re hôtel D. Crepin 125
 " " " du No. 83 et au No. 561 St. 125
 Dominion Building Co. soumission re poste pour trottoir 130
 Dufresne M. pour essai à poste de l'avenue de l'avenue re - devant 131
 " " Lettre re plaignant de l'avenue de parage rue M. - convoi re 132
 Dussault Jo. Déclaration The John Ashfield Hardware Co. 134

| | |
|--|-----|
| Dubault Jos. accorder patronage à H. M. ... | 244 |
| Dupres M. avis Estime et travaux à faire sur P. 1 x 2 ... | 249 |
| Dubault Jos. Avis sur le projet de P. 1 x 2 au ... | 249 |
| " " " re passage sur St. Cath. ... | 251 |
| Dominion Bridge Co. Ltd. St. Cath. Chapate marche | 251 |
| Debentures emprunt de \$401,000. | 252 |
| " interim avis | 254 |
| Dubault Jos. Enquête receptacles et dans les rues | 257 |
| " " aut. re completion et port rue St. ... | 259 |
| Dupres M. avis faire rapport re coût des études | 261 |
| Dubault Jos. aut. re balance publique | 263 |
| Dupres M. avis Préparer plan et re garage rue ... | 265 |
| " " s'enquérir du Collège McGill sur le meilleur ... | 265 |
| Dubault Reed Billet de \$55,000. 55 ans | 266 |
| " " re contrat de l'achat re reservoir gaz ... | 269 |
| Dumoreau Edg. Exemption taxes sur garage. y ... | 269 |
| Dubault Jos. s'informer re pelle mécanique | 271 |
| Dupres M. avis faire pourvoir sur Est Est 2 ⁸⁷ re ... | 272 |
| Dupres M. avis re levement de la Chais 5 ^e Ave. à ... | 274 |
| Debentures \$460,000. resol. supplémentaire | 274 |
| Dubault Jos. aut. re arrosage | 277 |
| " " re relief (Chais 5 ^e Ave. (contre-voies) ... | 280 |
| " " re Artois en (imagerie) ont rôle de répartition ... | 282 |
| Dupres M. avis opinion demande re manoir d'asphalte | 282 |
| Dubault Jos. Rapport re coût du garage sur Ontario | 283 |
| Dupres M. avis estime demande re reprofilage de ... | 286 |
| Dubault Jos. Rapport re reclamation Jos. Laroc | 286 |
| Dupres M. avis rapport re Chais Artois 5 ^e Avenue | 287 |
| " " aut. re specifications pour trottoirs ... | 288 |
| Dubault Jos. pour Arria Ave. Provost et ... | 288 |
| " " aut. re balance publique # H. Lane P. 1 x 2 | 292 |
| Dupres M. avis opinion re Artois en asphalte | 292 |
| " " Lettres re coût réparation trottoirs | 293 |
| " " devis pour Artois côté et manoir d'asphalte | 296 |
| " " rapport re coût Artois en 1913 | 296 |

| | |
|--|-----|
| Dubault Jos. Rapport re coût des trottoirs en 1913 | 296 |
| Debentures Emprunt \$700,000. série B Destruction de - | 296 |
| " " " série A Destruction de 5 numéros | 297 |
| " " " re coût de \$50,000 à H. Lane P. 1 x 2 | 303 |
| " " " approbation demande L.G. | 304 |
| Dumontigny Les Reclamations à l'avis | 304 |
| Dupres M. avis Transport lic. d'hotel des ... | 305 |
| Dubault Jos. Trottoir à 6 de largeur sur ... | 309 |
| Dupres M. avis Plaine sur la piece fournie par M. R. ... | 311 |
| " " plan re division du lot orig. 17 - C. 2. 11 | 313 |
| Dumoreau Geo. Reclamation pour exception lic. 2 | 317 |
| Dumoreau W. Lettres re lic. pour automobiles | 317 |
| Dupres M. avis re manoir des trottoirs rue ... | 319 |
| Dumoreau P. O. Reclamation accordée pour le ... | 321 |
| Dubault Reed bal. des pages sur ... | 322 |
| Dumoreau Geo. re mise taxe d'affaires 1913 | 323 |
| Dupres M. avis pourvoir plan Blo. ... | 323 |
| " " plan re division lot No 17 sur ... | 324 |
| Debentures emprunt de \$48,000. pour ... | 325 |
| Dupres M. avis Enfants places sur la ... | 330 |
| Debentures Emprunt de \$450,166.66 | 333 |
| " " " \$175,686.67 | 335 |
| Dumoreau P. O. Reclamation de trottoir re ... | 337 |
| Dupres M. avis re " " " | 337 |
| Dubault Reed (P. 1 x 2) \$127,500.77 reple par ... | 343 |
| Dumoreau P. O. Reclamation de coût d'un ... | 344 |
| Dumoreau P. O. Reclamation de coût d'un ... | 346 |
| Debentures \$50,000. bal. de \$143,835.12. re ... | 349 |
| " " Prêt de \$70,000. par H. Lane P. 1 x 2 ... | 349 |
| " " \$450,166.66 re \$72,500. approbation ... | 350 |
| Dupres M. avis re manoir re replett trottoirs | 354 |
| Dupres M. avis faire reparer ... | 355 |
| Dunlop T. avis Reclamation de coût de ... | 359 |
| Dumoreau P. O. avis de pourvoir re ... | 363 |

Dussault Jo. Rapport sur accident R. Dussault, arriens 366
 Dussault Luc. obtenu option terrain pour parc 367
 Dussault Jo. Rapport sur réclamation R. Dussault 368
 Desrosiers Donat Pétition pour location état de boucher 370
 Dussault Laurent Contrat rachat de terres accordé. cap. 1^{er} vol. 3 371
 Dufault Reed - Billet de \$5.50 et \$6.375. ¹⁶ p 1^{er} vol. 373
 Debentures résolution rappelant le 1^{er} volume et enlevant le nouveau ^{453.16.66} 373
 Dupont Marin am. sur la liste demanders à l'arriver les commissions 383
 " " Demandes pour mission à demander marché public 385
 Dufault Reed Billet \$9.812. ⁵⁷ renvoi à un memo 389
 Dupont Marin Rapport sur completion trottoir asphalté rue St. J. 387
 Demers A. Pétition pour banc au marché 392
 Desrosiers Des C. Pétition pour réduction taxe rapée 393
 Desjardins Luc A. et Hubt. offre de achat de lots 395
 Dupont Em. Pétition pour banc au marché 396
 Desjardins Luc A. Hubt. offre de terrain pour parc 398
 Dupont Marin Demandes d'autres commissions pour personnes de 403
 Desjardins Luc Hon^{ble} Alp. rendu de lots pour parc 403
 " Hubt. " " 404
 Delabaye M^{re} Duché Pétition pour deux réticules-Cal. 408
 Dussault Jo. Aut. re fabrication 408
 Dufault Reed de \$4000. ⁰⁰ billet et un memo 413
 Dussault Jo. aut. de louer deux lots avec favoras 416
 Dupont Marin Différends à lui ref. de Dames Guinon asphalté 417
 Dufault et Reed - Vale de cpte. 4.905. ⁰⁰ billet un memo 419
 Dupont Marin Rapport sur état propriétés J. L. Caron 421
 Desjardins Luc Alp. Excuse accordée sur taxes 19.2.14 424
 Dupont M^{re} sur de préparer plan Arund rue St. 440 428
 Dameriau Jo. acte 957⁰⁰ ref. à l'arriver 429
 Desjardins Luc Hon^{ble} Alp. Armes de paiement modifiés ^{20 vol. 3} 434
 Desjardins Luc. Salaires aut. 2⁰⁰ par sem. 7/1/14 435
 Debentures \$175.000. ⁰⁰ déposés Page d'Hech. ^{20 vol. 3} 439
 " " formule signée ^{20 vol. 3} par aut. 439
 Dupont M^{re} Préparer croquis et aut. du marché 442
 Dussault Jo. Congé de 3 mois accordé 443

Demers A. Pétition pour état de boucher 445
 Dupont Marin Aut. re plan Station N^o 445
 " " rapport sur le coût du marché 446
 " " de \$5.000. ⁰⁰ page (re marché) par lettres 446
 Dubois Geneff Lic^{ce} d'hotel 14-15 448
 Dupont M^{re} " " " " 448
 Desjardins E. " " " " 448
 Desjardins C. " " " " 448
 Desjardins J. A. " " " " 448
 Dupont Jo. " " " " 448
 Dupont M^{re} D'actes demandes Station N^o 1 453
 " " Rapport sur commission système téléphonique 453 453
 Doherty J. H. Juge - Résolution Bailleur (act. transmise en C.P.R. 460
 Dupont et Colas - Somme de \$24. ⁰⁰ pages re photographies 461
 Dupont M^{re} Fournir renseignements re coupes (commission de conservation) 462
 " " Aut. re plan logements ouvriers 466
 " " aut. re coût construction Station (Petition de J. L. 466
 Dufault S. suggestion re mode d'annonces en Angleterre 469
 Dupont M^{re} J. H. J. Lettre re annonces 469
 Desjardins J. H. J. Expérience de quelle part Cie Bell Tel. 470
 Dameriau D. Location de banc au marché - pétition 473
 Debentures - rendu de \$225.000. ⁰⁰ à Hameo & Bro. respect au T. 474
 " " am. à Page d'Hech. re terrain à Hameo & Bro. 474
 Doyle J. H. Pétition pour frappe lic^{ce} magasin Hon^{ble} Ricard 479
 Desjardins Luc. - rendu de Habitant à la Cité qu'on discute 482
 Dupont Colas pris pour mission pour des copies photogr. pour le Canal 487
 DeChantigny B. pétition pour emploi - au bureau. 487

| | |
|---|-----|
| Egout aux égouts temporaires de la corporation - ref. à la P. Régulièrement 14 | |
| Epiciers licenciers - pétition et réduction du nombre des lic ^{es} 10 | |
| Évaluateurs 1912 - Rapport sur la confection du rôle | 17 |
| Emprunt de \$229,000 sur detentes - Anthon, autres, hôpital | 17 |
| Elder (Eben Asphalt Co. Ltd. Contrat accordé re asphalté | 49 |
| Évaluateurs rapport hebdomadaire 2/4/12 | 53 |
| Echange de terrain - demande au Gouvernement | 55 |
| Évaluateurs Rapport hebdomadaire 4/4/12 | 58 |
| Echange de terrain entre la Ville et le G ^o L ^o de M ^o J ^o 1916 | |
| Évaluateurs rapport hebdomadaire 10/4/12 | 61 |
| " " " " 24/4/12 | 69 |
| Egout collecteur rue P ^o 12 - direction d'axe 140-104-87-86-83-80/14 | |
| Évaluateurs Rapport sur la confection du rôle (hebdomadaire) | 78 |
| Egout collecteur rue P ^o 12 - commences sans délai | 80 |
| East Park. Lettre re obstruction de sa propriété - à M ^o D ^o 1912 | 81 |
| Egout collecteur rue P ^o 12 - contrat accordé à (Canada Express) 140-104 | |
| Egouts 1912 - M ^o J ^o Vanier sur re répartition | 111 |
| Évaluateurs rapport re dépt du rôle 1912 | 119 |
| Egouts 1912 - Répartition de (rues D ^o 1912, de Parc St-Joseph) | 122 |
| Évaluation 1912 Chiffres pour les démontres d'augmentation | 123 |
| Emprunt Bondarjevo révisé re acte à l'amiante anglaise | 128 |
| Électeurs parlementaires - Avis aux plaques re correction des listes | 132 |
| Egout de terrain rue St-Jac. Réquis de certains propriétaires | 138 |
| Emprunt de \$201,000 de l'Ét ^o Hochberg sur billet | 143 |
| Évaluateurs Rapport re homologation du rôle d'égal = 1912-13 | 145 |
| " " déposer à l'aveni le rôle dans le délai voulu | 149 |
| Echange de terrain - M ^o C ^o 1912 à régler Contrat | 151 |
| Évaluateurs 12-13 salaires fixés 811 ⁰⁰ Chacun 4,100 ⁰⁰ à l'ann ^o 1913 | 154 |
| Plan payé à une Prop ^o St-Basile | 157 |
| Emplois de la Ville - payés par Annuel supplémentaire | 163 |
| Emprunt de \$710,000 sur detentes | 181 |
| Élections 1913 - Rapport des officiers rapporteurs | 186 |
| Epiciers licenciers Chef Marchandises requies de faire rapport (1913) | 188 |
| Egout collecteur P ^o 12 - Avis à la C ^o de la terminer sans délai 273-189 | |
| Évaluateurs 1912 Nominations ref. Canal en bloc 206-193 | |

| | |
|--|-----|
| Fraser R. dissident re salaires des journalistes | 9 |
| Preres des Ecoliers Chretiens - Poursuite acceptee re cas in duma Canada de l'art 81 | 81 |
| Fraser R. St. Louis (St. Joseph) charges de renouveau pour Providence | 86 |
| Fisher A. Pharmacien - pourcentage de prime re sept. 1913 | 89 |
| Gafard J.G. contrat accordé pour Franques | 94 |
| Prere J. Reclamations re accident a son fils - arriere | 138 |
| Fraser Robt. quitte le faubourg 4/12/12 | 153 |
| Preres des E.C. permis re extraction fibres 1912-13 | 155 |
| Field Amalgame - Lotte re publication - plus tard | 177 |
| Fraser Robt. reele Conseiller electeur 1913 | 186 |
| Gorkier E. Lic ^e confirmee 1913-14 | 188 |
| Formation des Comites pour 1913 | 192 |
| Fraser Robt. pro mari | 192 |
| Prere E. Biefs pour repente possession lot 17-462 - ^{ancien} 205 | 205 |
| Gorkier Haute Gilbert évaluations 1913 | 206 |
| Prere E. Vente de lot à la Cité. 17-462 - Contrat de 200 | 200 |
| Gafard J.G. Contrat a habitus Constables accorde | 234 |
| Prere H. 300 ^{es} robes re écoles du soir | 240 |
| Fraser Robt. aut. re achat 2 chersans | 263 |
| Fisher D. reprimé à l'p. de 25/1/1913 | 274 |
| " rafraichissement offerts au 8 ^e | 274 |
| Preres des E.C. expropriation de propriétés pour parc | 295 |
| Fonds d'amortissement - Informations pour Lotte - Inascho | 309 |
| Preres des E.C. offre d'achat de terrain ^{pour leur propriété} pour parc | 362 |
| Fonds d'amortissement déposé à B. d'Hech. sur certains delant. | 402 |
| Preres des E.C. Vente de leur propriété pour parc | 405 |
| Gorkier L. salaires aug. 2 ^{es} par sem. 7/1/14 | 435 |
| Prere J. application comme medecin reclusaire plus tard | 450 |
| Gorkier E. Lic ^e hotel 14-15 | 451 |
| Formation des Comites 1914 | 456 |
| Fraser Robt. pro mari | 456 |
| Gorkier L. Evaluations | 457 |

| | | | |
|-------------------------|--|-----|----|
| Gardais | Remplacement de arbres morts et demande de placement | 6 | |
| Germain Oct. | aut. re. réparation Couronne St. de St. M. 1 | 8 | |
| " | " approuvé re. construction marché public | 46 | |
| Lingras J. | Pétition re. route de Lohion - ref. | 53 | |
| Gouvernement | Demande re. échange de terrain | 55 | |
| Guyard J. O. | transport lit. re. J. L. Gagnon u. u. bre. | 60 | |
| Gagnon J. O. | " " re. J. O. Guloand | 60 | |
| Grand Nord. | Planck des citoyens re. cin. des locomotives | 64 | |
| Gardais | entrevue sollicité et accordée | 64 | |
| Gauthier P. | lettre pour relevé travaux route Laford P. g. 201 | 78 | |
| Germain Oct. | Autoris. d. engager M. J. Charpentier | 92 | |
| Gratton M. P. | Reclamation pour accident - arriere | 96 | |
| Gauthier P. | entrevue marche d'escalier rue Adam | 99 | |
| Germain Oct. | lettre re. protection a l'enfant Proulx | 109 | |
| Gauthier P. | Réponse re. empêchement d'entrer rue Adam | 111 | |
| Germain Oct. | Planck re. service des chars | 143 | 74 |
| Gouvernement | Echange terrain. Maire aut. à sejour | 151 | 76 |
| Gardais | lettre re. fauchement d'arbres - plus tard | 165 | 79 |
| Germain D. | Trenblay & Pelletier - révision de la liste des a. les l. C. Landry J. P. | 166 | 61 |
| Grand Nord. | M. M. Dupont aut. re. plan de station | 167 | |
| Gagnon M. | Lit. re. confirmée 1913-14 | 187 | |
| Grenier A. | " " " " | 187 | |
| Gauthier A. | " " " " | 187 | 8 |
| Gabard A. | " " " " | 187 | |
| Gardais | pouvaux pour arbres - archives | 189 | |
| Guyard P. J. | Lit. re. confirmée 13-14 | 197 | 9 |
| Gates H. | Contrat accordé re. électricité trolley et curies | 213 | 2 |
| Germain Paul | constable lettre re. salaire révisé | 205 | 9 |
| Gilbert, Fortin & Hault | Evaluation 1913 | 206 | 4 |
| Germain Raoul | re. papier # 75. re. accordé | 208 | 7 |
| Gillis J. O. | Insulation de 10 cases | 220 | 7 |
| Gauthier P. | Ass. re. aménagement St. de St. | 225 | 9 |
| Guyard J. O. | Pour plan re. margues | 231 | 7 |
| Gardais | offre d'arbres | 238 | 26 |
| Gougeon | lit. re. pétition pour lit. re. d'épicerie - suspendue | 255 | 9 |
| " | " " " " Lit. re. d'épicerie confirmée 1913-14 | 260 | 9 |

| | |
|---|-----|
| Gervais L. Lettre re offres d'arbres - Cité Parcs | 261 |
| Gardais " " " " | 261 |
| Gouin Sir Lomer invite spécialement re école technique | 272 |
| Marcus & Vizina achat de lot 41-882 | 273 |
| Gardais S. La Cité re pour sept. d'arboriculture | 276 |
| Gouvernement. Lettres re paiement cpts. de 1900 | 284 |
| Gauthier P. qpt. re renouvellement des pte. No 1 et 2 foy. dt. 299 | 299 |
| Gouin Sir Lomer rapport re visite propriétés | 301 |
| Gauthier l'abbé J. Pétition de lot à la Cité 41-833 | 301 |
| Gouvernement - subvention demandée re entretien des enfants | 301 |
| Gauthier Art. Transport lic ^{ce} d'hôtel G. De Broeckhins | 315 |
| Germain Rasal re. constable - avis pour suite - avis | 343 |
| Eplumier Bros. etc. Pétition re extension limitation 4 ans re réparé | 356 |
| Germain Rasal - action - renvoi à l'avis | 399 |
| Girard P. Pétition re création d'un four 576 St. Lame | 412 |
| Gauthier Jo. - comme constable | 412 |
| Guillaume B. Pétition pour location de terrain au marché | 418 |
| Edgar L.P. entente re enfants de Bel Beauchamp | 433 |
| Gardais C. Pétition re mur de revêtement (en lot) | 439 |
| Gagnier Wm. Lic ^{ce} d'hôtel re 15 | 451 |
| Grenier Alf. | . |
| Gplards Art. | . |
| Guy P. J. | . |
| Gougeon J. | 452 |
| Gagnier L. Pétition comme marchand forain - au marché | 455 |
| Gauthier J. A. Cpte. reclame re accident dans J. Verme | 455 |
| Silbert R. évaluation 1914 | 457 |
| Gauthier J. A. Contrat pour systèmes d'horlogerie au marché 572 | 465 |
| Glaciers - achat glace. Lic ^{ce} série B 251 à Comptoir 1 mai/14 | 471 |

8
11
18
15
21
43
48
56
72
79
86
88
88
89
94
104
119
130
131
136
136
137
138
140
57
59
62
69
74
87
87
89
89
96
89
89

| | | |
|------------------|---|-----|
| Journes divers | Petition pour arroses | 3 |
| Jeanne d'Arc | sur. Achats de lots par la ville (au lot No 17) | 52 |
| Joséphine R.P.P. | Lettre re taxe foncière (sur l'ancien procès) | 53 |
| J. d'Arc | Chalenays et autres - voir procès verbal re aménagement | 61 |
| Journot Ch. | Plainte re nuisance causée par macadamage de rue | 82 |
| " " | M. J. Dussault autorité de réparer rue | 96 |
| Joly Thelle | J. Réduction de lic ^e motrice | 130 |
| Jalbert J.P. | Lettre re empiétement de son terrain sur celui d'arrose | 139 |
| Journot Ch. | Contestation du rôle d'impôt 12-13 - arrose | 149 |
| Jeanne d'Arc | (Construction à 6' en arrière de la rue | 221 |
| Jacobs J. | Lic ^e magasin refusée 215 Ontario (résidence 345) | 339 |
| Jacobs J. | " " accordée " " | 345 |
| Joséphine R.P.P. | L'ancien procès en appel - M. Mozeri aut. | 393 |
| " " | Loyer de \$10. ⁰⁰ par mois du 1 ^{er} mai/2 nd au 1 ^{er} juil. | 398 |
| Jacques Alfred | Petition pour l'octroi d'une lic ^e d'hôtel refusée | 439 |
| Jacobs J. | Lic ^e magasin 14-15 | 451 |
| Julien J. | Lettre sur charge pour installation téléphone | 455 |

| | |
|---|-----|
| Kingbury Portland Co. Lettre re evaluation de pt mang. | 138 |
| Klein Vel. application comme pcc sept. parke | 169 |
| Lopez Realtime Ltd. lettre d'alarme re Roba et al. s.c. | 319 |
| King Draper et son Ltd. accident re (in) Paul Bennett et J.P. | 386 |
| Kelch Ltd. soumission acc re systeme refrigeration maché | 459 |
| Kabovanky re Pétition pour étal boucher | 487 |

| | |
|---|-----|
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 11/9/12 | 95 |
| Lussier D.P. Lettre re nouvelle (journal) | 96 |
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 18/9/12 | 97 |
| Lussier D.P. do do do et articles nécessaires | 97 |
| Laurière Pierre. Exemption de lic ^{es} refuser (de capcha) | 99 |
| Listes électorales parlementaires - Demande au Parlement Général re table | 106 |
| Licence de 5 ^e imposed sur colporteur d'annonces (stragou) | 107 |
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 25/9/12 | 102 |
| Lussier D.P. " " 25/9/12 | 102 |
| " " re fonction de journal | 102 |
| Lepine M. Rapport hebdomadaire 2/10/12 | 110 |
| Lussier D.P. aut. de demander des permission re articles nécessaires | 110 |
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 9/10/12 | 117 |
| Lussier D.P. Rapport " " " | 117 |
| Lussier D.P. " " 16/10/12 | 119 |
| Lizotte Paul Lic ^{es} de magasin 697 Alden | 124 |
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 23/10/12 | 126 |
| Lussier D.P. " " " | 126 |
| Leclain Alf. Truckers 3 ^e Ann. accordé | 127 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 30/10/12 | 131 |
| Lepine Magl. Rapports hebdomadaires C. du Rec 30/10/12 | 131 |
| Listes parlementaires - Avis aux plaigants | 132 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 6/11/12 | 134 |
| Lepine Magl. Rapport heb. C. du Rec 6/11/12 | 134 |
| Listes parlementaires 19.12 homologation | 135 |
| Lot No 18 Renonciation à certains droits de nouvelles | 137 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 13/11/12 | 139 |
| Lepine Magl. Rapport " (C. du Rec) " | 139 |
| Lapace J.P. accus de réception re recd ^{es} | 140 |
| Lot No 17 (pt. de) redivision - plan approuvé etc. | 142 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 20/11/12 | 145 |
| Lepine Magl. " " (C. du Rec) " | 145 |
| Lecuyer Charles de la Boie à Noël imposed à \$70.00 | 149 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 27/11/12 | 152 |
| Lepine Magl. " " " | 152 |
| Lamoureux P. réduction lic ^{es} fruits Pékin à ce sujet | 152 |

| | |
|---|-----|
| Leclerc J.C. Lettre re liste électorale (Club L.O.D. Unit) | 153 |
| Liste électorale - inspection de Lettre au Club L.O.D. D'ancien | 153 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 4/12/12 | 154 |
| Lepine Magl. (C. du Rec) rapport " " | 154 |
| Larose Dr. A.L. Lettre re Clinique dentaire - renseignements | 155 |
| Lussier D.P. Lettre re déposition à redaction - M. Dumont aut. | 157 |
| Lamoureux P. Réduction re lic ^{es} fruits 12-13 | 158 |
| Larose A.L. entendu re Clinique dentaire | 158 |
| Leclerc J.C. assurance emploi carrière | 159 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 11/12/12 | 158 |
| Lepine Magl. " " 11/12/12 | 158 |
| Leclain J.C. pétition re assurance du porteur | 161 |
| Lepine Magl. Rapport hebdomadaire 18/12/12 | 162 |
| Lot No 18 redivision de plan re map phoboske | 162 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 18/12/12 | 162 |
| Lepage D.P. Lettre re renouvellement de contrat | 165 |
| Licence spéciale imposed sur étams de bouchers \$25.00 | 165 |
| Lussier D.P. Lettre re aug ^{er} salaire emploi de port. dept. | 165 |
| Labonté J. " re assurance de porteur | 165 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire annuel 20/12/12 | 166 |
| Lepine Magl. " hebdomadaire (C. du Rec) " | 166 |
| Listes ^{électorales} Municipales - Révisé: pt. Bélanger, Tremblay, Gervais | 166 |
| Lirette L. soumission de prix re réparation voitures dept. feu | 168 |
| Limoze M.B. Salaires augmentés | 170 |
| Lussier D.P. Salaires augmentés (\$12.00 par semaine) | 170 |
| L. Espérance C.J. Salaires payés \$25.00 | 171 |
| Lepine Magl. Rapport (C. du Rec) 2/1/1913 | 171 |
| Lepage D.H. Courage en assemblée | 172 |
| Lussier D.P. Rapport hebdomadaire 8/1/1913 | 175 |
| Lepine Magl. " " (C. du Rec) 8/1/1913 | 175 |
| Lussier D.P. Rapport " 15/1/1913 | 178 |
| Lepine Magl. " " 15/1/1913 | 178 |
| Lepage D.H. Contrat d'entretien d'animaux morts | 182 |
| Lanthier F.C.R. inscrit au rôle d'évaluation 12-13 | 184 |
| Lançon Amanda ep. P.P. Johnson - inscrit au rôle " " | 185 |
| Lançon Edouard inscrit " " " " | 185 |

Montreal L.H.P. pour 2 lampes rue de la Grande Grange 113
 M. L.P. Lettre re arrangement avec B. Dupont 114
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 11/11/12 117
 M. L.H.P. pour lampe # Suraid & 5^e Ave 118
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 10/11/12 119
 M.L.P. passage pour repas à ses fiancés rue Ont. 120
 " argent obtenu sur baraque pour travaux terminés 120
 Montreal Charles Plémy Co. Contrat pour extraction des rochers 121
 Monk Hon. P.D. repas re modification de plan du bureau de poste 121
 Morgan J.G. Lettre re cession de rue D'Orléans offerte à ce dernier 122
 Murray J. Reclamation ref à l'avis 125
 Morin L.P. reclamation Murray à lui ref. 125
 Montreal Tramway Co. Lettre re sol d'articles 126
 Marchessault Chef H. Changement de date de plan la Cie re usages 126
 " Rapport hebdomadaire 23/10/12 126
 Montreal Tramway Co. Reponse re service des chars-purveillance 127
 Morin L.P. action renvoyée Boivin re la ville et M. Recorder 128
 Monk P.D. Reponse re échange de acte du bureau de poste 128
 Morin L.P. Autoriser re lettre d'omission des plans et "Cité de St-Jac." 129
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 30/10/12 131
 " " " 6/11/12 134
 Montreal St. P. Co. pour tuyau à l'eau sur Sherbrooke de cet autobus 134
 Morin L.P. Lettre re embranchement du Pacifique 135
 Mahu officier Lettre re colporteur blé d'Inde à 8^e 136
 Morin L.P. Reclamation Tremblay et Houle à lui ref. 138
 Marcotte J.G. Notifier d'opérer sur terrain rue Adam 138
 Morin L.P. opinion demandée re empiètement terrain J.G. Jilbert 139
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 13/11/12 139
 " " re service des chars 139
 Morgan J.G. offre retirée re cession de rue Orléans 140
 Morin L.P. donner opinion re plan de Club Descurrier contre usages 140
 Morgan H. Manifeste de lit^e à R. Dupont re sa femme #100 141
 Montreal Tramway Co. question de l'enlèvement de la neige 141
 Montreal Charles Plémy Co. Lettre re paiement de notes #14, 115, 116 141
 Morin L.P. Lettre re plan de la C. de R. station 142

Montreal Tramway Co. Bureau re ^{Morin} service des chars 144
 Morin L.P. aut. à l'effet de dessous 144
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 20/11/12 145
 Morin L.P. survenu lettre à lui ref. re constatation du rôle d'éval^e 12-13 149
 Marcotte J.G. Lettre re rôle d'éval^e 1912-13, réduction faite 149
 Montreal Street Ry Co. reval^e re enlèvement neige 150
 Morin L.P. aut. re audition C.P.R. 29/11/12 151
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 27/11/12 152
 Morin H. Lettre transfert lit^e ipseme à A. Papelle 152
 Morin L.P. Lettre du Club Le Dard re liste électorale à lui ref. 153
 Marchessault H. Appeler des hommes re surveillance service char 153
 Morin L.P. aut. re amendement bill du Parc M. Co. 153
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 4/12/12 154
 Morin L.P. opinion re plan de Club Descurrier 155
 Montreal St. P. Co. avis d'appel re contestation du rôle d'éval^e 156
 Marchessault H. Chef surveiller les enfants qui jouent le long des rues 156
 M. S. Ry. surveillance en service sur le Club Marchessault 158
 Morin L.P. reclamation P. Renaud à lui ref. 157
 Marchessault Chef H. Rapport hebdomadaire 11/12/12 158
 M. L.H.P. Rapport re Confiance re éclairage 158
 Marchessault H. Chef Rapport re service des chars 161
 M. S. Ry. Co. service des chars - Rapport du chef Marchessault 161
 Marchessault H. Rapport re accident aux pompes 161
 " " hebdomadaire 18/12/12 162
 Montreal St. P. Co. lettres à 2 m. #11500. " & #14500 163
 Marchessault H. Chef Rapport hebdomadaire 26/12/12 166
 M. S. Ry. Co. Conclure marché re enlèvement de la neige 167
 Morin L.P. et avis re Conclure marché re neige 167
 Montreal St. P. Co. lettre re avis aux bornes fontaines d'eau 169
 Morgan Henry G. Lettre re aménagement du bain public 169
 Marchessault Chef H. Salaires augmentés #1. (11,500^e par mille de plan 170
 Montreal Tramway Co. Lettre re enlèvement de la neige 172
 Morin L.P. Lettre re remise de taxes 1912-13 173
 Manufacturier des Lettres re location des siphons 174
 Morin L.P. Reclamation re B. Plante à lui ref. 175
 Montreal Box 900 - Règlement de lit^e 175

Marchessault H. réparation appareils poste No 2 cont opposant 256
 rapport re accident cheval mort de. 257
 Moquin L.P. aut. re accident ci-dessus 257
 Mathieu J.D. poursuite re axes bâchées etc. 259
 Moquin L.P. aut. re poursuite entre J.D. Mathieu et Marchessault H. 259
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 7/5/13 257
 Marchand J.J. Lettre re ass^{ts} des écuries 261
 Montreal Tramways Co. permis accordés re réparation rue St-Denis 261
 Marchessault (Chef H. Lettre re notes aut. 262
 Moquin L.P. préparé reglet re poste cochon 262
 Marchessault (Chef H. Rapport hebdomadaire 10/5/13 262
 Montreal Water P. Co. Déplacer bords fontaines rue Ave. & St-Denis 263
 Morgan J.W. cession de la rue D'Orléans 263
 Montreal Water P. Co. offre de la valence des axes re tuyaux et eau 264
 Morgan J.W. re le plan de la rue de St-Denis 264
 Marchand protestation dans le retard re bureau poste 266
 Mathieu J.D. Pétition accordée par trottoir rue St-Denis 271
 Montreal Public Service Corp. Plaque re arrestation automobile 270
 Montreal Water Power Co. Proteste re réparation coupes 270
 " L. H. P. Co. " " " 270
 Montreal W. P. Co. Billet de \$11,500⁰⁰ payé 272
 " " " \$14,500⁰⁰ re nouv. 3^{es} 272
 Marchessault H. Rapport heb. 21/5/13 273
 " H. Chef Toléris rétroviseur auto Mtl. Service Corp^{te} 273
 Montreal Tramways Co. Notifier d'enlever voie rue St-Denis, re parapet 275
 Marchessault H. (Chef) Rapport hebdomadaire 28/5/13 277
 Moquin L.P. Lettre re legs du C.P.R. 276
 " aut. re élévation re chemin de C.P.R. 277
 " Lettre re station G. Nord approbation re plan de la rue St-Denis 276
 Mathieu J.D. recd^{re} re reglet pour axes 279
 Moquin L.P. finis re amende perdue sur automobile en défaut 278
 Moquin H. D.E. Transfert de^{re} jactura mande au 284
 Marchessault (Chef H. rapport hebdomadaire 4/6/13 285
 Morgan Avenue non domo à l'arcade D'Orléans 285
 Montreal Water P. Co. acceptation de l'offre de la C. de (re notes sept. 1913 & autres) 286

McClennan & Baker Pettin re ébranlement des maisons, re Ave. 12
 McGill College - Faire rapport sur le meilleur parapet 265
 McLeary J.W. réclamation pour les axes de St-Denis 299
 " " Réclamation re trépidation (dans certains axes) 352
 Montreal W. P. Co. re remplissage des coupes - L. H. P. Co. 286
 Montreal L. H. P. Co. suggestion re " " estimé demandé 286
 Morgan Henry & Co Ltd Lettre re livraison d'axes 287
 Morgan Ave. Construction d'un égout de Out. à St-Denis 288
 Marchessault (Chef H. aut. re annonces-enseignes 289 487
 " " rapport hebdomadaire 11/6/13 291
 Moquin L.P. aut. re empilement rue (Charlemagne) 292 347
 J. J. L. H. P. Co. estimé re réparation coupes 294 352
 J. J. L. H. P. Co. " " " 294 352
 Moquin L.P. aut. re réfection de loto pour pare 296 353
 Marchessault H. Rapport heb. 21/6/13 299 353
 Moquin L.P. opinion re Fonderie Pauline - Central 299 354
 Moquin L.P. Faire appl^{re} en l'égout re substitution entrée 303 354
 Marchand (Chef) Usage exclusif salle sport 303 - 298 357
 Moquin L.P. Réclamation Demagogues et L'union à la rue 304 357
 Municipalité américaine - Loges des 7^{es} Convention annuelle 306 357
 Montreal L. H. P. Co. estimé demandé re coût de certains (changement de) 307 360
 Moquin L.P. proteste re C.P.R. 307 363
 Marchessault H. Rapport hebdomadaire 16/7/13 307 364
 Moquin L.P. Lettre re embranchement re C.P.R. 307 364
 " " re travail prof Shannon D.P. Co. 308 366

| | |
|--|-----|
| Morin R. Reclamation de Rapport gabriault | 366 |
| Montreal O. P. L. Extension de Conduite a l'em. contrat accordé | 368 |
| Morin J. P. lettre a lui ref. re brochure sur les 7, 8, 9 et 10 rue St. O. ans | 369 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 22 oct 13 | 371 |
| Morin J. P. aut. re accident (C. P. R. y remedier) | 386 |
| " délégué au tunnel de la rue Ontario | 387 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 29 oct 13 | 387 |
| Morin J. P. projet de donation terrain a l'Hôpital Général approuvé | 391 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 5/11/13 | 392 |
| Morin J. P. aut. re Cité Collège St. Marie - cause en appel | 393 |
| Montreal Boston Reduction Lic. refusée | 393 |
| Montreal Street Ry Co. Plante re billets de passage | 394 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 12/11/13 | 396 |
| Mailhaud Marie Alex. Homme délégué re Exp. univ. | 397 |
| Montreal O. P. L. Billet # 13.396.90 remis 1 mo. | 398 |
| Morin J. P. Cont. avec l'act. R. Desrosiers | 399 |
| Montreal Light H. Co. pres. gaz 4e an. entre Herold et Desros | 410 |
| Montreal Street Ry Co. action circulation char. rue St. O. et établis. ligne | 412 |
| Light H. P. Co. pres. 4 lampes rue Orleans A. D. M. David | 412 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 19/11/13 | 410 |
| Montreal Light H. Co. pres. lampes 60 (chandelles) rue St. O. et St. Louis | 413 |
| Morin J. P. prendre connaissance de tout bill. re amercion | 419 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 26/11/13 | 419 |
| Montreal O. P. L. Billet # 145000 remis 1 mo. | 410 |
| " acceptation de renouvellement billet pour 1 mois seulement | 410 |
| Light Heat & Power Co. Pres. gaz avec Morin | 411 |
| Morin an. M. L. H. P. Co. notified re gaz | 411 |
| Morin J. P. acceptation de \$10.00 pour dommages a un arbre | 411 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 3/12/13 | 413 |
| Montreal Tramway Co. Entièrement de la neige - au condition de l'air | 413 |
| Marchessault H. vote de félicitation re ouverture de l'école | 414 |
| Montreal Tramway Co. L. notified re passage form. en 1914 | 415 |
| Marchessault H. rapport hebdo 10 dec 1913 | 419 |
| " " " " 17 " " | 422 |

| | |
|---|-----------|
| Morin J. P. Exp. accordé sur Avoirs 1913-14 | 424 9 |
| Mallone A. " " " " | 424 21 |
| Montreal Hypothec Co. Rapport du Conseil en C. B. - | 461 425 4 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 24 dec 13 | 425 19 |
| " Rapport annuel pour 1913 | 425 23 |
| Montreal O. P. L. projet de contrat re extension ligne Marie aux | 425 22 |
| " Billet de \$13.396.90 remis @ 100000 1 mois | 426 27 |
| Morin J. P. 2.283.17 remis @ 2000 " " | 427 40 |
| Morin J. P. action R. Desrosiers et autres a lui ref. | 429 63 |
| " la Danneville a lui ref. | 429 73 |
| Mailhaud Marie Alex. pres. contre la Cité re Avoirs | 431 4 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 7/1/14 | 432 16 |
| Morin J. P. Rapport re reclamation J. Charbon - répl. de | 432 86 |
| Marchessault H. Salaires augmentés de 5% par sem. 7/1/14 | 436 88 |
| Morin J. P. Président pour banc par marche | 438 90 |
| Morin de recouvrement - P. Bellin L. Gardine - C. B. P. L. | 439 97 |
| Marchessault H. Rapport hebdo 14/1/14 | 440 08 |
| Morin J. P. aut. re pla. Annuel re Ontario | 440 21 |
| Montreal L. H. P. L. notified re plainte pres. du gaz etc. | 442 63 |
| Morin J. P. performer a Montreal re location - faire doter les routes | 442 78 |
| Morin J. P. application comme inspecteur des lic. gaz - (re route etc.) | 444 2 |
| Morin J. P. Lettre re Avoirs a Desros. re exp. etc. | 445 3 |
| Marchessault H. Accidents de combats - m. Lamy | 445 5 |
| " Rapport hebdo 21/1/14 | 446 5 |
| " Information demandée re demolition de logt | 446 8 |
| Montreal Lithography Co. cliché apposé re entree de lettres | 448 |
| Morin J. P. Lic. touchés interdits a une certaine distance | 449 |
| Marchessault H. aut. re fabrication, licence pour 6 lettres | 450 |
| Morin J. P. Lic. hotel 14-15 | 451 |
| Mailhaud Marie Alex. mesur. 14-15 | " |
| Morin H. M. " " | " |
| Morin J. P. " " | " |
| Morin J. P. " " | " |
| Marchessault H. Rapport annuel pour 13 hôteliers | 452 |
| Montreal O. P. L. Lettre reclamation pour Avoirs en rapport avec | 453 |

Patterson Geo. Pétition pour location d'escal de toucher 475
 Proulx Thomas J. Réduction lic^e - deux pages à lic^e 480
 Parc public Homologation de terrain pour 478-479-483

Quantal S. P. A. Pétition re position d'auditeur 8
 " " " pour bonos comm^e 1911 16
 " " " Page 450^e audition 1911 47
 Quesset Parfait J. & Co. achat de lots pour voir rue/Boisbr.
 Quantal S. P. A. Salaires accrus (800.⁰⁰ par an) 66
 Qualification foncière à la charge de Maire et Conseiller - referendum 170
 Quibance re radiation pour lots 2 - 2, 3, 4 et 5 183
 Qualification foncière Résultat de la votation contre l'abolition 190
 Québec B. C. de l'Éclair. Pétition pour bonos 210
 Québec Léon Freny. Loi de bateaux traversiers 224
 " " " conventions " " 229
 " " " résolutions amendes " " 246
 " " " Télégramme re réparation quasi Loqueuil 257
 Quantal S. P. A. Salaires port^e @ 7,000.⁰⁰ par an 322
 Quizel J. Pétition pour taxe au marché 436
 Quesset Parfait remis d'un bonos de \$21.09 re aff. Audition 438

86
 87
 92
 92
 92
 94
 97
 112
 116
 16
 11

| | |
|---|-----|
| Revera C.A. Requête de faire observer règles tabacques | 3 |
| Rancourt J. Réduction de licence reprises | 6 |
| Règlement des tabacques - projet d'amendement | 8 |
| Rudolph J.P. Offre de matériel pour passage | 8 |
| Requête des épiciers re réduction du nombre de licences - reprises | 10 |
| " en opposition à un permis à pleu rue Girard | 12 |
| Roy J. D. Secours financiers H. de V. accordés | 15 |
| Résolution amendant règles des tabacques | 22 |
| Règlement des tabacques amendes par résolution | 22 |
| Requête re passage immédiat des rues Notre Dame & La Salle | 44 |
| Ruelle - en obtenir la propriété pour leur bon entretien | 46 |
| Rues ou parties de rues qui sont situées en face ou derrière d'édifices, parées en amphithéâtre | 49 |
| Rouleur à vapeur - achat de machines Ltd. (du lot 117) | 50 |
| Rapport de M. M. Dupont, Delong et autres re entente avec les prof. des subdivisions | 51 |
| Rues nom des M. J. Dubault aut. | 54 |
| Requête re supplément locomotives grand nord | 64 |
| Raconi J. Lettre par ses associés re élargir rue Notre Dame ^{avancé} | 64 |
| Revera C.A. Rapport re réaction théâtres par A. Sperkado | 64 |
| Royal Securities Co. Ltd. Lettre re position financière de la Ville | 69 |
| Ruelle cédée par V. Amable Landa Ltd. - Acceptation | 70 |
| " distribution des macédois dans les - Canadien Hous & Irving aut. | 72 |
| Requête des plongeurs re nomination d'un inspecteur | 73 |
| Revera C.A. requête ci-dessus à lui ref. | 74 |
| Rose J. Application comme constable | 77 |
| Richard No. 10 re enfants placés à M. J. Dubault | 82 |
| Rues (intersections de) sel. aut. de faire rapport sur le nombre | 86 |
| Règlement No. 135 - re lecture - re roulage de wagon | 87 |
| Ruelle Girard - ainsi dénommée | 92 |
| Règlement No. 135 re roulage de wagon 2 ^e let. adpt. | 92 |
| Rôle d'impôt de la bouillie préparé et publié | 92 |
| Rapport de Police d'été | 94 |
| Ruelle Vallée - M. J. Dubault aut. de la mettre en ordre | 107 |
| Revera C.A. entente re boulangers Dubertin rue Pelletier - Accordé | 112 |
| " amendement au règles tabacques re plombiers | 116 |
| Règlement des tabacques - amendement re plombiers | 116 |
| Rôle d'évaluation 1912 - Depot | 119 |
| " d'égout construits en 1912 - Opable | 120 |

| | |
|---|-----|
| Règles de la 2 ^e modifiée: pour résider après 1 ^{er} nov. 458 | 358 |
| " prohibant l'erection d'affiches abrogée | 360 |
| Résolution pour régler l'affichage d'enseignes | 360 |
| Robt & Coals 13-14 homologues | 365 |
| Roy Henri V. avis. Information re établissement marif | 371 |
| Règlement No 141 amendat repts bâties 1 ^{er} lect adpt. | 372 |
| Robertson J. M. Les. Rapport annuel pour l'année 1913 | 372 |
| Richard O. A. Transport lit ^e magasin " E. Lebrun | 385 |
| Règlement No 141 amendat cont ^e bâties 2 ^e lect adpt. | 387 |
| Réparation rue St-James. Cité anglaise | 390 |
| " " Ontario. Mar. Supérieur aut. | 391 |
| Rodgers Hon. Robt. Nouvelle invitation re visit. | 395 |
| Rocine G. temps quelle Robillard. accordée | 408 |
| Rogers R. H. H. Reptés à l'invitation du Conseil | 411 |
| Rapport et sentences arbitrales re les 4-837 M. Langlois | 420 |
| Reduction d'évaluation rôle 13-14 | 422 |
| Représent. La Patrie La Presse Le Canada La Gazette No 100 ^e votée | 423 |
| Règlement No 141 2 ^e lect adpt. re permis publics | 425 |
| Représent. de divers fournisseurs - pommes cuites | 428 |
| Reeves C. A. inspecteur bâties Rapport annuel pour 1913 | 432 |
| " " Consp. 3 mois accordé | 437 |
| Robles de la Roche re exhibition dans les magasins de l'Etat | 442 |
| Ricard H. Lit ^e magasin 14-15 | 451 |
| Rochon D. | " |
| Ricard H. | " |
| Reeves C. A. inspecteur bâties 1914 | 457 |
| Renaud J. H. D. Loi re mesures éval des troubles re Ont. | 459 |
| Règlement No 141 amendat No 126 re hygiène 1 ^{er} lect adpt. | 460 |
| Robt & Coals construits en 1913 - homologues | 461 |
| Règlement No 141 2 ^e lect adpt. | 463 |
| Reeves C. A. avis respect repts bâties par P. Baillargeon | 467 |
| Robert D. Application comme permis public | 469 |
| Rôle de répartition pour troubles homologues de | 470 |
| Reed Henry Engage comme permis public à compter 1 ^{er} janv. 1914 | 471 |
| Règlement des bâties amendat n ^o | 471 |
| Ricard H. - Lit ^e magasin - Pétition de Mr Doyle pour transport | 474 |

| | |
|--|-----|
| Roumont Quartier - drainage de l'Est de St-Jacques 481-482 | |
| Royards Ther. application comme mécanicien pour le maché 486 | 2 |
| Règles de l'Ingénieur Pételin pour amorce 2 pages 490-487 | 3 |
| Règlement des bâties 9 ^e amendat n ^o re rue St-Jacques ^{Construction à} 490 | 4 |
| | 4 |
| | 4 |
| | 9 |
| | 16 |
| | 17 |
| | 21 |
| | 21 |
| | 22 |
| | 43 |
| | 47 |
| | 49 |
| | 52 |
| | 55 |
| | 57 |
| | 59 |
| | 64 |
| | 66 |
| | 69 |
| | 70 |
| | 71 |
| | 78 |
| | 79 |
| | 79 |
| | 81 |
| | 82 |
| | 83 |
| | 84 |
| | 85 |
| | 86 |
| | 87 |
| | 88 |
| | 89 |
| | 90 |
| | 91 |
| | 92 |
| | 93 |
| | 94 |
| | 95 |
| | 96 |
| | 97 |
| | 98 |
| | 99 |
| | 100 |

| | |
|--|-----|
| Standard Light & Heat Co. permis domie re voyant s'acharner | 2 |
| Secrét. J.P. Lettre re ouverture de la rue (Chalmers) - C. a. de. | 3 |
| Soumissions ouvertures pour passages fermés | 4 |
| Sherbrooke rue - projet d'ouv. extrême sollicité au site de St. J. | 4 |
| Secrét. J.P. Proposition acceptée re achat de terrain no. 101. | 4 |
| Salaires des journaliers - résolution 31/11/12 révisés. N. Dault aut. | 9 |
| St Paul & Baptist Church - Usage de la salle accordé | 16 |
| Smith R. D. Lettre re émission de \$229,000 de dettes | 17 |
| Secrét. aut. de faire lithographie de certains ci-dessus | 21 |
| Salaires des journaliers - \$2.50 par jour ou 204 de l'heure | 21 |
| Scott E. A. entendu re réduction lit ^e colp des biere | 22 |
| Sherbrooke rue - offre de terrain de certain propriétaires re ouverture | 43 |
| " " Lettre de la Cité de Montréal | 47 |
| St. Catherine rue - Paris en béton à la poutre | 49 |
| Sherbrooke rue - Achat de lots pour la Ville (sur lot No. 1) | 52 |
| St. Catherine rue - Chang ^t de - à l'intersection de la rue de St. Jean - | 55 |
| Société l'Air Liquide fournir plan re approfondissement de marf. | 57 |
| Station No. 1 - Intérieur peinture par M. Lapointe | 59 |
| Sperkado A. Rapport C. A. Reeves re erection théâtre | 64 |
| Sherbrooke rue - Achat de lots re ouverture | 66 |
| Sperkado & Leitch Permis accordés re erection de théâtre | 69 |
| Soumissions ouvertures pour 231 tonnes de charbon - Contrat d'achat | 70 |
| Shawinigan District C. Information re vente de lots rue Sherbrooke | 71 |
| " " Lettre re vente de certains lots - acceptés | 78 |
| Benical Co. Lettre re réclamation Dini & Magazza | 79 |
| Secrét. aut. re aménagement de la r. | 79 |
| St. Germain & Leduc & Raymond - Proposition acceptée re cession de rues pour les rails | 80 |
| St. Laurent jusqu'à R.P. Lettre re chemin et les autres surfaces de la propr. à l'ing 82 | 82 |
| Soumissions demandées re accordements de terres pour constables | 82 |
| Soumissions " re eq. collection des rue St. J. (soumissions sur les pages 87) | 83 |
| " pour habits constables renvoyés de P. 101. | 87 |
| " demandées pour routes à redresser | 91 |
| " accordées pour accordements de constables | 94 |
| St. Paul & Baptist Church Remerciements re salle spect. | 98 |
| Slater E. A. Terrain pour trottoirs en ciment rue Int. accés | 106 |
| St. Aubin J. Lettre re changement rue au sud Int. | 106 |

Senecal Sec. Supplément du Conseil d'Administration re port de ses ptes 166
 Baraga J.P. Dehors Conseil gardien h. de v. 125
 Sherbrooke rue Demande à la Cité de M^r et ouverture 134
 Société de protection des femmes et des enfants Lettre re paiement de cpte. 142
 St Lawrence Suppl. R. P. notifiés re dépôt de permis pour terrain vacant 144
 Shamington Order Power Co. contestation du rôle d'Éval^{er} ancien 149
 St Laurent A. Imposition de lic^{ce} sur Charbon de bois 149
 Belle Spectacles loués à M^r St Germain 150
 Shamington O. P. Co. vente de bois - M^r aut. à Acq^{uis} 151
 Semard V. application comme constable 161
 Supplément Exp. Salaires augmentés (4/90) 170
 Salaires - augmentation de certains emplois 171
 Sherbrooke rue redimain de pt. de lot 18 - planté lors travaux p^{er} 162-76
 Smardon Shoe Co. - exemption taxes 177
 Sicard Art. élu Conseiller sur L. Tremblay (1910) ^{curatage} 186
 Smardon Shoe Co. Lettre re exemption taxes - la Cité ne peut faire 190
 Sicard Art. all. Leroy aut. re taxes J.P. Manrique 191
 St Amant O. P. Co. Lic^{ce} magasin confirmée 13-14 197
 Standard Pho. Lettre re publication photographique 199
 Shamington O. P. Co. Lettre re empilement terrain sur lot au 209
 St Amant O. P. Co. Transfert lic^{ce} à J.P. Laroc 219
 Soumission demandes re uniformes constables 222
 St Amant O. P. Co. Remise de dépôt \$1,000 224
 Secrétaire Provincial Lettre re Route P. 12 re homologation plan 224
 Soumission pour habits renvoyés Conseil en Océ. (accordés) ²³⁴ 225
 Séguin D^{re} V. Cravat - 2 enfants placés aux frais de la Cité. 230
 Secrétaire aut. re taxes Contraintes au répl^{ant} 241
 Sicard A. all. Leroy aut. re réparation poste No 2 242
 Station No 2 réparation autorisée 242
 St Catherine rue Passage permanent. M^r Jos. Durand aut. 250
 Société d'Administration Gén. offre de terrain - acceptée ^{contrat} 251
 Station No 2 réparation du appendice - coût approximatif? 256
 Sicard P. C. inspecteur spécial de fabriques protection contre feu 258
 Sherbrooke rue Complément d'égalité 259
 St Lawrence Suppl. R. P. Permis demande re taxes publiques 265
 Stebeane J. P. P. Dehors pour travaux accordés 276

St Lawrence Suppl. R. P. Co. Réponse re erection balais publiques 280
 Stone Co. Ld. (Y) information re m^r 284 ^{adi} 2
 Smith J. P. Demande salaires payés durant maladie 291 7
 St Lawrence Suppl. R. P. Co. Loger re balais publiques 292 7
 St Germain et autres Lettre re boîtes à fusils 293 7
 Sicard H. Rapport hebdomadaire re inspection fabriques ^(Arrière des ptes p^{er}) 291 7
 Senecal Recorder D^r Suggestion re substitution ^{par autor. à Com^{is}} 300 8
 Sicard H. Rapport re inspection fabriques 16/7/13 ^{Arrière des ptes p^{er} 298-313} 307 9
 Shamington O. P. Co. - fixation de profits - Lettre L. P. Moyn 308 7
 Sicard H. Rapport inspection Dept Feu 23/7/13 318 7
 Sicard Art. non payé assemblée 2 juillet 13 322 ³²²⁻³²⁴ 54
 Sherbrooke rue redimain en lot No 17 315-324 ^{Shab. 51}
 Sicard G. - faire rapport sur map qui n'ont pu de passage 329 57
 Stebeane J. P. Application comme fermier public 336 57
 Samagoue L. MacLaudin - ancien 340 58
 Sicard H. Rapport re absence échelle certains édifices 345 63
 Shamington O. P. Co. sur évaluation discutée 348 ^{Adm} 63
 Saraguay Élect. O. P. Co. réduction de lic^{ce} 21st 351 ^{no} 63
 Sicard P. C. Rapport hebdo. 1 oct/13 354 63
 Siding #1, re. et C. N. G. R. / permis accordés 355 63
 Soumission pour robes ref. C. en Océ. 357-358 68
 " demandes pour habits de constables 360 "
 " habits constables - C. en Océ. 365 "
 Sicard Art. obtenu option de succ. Desjardins pour terrain sur pte 367 "
 Soumission Éclairage marché public. Demandes de nouveau 368 "
 Shamington O. P. Co. Rapport J.P. Robison J.P. pour salaires de ses propres 372 "
 Soumission Éclairage de marché - accordée à Canada Electric Co 382-372 "
 Soumission demandes à l'avis par la Cité elle-même 383 "
 " accordés et accordés pour habits constables min. à h^{er} 11-14 383 76
 " devises pour marché public - M^r G. Duplessis aut. 385 "
 Sicard Art. Liste des emplois perm. H. de v. 386 "
 Soumission Concessions re route marché public accordé National Roofing Co ³⁹⁰ 388 "
 St Cyprien's Church Arrière temporaire Ave Moyn ⁴⁴¹⁻⁴⁴⁷ 392 "
 Soumission réouverture marché. prochain aut. 413-407 398 77
 Sully & Berg. Lettre re monument (Chaplain) 400 77
 77

| | |
|--|---------|
| Trothier 42 ans. en face lots 1 & 1676-1677/1683 | 306 |
| Tremblay Don. Lettre L.P. Mouin re réclamations | 308 |
| Trothier rue St. J. 14 26 de largeur | 309 |
| " 40 ans pour abbeindre rue Girard - ^{de} devant aut. | 316 |
| " rue Dechaet par Unites d'hor | 316 |
| Tremblay V.P. Affre de 15 10.00 re indemnité | 318 |
| " " placer un enfant aux frais de la cité | 318 |
| Tremblay Gen. 2 enfants placés aux frais de la cité | 324 |
| Gougeon J. Demande gratifications re assurances | 317 |
| Tremblay Gen. quatre enfants placés par la ville | 337 |
| Trothier rue Mouge - Contrat acc. Warner Guinlan (step) | 338 |
| Trothier rue N.D. côté nord indication de largeur | 347 |
| Toussaint A. permis accordé re boutique prostitution | 356 |
| Trothier rue Pelletier. Côté nord entre Jas. et Desj. ^{Confession} | 358 |
| Place publique 13-14 fusions à comparer re largeur | 365 |
| Duval de la rue demande à la Cité de Montréal copie de plan ⁴⁶⁰⁻⁴²⁸⁻⁴⁴⁰ 366-371 | 366-371 |
| Trothier rue Ont. Rapport re completion | 387 |
| Trothier temporaire Acetorgan Eglise St. Cyrien | 392 |
| Terrain offert à Cité de Montréal re bibliothèque | 418 |
| Toussaint Melle A. Salaires aux. 1 ^{er} par sem. 7/1/14 | 426 |
| Duval rue Ont. Copie plan envisagé aux parois | 442 |
| Theoret A. Lic ^a hôtel 14-15 | 451 |
| Theriot O. " magasin " re fincée | 454 |
| Tremblay Franconneau ouvrage Coffre au rocher contrat accorde | 454 |
| Trothier rue Ontario entre St. Louis et St. Charles petition re terrain etat | 473 |
| Trothier ^{fontaines} rue Orleans pres Girard - Petri re M ^{re} Fédault | 481 |
| Toussaint H. petition pour etat touché | 487 |

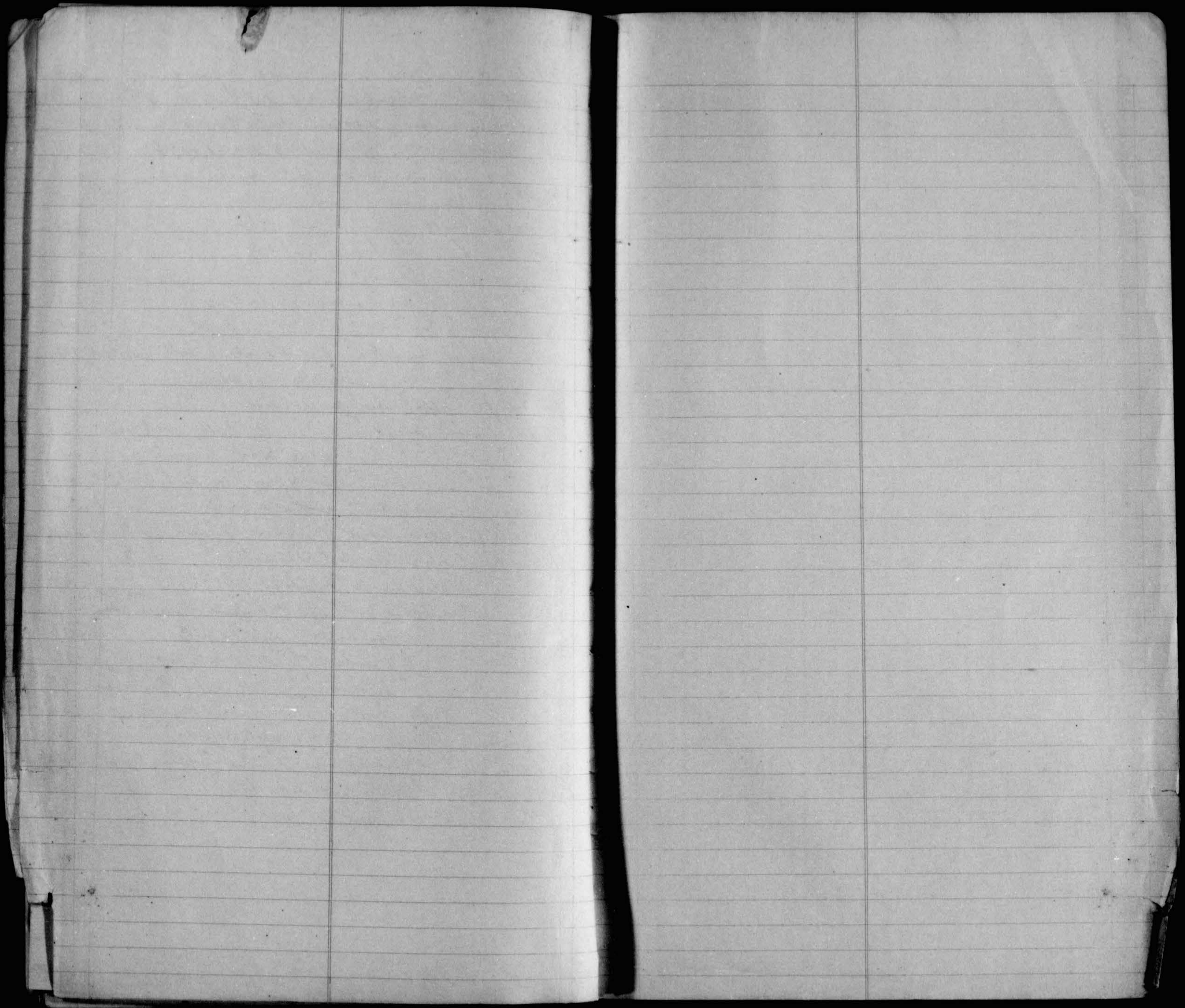
46
50
77
97
259
267
276
316
330
344
352
364
368
88
75

76
78
80
82
83
86

| | | |
|---------------------------|--|----|
| Villemeuve M ^e | Let ^{re} magasin Confirme 27/11/12 | 1 |
| Varin J ^e | Let ^{re} re contrat exécution de l'ég. à l'eau - Capis Transmise | 1 |
| " | " Billet de \$5000.7 renouvelé à 1 mo. | 5 |
| " | " " sur le payement à l'eau sont à être payés | 6 |
| " | " Autoris ^{er} re bornes fontaines spéciales | 11 |
| " | " Let ^{re} re frais de l'ég. à l'eau 26/12 | 12 |
| " | " " re équit ^{er} 1 ^{er} avr. | 12 |
| " | " Rapport sur équit ^{er} faits à la journée " | 12 |
| " | " " Autoris ^{er} re équit ^{er} du fr. Longue Pointe - vérification du terrain, 14 | 14 |
| " | " " divers rapports: 1 ^{er} éq. 1 ^{er} avr.; 2 ^e éq. à la journée; 3 ^e drainage fr. L. P. 20 | 20 |
| " | " " 4 ^e travaux d'égout; 5 ^e mandat de M. D. P. C. 20 | 20 |
| " | " " aut. re estimate du coût de l'ég. fr. L. P. H. | 21 |
| " | " " Rapport sur l'équit ^{er} 1 ^{er} avr., sur les équit ^{er} à la journée, sur les travaux d'égout | 24 |
| " | " " Billet de \$5000.00 renouvelé à 20 mois | 48 |
| " | " " Rapport hebdomadaire 24/12 | 53 |
| " | " " Billet de \$5000.00 échu 24/12 payé | 56 |
| " | " " Rapport hebdomadaire 27/12 | 58 |
| " | " " Let ^{re} re alignement de l'axe de la Coulee | 60 |
| " | " " Rapport hebdomadaire éq. 1 ^{er} avr., éq. à la journée; égout 17/12 | 60 |
| " | " " Rapport re mandat de M. D. P. C. #28500 | 61 |
| " | " " " re équit ^{er} exécutés depuis comme d'habitude " | 61 |
| " | " " Rapport hebdomadaire: égout; éq. 1 ^{er} avr.; éq. à la journée 17/12 | 64 |
| Vian Eug. | Let ^{re} re histoire et lumière sur l'égout | 68 |
| Varin J ^e | Rapport hebdomadaire 24/12, vers. et aménagement restant à faire | 69 |
| " | " " Let ^{re} re redressement de certaines rues conseil en l'ég. " | 69 |
| " | " " " re équit ^{er} du fr. L. P. H. | 70 |
| V. Amable Lande | Reponse re commission de rue - acceptée | 70 |
| Varin J ^e | Let ^{re} re équit ^{er} collecteur rue L. P. H. - construction ordonnée | 74 |
| " | " " Rapport hebdomadaire 31/12 | 75 |
| " | " " Valeur demandes re propriétés M. D. P. C. | 76 |
| " | " " Rapport re travaux d'égout et d'équit ^{er} | 78 |
| " | " " Let ^{re} re équit ^{er} collecteur rue L. P. H. re démolition et muron | 80 |
| " | " " Rapport hebdomadaire équit ^{er} égout 28/12 | 82 |
| " | " " Let ^{re} re repartition du coût de l'ég. de la Coulee 92/12 | 83 |
| " | " " Rapport hebdomadaire équit ^{er} égout 4/1/13 | 86 |

Namier J.E. Rapport hebdo. 25/6/13 eq Pie ix etc. 299
 " " " 2/7/13 " Ave Morgan 300
 " " " re cart d'annuaires collectes Pie ix 301
 " " " re equt sur Morgan et change^{ment} projets de longan 301
 " " Estime re proposition i payer par lisi de l'hop. par fiam d'ignis 305
 " " Rapport hebdo. eq. sur Pie ix au Morgan époque ec. 317
 " " Rapport hebdo. equt Pie ix et Morgan 30/1/13 312
 " " " eq. Pie ix, Morgan 23/8/13 318
 " " " " " 20/4/13 320
 " " " sur cart probable sur que il est sur Morgan 320
 " " Billet de \$16220.⁵⁴ remour à 3 mois 323
 " " Rapport hebdo. 10/9/13 Pie ix, Morgan, a qu'on dit, autres 331
 Régina O. Transfert lices touchés à que l'el. Brouillon 344
 Namier J.C. Rapport complet Coll. Pie ix et eq. au Morgan 371
 " " " suran époque sur l'el. Bond Morgan 409
 " " Billet de \$16,471.17 remour \$1,000/3 mois 410
 " " Cpte. de \$703.04 réglé par billet et, mon 423
 Villeneuve V. Salaire, aut. 2^o par sem. 7/1/14 436
 " " Casier Lica magasin 14-15 452
 Noms d' J. Reclandin pour accident - arriere 462
 Vichon C. sur l'el. cart de construction - M. Dupont aut. 466
 Villeneuve J. Application comme parent public 469
 Verdun. Municipalité de Laha re transfert promotion à Bordeaux 475
 Namier Angel Cpte. 15^o page re Chénier officier public 482
 Painschi Oule Laha re enseigne de barbon 487
 Namier J.E. Rapport re drainage J. Rosemond 487

5
 3
 11
 11
 79
 87
 26
 28
 41
 12
 19
 29
 38
 41
 45
 56
 57
 64
 87
 87
 88
 93
 117
 131
 157
 167
 167
 187



P25/A1,11

Maisonneuve, 22 Mai 1912
Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alex. Michaud
& MM. les Conseillers Des. Dupres,
Ch. Bélanger,
Robt. Graser,
J. E. Lemay,
Léon Tremblay &
Des. Germain

Formant un quorum.

Lecture et approbation des minutes
de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M. M. Vil-
leneuve pour l'obtention d'une licence de
magasin de liqueurs en détail
au n° 217 de la rue St. Catherine.

Proposé par M. Léon Tremblay
Secondé par M. Des. Germain,
Et résolu:

Que cette licence
soit accordée, que le certificat en soit
confirmé et que M. le Maire et le
Secrétaire soient autorisés à le signer
pour et au nom de la Ville.

MM. Des. Dupres et Ch. Bélanger
se déclarent dissidents.

Lecture d'une lettre de M. Aug.
Pigeon re inondation de la pare de sa
maison rue Lasalle, renvoyée à l'avisement
légal.

Lecture d'une lettre de M. J. F. Varnier
au sujet du contrat pour l'installation de
conduites d'eau dans les rues de cette Ville,
suivant contrat avec la Montreal Water & Power Co.

Proposé et résolu unanimement:

Que

Lett. de magasin de liqueurs
Lett. de pétition de Vil-
leneuve
Lett. de pétition de Pigeon
Lett. de pétition de Varnier

Que le Secrétaire soit chargé
de transmettre à M. Varnier copie du con-
trat intervenu entre la Ville de Maisonneuve
et la Montreal Water Power Co. au sujet
de la pose de conduites d'eau.

Lecture d'une lettre de M. R.
Aeschambault, Robillard et autres au
sujet de la réclamation Des. renvoyée
au Conseil ou Comité.

Lecture d'une pétition de la
Standard Light Heat & Power Co. au
sujet de l'installation de tuyaux souter-
rains dans certaines rues, accompagnée
d'un Ordre du Comité des Chemins de fer
et d'un rapport de M. L. J. P. Pigeon.

Proposé et résolu unanimement
que le Secrétaire soit autorisé de donner
le permis demandé.

Lecture d'une pétition de M. L. Com-
tois demandant la construction d'un
trottoir en pavement sur la rue Adam
entre les rues Jeanne d'Arc & Orléans.

Proposé par M. Ch. Bélanger
Et unanimement résolu:

Que M. J. F. Deshautes
reçoive instructions de faire un trottoir
en pavement à cet endroit.

Lecture d'une lettre de la Ligue
de Baseball de Maisonneuve remerciant
le Conseil des sommes votées en sa faveur.

Lecture d'une lettre de la même
demandant le permis de vendre des li-
gures de pipes sur le terrain de l'ancien
Parc Vieux refusé.

Lecture d'une lettre de la même
demandant

Lett. de pétition de Aeschambault
Lett. de pétition de Comtois
Lett. de pétition de Deshautes
Lett. de pétition de Ligue de Baseball
Lett. de pétition de Parc Vieux

demandant une somme additionnelle pour compléter les travaux de nivellement du parc Vau.

Proposé par M. Lévesque Tremblay
Et unanimement résolu:

Qu'une somme additionnelle de \$25.00 soit votée à cette fin.

Lecture d'une lettre de M. Roy Demers au sujet de l'observance du règlement des bâtisses.

Proposé et résolu unanimement:

Que l'inspecteur des bâtisses reçoive instructions de faire ceuvrir en tôle le hangar dont se plaint M. Demers.

Lecture d'une lettre de Montreal Tramway Company au sujet de l'enlèvement de sa voie ferrée rue Polan, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J.B. Sicotte re ouverture de la rue Charlemagne, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture de pétitions de différents journaux pour annonces, renvoyées au Comité Spécial à ce sujet.

Lecture d'un avis de M. Lucien Provost au sujet de l'enlèvement des vidanges renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture des rapports hebdomadaires du Chef H. Marchessault et du D^r Lusson, déposés aux archives.

Lecture d'un rapport du D^r Brunson re examen des chevaux, déposés aux archives.

Lecture d'un rapport du D^r Lusson

Ligne Farrell

Bâtisses

Mont Tremblay

au Charlemagne

annonces

vidanges

Chef

Rapport

chevaux

re enlèvement d'une latrine temporaire sur la 3^e Avenue déposée aux archives.

Proposé par M. St. Lomay

Et unanimement résolu:

Que la question de faire un égout aux écuries temporaires de la Corporation, soit référée à M. Bélanger et M. Dubault, avec autorisation, s'ils le jugent à propos, de faire faire cet égout.

On ouvre ensuite les soumissions pour paraps permanents comme suit:

Bitulithic Paving Company Limited

The Olden Cobano Asphalt Co. Limited

M. J. Stack Co.

A. A. Chapron

The Sicily Asphaltum Paving Co.

Dr. McNally Co.

J. A. Desorme

Warner-Quintan Asphalt Company

Canadian Massam Paving Company

The Canadian Mineral Rubber Co. Ltd.

Proposé et résolu que ces soumissions soient renvoyées au Conseil en Comité pour étude.

Proposé et résolu: que le Secrétaire soit chargé d'obtenir une entente avec M. C. H. que et M. M. les contrôleurs de la Cité de Montreal, au sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke à travers Montreal et St. Jovanne.

Proposé par M. Ch. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que la proposition de M. J. B. Sicotte pour l'achat par la Ville de son terrain sur la rue Ontario à \$1.75 le pied carré, soit acceptée, que le contrat de vente soit préparé en conséquence et

et temp. écuries

Ammoniac

au Sherbrooke

J. B. Sicotte

que

que M. le Maire soit autorisé de signer ce contrat pour et au nom de la Ville; le montant du prix de vente sera payé comptant.

Proposé et résolu unanimement:

Que le Secrétaire soit autorisé de demander à Montreal Tramway Co. quelle sorte de farage elle recommande pour l'entretien de ses Chars.

Proposé par M. Ch. Belanger

Et unanimement résolu:

Que les livres des comptes et pièces justificatives 1872-1873 soumis ce soir au Conseil et initialisés par M. le Président du Finances, soient affirmés et payés.

Proposé par M. Oscar Dupré

Et unanimement résolu:

Que le billet au montant de cinquante mille piastres (\$50,000) sur la Banque d'Orchelape à Beauport en faveur de M. J. E. Vanier, échû le vingt mai courant soit renouvelé par un autre billet à un mois d'échéance pour le même montant sur la même Banque et à compter de la même date et que M. le Maire et le Secrétaire Trésoriers soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Ville.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, maire
me. ~~Levesque~~

Paris, ambassade

Ophi. Ludo 1770/173

Billet \$ 50,000

M. le Maire 29 Mai 1912.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. les Conseillers Oscar Dupré,
Ch. Belanger,
R. H. Gravel,
J. E. Lamy,
Léon Tremblay &
Oscar Fernain,

formant un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de la Montreal Tramway Co. Ltd. au sujet du déplacement de ses rails ferrés rue St. Jean, renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. Gardais re remplacement des arbres morts et paiement de son compte, renvoyé au Surintendant pour vérification.

Lecture d'une lettre de M. J. Bancourt pour réduction de licence de boulanger, refusé.

Lecture d'une lettre de M. Alb. Dion re paiement de compte, renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J. E. Vanier mentionnant les rues où des tuyaux à l'eau sont à être posés, déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M. Am. Allard re création de manufacture de portes et chassis rue Girard, renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. Wood Gundy Co., au sujet du numérotage

Ophi. Ludo

me. Gravel

me. Lamy

me. Fernain

me. Dion

me. Vanier

me. Allard

me. Gundy

des coupons de debentures.

Propose par M. Oscar Dupre
Et unanimement resolu:

Que la demande de
M^r Wood, Gundy & Co. soit accordée,
après approbation de l'avisur legal.

Lecture d'une lettre de certains
Citoyens demandant la pose d'un tuyau
à gaz rue T^r entre les rues Ernest
& Gerard.

Propose et resolu unanimement:

Que le Secretaire soit autorise
d'ecrir a la Compagnie Montreal Light & Heat
Power lui demandant de poser des tuyaux
à gaz à l'endroit ci-dessus indique.

Lecture d'une lettre de M. A. Cho-
quette au sujet du macadamage de
la rue situee entre les rues Adam &
Lafontaine sur la rue Jeanne d'Arc.

Propose et resolu que le Secretaire
soit charge d'avoir un estime de la
valeur des constructions que M. Choquette
se propose d'eriger sur cette rue, et d'obtenir
de M. Jos. Dubault un estime des
travaux demandes par M. Choquette.

Lecture de differentes requises pour
trottoirs en ciment, savoir:

Rue Desparand, demande par M. E. Luce & Constant;

J. d'Arc " " A. Deslongchamps;

Ste Catherine & 4^e Ave, demande par
Certains Citoyens; une Avenue citee sous le nom de Ste Catherine & Adam, & Avenue citee sous
le nom de Ste Catherine & Adam, & Avenue citee sous
le nom de Ste Catherine & Adam.

Propose et resolu:

Que toutes ces demandes
soient accordees puis referes a M. Jos. Dubault
qui fera ces trottoirs au fur et a mesure
de

M. Choquette, M. Luce & Constant, A. Deslongchamps, M. Jos. Dubault

M. Luce & Constant
M. Jos. Dubault

de la reception des ordres, il devra en
plus etre fait un trottoir en ciment sur
le cote nord de la rue Ste Catherine entre
la 2^e Ave et la 3^e Ave Avenue.

Lecture d'une lettre de M. Le
J. P. A. Guindal au sujet de sa position
d'auditeur renvoye a l'avisur legal.

Lecture du projet d'amendement
au reglement des batisses, renvoye au
Conseil en famille.

Lecture d'une lettre de
Rodolphe S. Blone C. offrant du material
pour paving, renvoye au Conseil en Comite.

Lecture du rapport hebdomadaire
du Chef Marchand sur l'observance du
dimanche, depose aux archives.

Lecture d'un rapport de M.
Jos. Dubault au sujet de l'innovation
de la Cave de la propriete M. Lemay.

Propose et resolu:

Que le Secretaire soit
charge de notifier le propriétaire interesse,
d'avoir a faire faire un Canal d'egout
sur sa propriete.

Lecture d'un rapport du Secretaire-
Gresouer au sujet du mauvais etat de
la couverture de l'Hotel de Ville (Hôtel No 1);

Propose et resolu unanimement:

Que M. D. Germain soit
charge d'examiner la couverture de l'Hotel-
de Ville et faire faire toutes les reparations
qu'il jugera a propos a ce sujet.

Lecture d'une reponse, du
Departement des Douanes au sujet
de la location des marchandises à l'aj-
son-

M. Le J. P. A. Guindal, M. Rodolphe S. Blone, M. Jos. Dubault, M. D. Germain, M. D. Germain

Que le billet de Harris Construction Co. au montant de soixante six mille deux cent cinquante et une piastres et quarante deux centens (\$66,251.42) échéant à la Banque d'Orléans le dix juin courant, soit renouvelé pour un mois pour le même montant, sur la même Banque et à compter de la même date et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Ville.

Billet \$66,251.42

Lecture d'une lettre de M. L. L. (ann. sur l'audition des livres pour l'année 1911).

M. L. L.

Proposé par M. Ch. Bélanger
Et unanimement résolu:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste No. 124 soient et sont au Conseil et initiales par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Carré de la Ville de Westmount

Lecture d'une lettre de l'un des membres de la Ville de Westmount s'informant du coût de notre nouvel hôtel de Ville.

Proposé et résolu unanimement:

Que le Secrétaire soit chargé de répondre que la Ville de Montréal est très heureuse de voir que la jolie Ville de Westmount apprécie les efforts que fait le Conseil actuel pour embellir Montréal. que lors de l'inauguration de cet hôtel de Ville, la Ville de Westmount recevra une invitation spéciale d'y prendre part; et que le Secrétaire soit autorisé de transmettre l'information demandée au sujet du coût de cet hôtel de Ville.

Proposé et résolu unanimement:

Que la Ville accorde à M. Allard le permis de construire un moulin à scie suivant sa demande à condition que le pouvoir moteur soit pu par l'électricité et que ce moulin soit

M. Allard

construit à vingt pieds de la ligne de la rue, et qu'il ne puisse être fait de dépôt de bois sur ces vingt pieds.

Proposé et résolu unanimement:

Que réponse soit faite à M. A. L. L. que Harris Construction Co. a été payé pour tout le travail de terrassement de la 1^{re} Avenue, d'après le prix de la Cité.

M. A. L. L.

Que le Secrétaire soit chargé de répondre aux conseillers de la Cité de Montréal que ce Conseil ne trouve pas sérieuse la position prise par eux de demander une entrevue privée au Secrétaire de cette Ville, avant de recevoir une délégation du Conseil au sujet de la question de l'ouverture de la rue Sherbrooke.

M. Dubault

Que M. J. Dubault reçoive instructions comme complément à la résolution du Conseil du 29 Mai dernier au sujet du passage de la rue Ontario, de faire ce travail à la journée et de le commencer immédiatement. M. Dubault devra s'entendre à ce sujet avec la Compagnie des Chars Kabonis de Montréal de manière à ne pas retarder les travaux et interrompre le moins possible la circulation des chars sur cette partie de rue durant les travaux.

M. J. Dubault

Que la demande de la Cité de Montréal soit référée à l'ingénieur de cette Ville pour faire la vérification du terrain à épailler et savoir la compensation que la Ville doit accorder à cet effet.

Proposé par M. J. Dubault
Et unanimement résolu:

M. J. Dubault

Que le Contrat pour les factures devant servir à conserver les archives dans le nouvel hôtel de Ville soit accordé à Office Specialty Co. suivant sa soumission, à raison de \$115.00 par semaine (\$1,050.00).

Secours pour la Ville

Que le Contrat des travaux de décoration de peinture de l'hôtel de Ville soit accordé à M. W. D. Ruffange d'après les débats fournis par M. Dupras à raison de deux mille huit cents piastres (\$2800).

Proposé par M. C. Pelange & O. Germain,
Secondi par M. R. Trauer & L. Tremblay

Secours pour M. D. Doyon

Que le Conseil de cette Ville a appris avec un profond regret la mort de l'honorable Alphonse Doyon, ex-ministre fédéral et ex-Maire de Montréal et l'un des grands propriétaires de la Ville de Maisonneuve.

Que des condoléances soient transmises à la famille à cause de la mort de ce digne citoyen qui a été l'un des fondateurs de la Ville de Maisonneuve et qui a toujours ensuite travaillé à son succès et à sa prospérité.

Proposé par M. H. Lomay
Secondi par M. O. Dupras
Et unanimement résolu:

Que le Conseil assiste en corps à ses funérailles, — que copie de cette résolution soit transmise à la famille et que ce Conseil agisse cette séance en signe de deuil.

Et l'Assemblée est ajournée

Robert Froussé
Pro Mayor

[Signature]

Maisonneuve 12 Juin 1912.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. le Conseiller Oscar Dupras

M. Pelange

M. Trauer

L. Tremblay

J. E. Lomay

O. Germain, formant

un quorum. Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une réclamation en dommages de Dame J. Chaput et rapport de M. Jos. Dubault à ce sujet, renvoyé à l'avisur légal.

Lecture d'une recommandation de M. le Curé Edouard Constant au sujet du placement des enfants de Dame D^e W. Dansereau.

Proposé et résolu unanimement que le Secrétaire soit autorisé de placer aux frais de la Ville, trois des enfants de cette veuve dans un hôpital ou une institution de charité.

Lecture d'une lettre de St Paul Baptist Church au sujet de l'usage de la salle de spectacle, accordé.

Lecture d'une lettre du Dr. J. P. L. Guindal demandant un bonus comme auditeur de la Ville renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre du journal Le Samedi pour annonces renvoyé à plus tard.

Lecture des rapports hebdomadaires du Chef Marchessault et du Dr. Lussan déposés aux archives.

Lecture d'un rapport de M. Jos. Dubault au sujet d'un estimate des travaux à faire sur une certaine rue débouchant à la rue Jeanne d'Arc, renvoyé au Conseil en Comité.

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

Secours pour M. Doyon

pour entendre M. A. Choquette, le propriétaire demandant ces travaux.

Lecture d'une lettre de M. Jos. Dubault au sujet de l'état de la rue La Fontaine et de la rue Avenue ou la Cité de Montréal a fait faire des travaux d'égout.

Proposé par M. C. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que le Surintendant reçoive instructions d'obliger la Cité de Montréal à remettre ces rues dans le même état qu'elle avait auparavant et avec les mêmes machines au sujet des égouts, et ce sans délai.

Lecture d'un rapport de l'évaluateur sur la confection du rôle d'évaluation, déposé aux archives.

Lecture d'un rapport de M. L. P. Moym au sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke, renvoyé au Conseil en Comité.

Proposé par M. Léon Tremblay

Secondé par M. H. Lemay

Et unanimement résolu:

Que le Chef de police reçoive instructions d'arrêter et de frapper devant le Recorder toutes les personnes qui conduisent des véhicules à une rapidité excessive dans les rues de la Ville, que ce soit les charretiers, les conducteurs d'automobile ou les chars urbains.

Lecture d'une lettre de M. R. D. Smith demandant de passer une nouvelle résolution au sujet de l'émission de \$229,000 de dettes de la Ville.

Proposé par M. D. Dupresne

Secondé par M. C. Bélanger

Et unanimement résolu:

That in accordance with Article 7 of Chapter 52 of 1 George V, entitled "Act to amend the Charter of the Town of Montreuil," the said Town be and is hereby authorized to borrow under the authority of the said act, the sum of Fifty Thousand Dollars (\$50,000) under Paragraph "A" of the said article for the construction of permanent sidewalks and the placing of curb stones; and under Paragraph "B" of the same section, a further sum of Four Thousand Dollars (\$4,000) for planting trees along the streets of the Town.

And in accordance with section 13 of Chapter 64 of 1 George V (Second session) the said Town be and is hereby authorized to borrow under the authority of the said act, a further sum of Twenty-five Thousand Dollars (\$25,000) as its contribution, in aid of the building of a hospital within the limits of the Town.

And in accordance with Paragraph 4 of an act of the legislature of the Province of Quebec, assented to on the 14th day of March, 1912, the said Town be and is hereby authorized to borrow a further sum of One Hundred & Fifty Thousand Dollars (\$150,000) to erect and maintain a public market and purchase the land required for that purpose. The said sums forming in all a sum of Two Hundred and Twenty-nine Thousand Dollars (\$229,000).

That this sum be represented by bonds or debentures of the said Town of not less than One Hundred Dollars (\$100) each, or the equivalent in francs, pounds sterling or dollars payable to bearer and bearing interest at the rate of Four and One-half per cent (4 1/2%) per

égout (to M. A.)

Lecture d'une instruction d'obliger la Cité de Montréal à remettre ces rues dans le même état qu'elle avait auparavant et avec les mêmes machines au sujet des égouts, et ce sans délai.
révisé des char.
accidents de

véhicules: allées immédiate

R. D. Smith

Empunt de \$229,000

per annum which interest shall itself be represented by Coupons attached to the said bonds and payable as herein.

That the said bonds be and shall be payable in forty years from their issue at their present value in gold at the Bank of Hochelaga at Montreal or such other place as shall be indicated in the body of the said bonds; the interest thereon shall be payable semi annually at the same place the first day of May and November in each year or the next following juridical day;

That there be hereby created for the redemption of the said bonds a sinking fund of One per cent (1%) on the dollar on the total of the said loan to be levied annually according to law.

That the Council of the Town of Maisonneuve be and they are hereby authorized to levy annually on all the general receipts of the Town a sum sufficient to pay the above mentioned interest and the above mentioned sinking fund, namely: Twelve thousand five hundred & ninety five Dollars;

The Town of Maisonneuve may make the present loan either in one or in several amounts and erect at different periods;

If the Town of Maisonneuve obtains a premium on this loan such premium may be employed towards the payment of interest and the said sinking fund and for this purpose shall form part of the general funds of the corporation.

The Mayor and the Secretary-Treasurer of the Town of Maisonneuve are

Le fonds de 275 90000 date 16/12

hereby authorized to cause the said Debentures to be printed or lithographed, to sign the same for and in the name of the Town and to have their signatures printed or lithographed upon the coupons attached to the bonds and to affix the seal of the Town and to receive the proceeds or price thereof.

Propose par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

Que les Comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N° 1264 soumise ce soir au Conseil et initiées par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Lecture de divers rapports de M. J. Vanier:

- 1° Sur l'épout de la 1^{re} Avenue;
- 2° Sur les égouts exécutés à la journée;
- 3° Sur le drainage du Quartier Longue-Pointe dans l'épout collecteur de la 1^{re} Avenue;
- 4° Sur les travaux d'aqueduc;
- 5° Sur le montant dû à la Ville de Montréal Otaber Pover Co. pour travaux d'aqueduc.

Propose par M. Desjardins
Et unanimement résolu:

Que M. J. Vanier soit chargé de faire un rapport au sujet d'une partie du territoire du Quartier Longue-Pointe sur lequel la Ville de Maisonneuve devra lui charger pour ce raccordement en établissant la proportion du coût de ce canal conformément à la superficie du terrain égale par ce canal à Maisonneuve et dans le Quartier Longue-Pointe, le prix devant être d'environ vingt-cinq piastres (\$25.00) par arpent en superficie, et en plus

Après le 12/6
Rapport de J. Vanier

de l'épout
R.F.
M. J. Vanier
Et le 12/6

Delancey lithographe

la proposition du coût de l'entretien de ce canal.

Proposé et résolu unanimement.

Que le Secrétaire soit chargé de faire lithographier les délibérations autorisées par la Charte.

Lecture d'une lettre de M. J.B. Bérard sur sujet de la terre déposée sur ses terrains renvoyée à Harrow Construction Co. avec instructions de faire droit à la réclamation de M. Bérard.

Une députation du Club ouvrier de M. Gosselin est ensuite entendue devant le Conseil de cette Ville et est représentée par M. Laporte, le Secrétaire, après longue discussion entre le Conseil et la députation, il est

Proposé par M. L. Tremblay
Secondé par M. R. Fraser

Que le minimum des salaires des employés de la Ville soit fixé à \$2.⁰⁰ deux piastres par jour ou 20^{cts} de l'heure pour tous les chefs de famille ainsi employés et que tout employé qui ne sera pas jugé par le Surintendant capable de gagner ce salaire, soit remercié de ses services.

Le vote étant demandé et pris sur cette motion s'engage comme suit:

M. Jct. Germain non; M. L. Tremblay oui; M. J. E. Lamer oui; M. R. Fraser oui; M. C. Bélanger non; M. Jct. Dufresne non; trois pour et trois contre. M. le Maire est appelé à donner son vote prépondérant et vote contre la motion en répondant non, la motion est déclarée perdue.

Proposé

C. O. M. d'administration J. B. Bérard

lic. biere
brugué harp

Proposé par M. C. Bélanger
Et unanimement résolu

Que M. Jct. Dubault soit autorisé à acheter des bragues à parage Shawmut ou Parker s'il croit la chose utile et avantageuse pour la Ville.

M. E. A. Scott de la National Breweries Co. est ensuite entendu au sujet de la réduction de la licence de colporteur de bière dans la Ville. Cette question est renvoyée à plus tard.

Résolution ou règlement amendant le règlement concernant la construction des bâtisses dans le Mairiome.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Ville de M. Gosselin par la présente résolution ce qui suit:

Art 1. - Il sera du devoir de l'Inspecteur d'exiger qu'une demande de permis soit accompagnée de plans et devis pour la construction ou la modification d'un bâtiment; d'examiner avec soin les dits plans et devis et voir s'ils sont conformes aux dispositions du présent règlement; une copie des dits plans devra demeurer dans les archives du département de l'Inspecteur.

Il n'est pas permis de changer plans et devis
article 2. - Lorsque l'inspecteur aura constaté qu'un bâtiment ou une structure ou une partie de construction

bâtiments

est en voie d'érection ou de modification ou a été érigé ou modifié en violation des dispositions du présent règlement ou contrairement aux plans et devis soumis à l'inspecteur et approuvés par lui, ou lorsque les ordres donnés par l'inspecteur n'auront pas été exécutés, le dit inspecteur donnera au propriétaire ou aux propriétaires avis par écrit de faire immédiatement les changements voulus.

L'inspecteur peut refuser d'émettre un permis

Article 3. - Lorsque les travaux pour lesquels on demandera un permis, ou lorsque les plans et devis s'y rattachant ne paraîtront pas à l'inspecteur être conformes aux dispositions du présent règlement, l'inspecteur refusera d'émettre un permis jusqu'à ce que la demande et les plans et devis aient été rendus conformes au présent règlement.

Aucun changement ne sera fait dans les plans et devis après qu'ils auront été approuvés

articles 4. - Lorsque l'inspecteur aura émis un permis sur demande, plans et devis

approuvés par lui, aucuns changements ne seront faits aux dits plans et devis de nature à rendre une partie quelconque du bâtiment moins solide ou moins hygiénique.

Les changements à faire devront être signalés à l'inspecteur

Dans le cas où des changements seraient faits à un bâtiment ou local ou à une construction pour laquelle un certificat aura été émis ou qui aura été approuvé par l'inspecteur, en vertu du présent règlement, soit relativement à son usage ou autrement, de nature à annuler les termes ou conditions du certificat émis ou de l'approbation donnée comme susdit, ces changements devront être signalés immédiatement à l'inspecteur.

Tarif des sommes à payer pour permis

article 5. - Les sommes qu'il faudra payer pour les permis de construction ou de modification de bâtiments seront les suivantes: -
(a) Pour chaque bâtiment cou. tant 2000.00 ou moins, la

somme à payer pour le permis sera de ^{2.00} tout bâtiment coûtant plus de \$ 2000.00 une piastre (\$1.00) extra par mille piastres, ou fraction de mille, sera payée.
 (b) La somme à payer pour l'usage de rues sera en proportion du front occupé et sera au taux de cinq centens (5c.) par mois, par pied de front sur la rue occupée.

Murs de refend entre bâtiment de 3^{ème} classe.
 Article 6.- Aucune rangée de bâtiments en bois revêtus de brique ou pierre ne sera construite à moins que les dits bâtiments ne soient divisés par des murs de refend ou de division à tous les vingt-cinq pieds (25) soit en brique ou en brique poreuse approuvée; et les dits murs devront reposer sur des fondations continues en maçonnerie. Les murs n'auront pas moins de huit (8) pouces d'épaisseur lorsque le bâtiment n'aura pas plus de deux étages (2) de hauteur. Lorsque le bâtiment aura trois (3) étages, les murs de refend devront avoir douze (12) pouces d'épaisseur pour le premier étage et huit (8) pouces pour le reste de la hauteur; les dits murs de

refend devront se prolonger d'un pied (1) au-dessus du toit.

Bâtiments en bois devront être revêtus immédiatement de brique ou pierre

Article 7.- Un bâtiment en bois érigé conformément à l'article 17 du présent règlement devra être revêtu en brique ou en pierre aussitôt que possible après qu'il aura été élevé.

Murs mitoyens ne devront pas avoir moins de huit pouces d'épaisseur

Article 8.- Dans aucun cas, un mur mitoyen au-dessus du plafond de l'étage supérieur d'une habitation ne devra avoir moins de huit pouces (8) d'épaisseur et dans les entrepôts, manufactures ou places d'affaires, le mur mitoyen devra avoir au moins douze (12) pouces d'épaisseur.

Murs mitoyens, portes dans les ouvertures

Article 9.- Toutes les ouvertures dans les murs mitoyens ou de division devront être pourvues de portes en bois entièrement couvertes de fer blanc brillant ou être munies de deux (2) portes en fer, placées de chaque côté du mur, ces portes devant être faites en tôle du calibre

d'au moins No 16 et être rivées à des huisseries des dimensions voulues. Les dites portes, qu'elles soient en bois, couvert de fer blanc ou entièrement en fer, devront être posées sur des huisseries offrant les conditions voulues et solidement fixées au mur ou bien elles devront glisser (glisser) sur des poulies et des montants convenables, le tout tel que prescrit par les règlements de l'Association des Assureurs Contre le Feu.

Cheminées ne doivent en aucun cas reposer sur du bois

Article 10.- Dans aucun cas, une cheminée ou conduite à fumée ne devra reposer sur du bois ou être supportée par du bois.

Cheminées, ne faisant pas partie d'un mur
(a) Toute cheminée ne faisant pas partie d'un mur d'un bâtiment devra reposer sur le sol, sur une fondation solide, proportionnée à la grosseur, et à la hauteur de la cheminée.

Cheminées en dedans de dix pieds d'un autre bâtiment

Article 11.- Le propriétaire de tout bâtiment ou maison

qui sera à l'avenir construit dans cette cité et dont la cheminée ne sera pas plus de dix (10) pieds horizontalement distante d'un autre bâtiment ayant une plus grande élévation, sera tenu de porter, à ses propres frais, la hauteur de la dite cheminée au-dessus du sommet ou toit du dit bâtiment ou maison; mais dans le cas où le bâtiment moins élevé aurait été érigé antérieurement à l'autre, le propriétaire du bâtiment plus élevé devra, à ses propres frais et avec diligence élever la cheminée du bâtiment moins élevé à la hauteur de sa propre cheminée ou incorporer les tuyaux des cheminées dans son propre mur.

Article 12.- Tout bâtiment habité doit avoir au moins deux sorties au cas de feu et plus suivant le cas.

Article 13.- Dans aucun cas il ne sera permis de construire des escaliers extérieurs sur la façade principale des bâtiments du 1^{er} au 2^{ème} étage ou autres étages supérieurs.

Article 14.- Il ne sera pas permis d'employer des cendres ou (mâchefel) pour la construction des murs en béton.

Article 15.- Des hangars pourront être construits en bois en arrière des bâtiments seulement; ils devront être en bois blanchi et peinture.

Article 16.- Toute maison habitée devra avoir au moins deux étages de hauteur.

Aucune bâtisse ne sera à l'avenir érigée sur les lots ayant front ou même côté sur les rues suivantes, qu'elles soient ouvertes ou non au public; à moins de dix pieds de la ligne de ces rues. et aucune construction, galerie ou autre chose ne sera érigée sur ces dix pieds, excepté toutefois des perrons ou galeries pour monter de la surface du sol au rez-de-chaussée.

Tous escaliers en dehors des constructions à être érigés sur les susdites rues sont prohibés sur le front ou sur le côté des dites bâtisses, à quelque distance qu'ils soient de la ligne de la rue.

Chaque bâtisse devra avoir au moins deux étages de hauteur.

Il est défendu d'ériger, d'établir ou d'occuper sur aucune des dites rues, des usines, ateliers, tavernes, buvettes, écuries de louage, cours

et de
qu'elles
seront au
verbes

M. J. J. J.

à bois, glacière, cour de pierre ou de granit ou autres places de même genre.

Il est aussi défendu de transformer ou réparer aucune des bâtisses existant déjà pour s'en servir comme tel.

Les rues ou avenues dont il est question ci-haut, sont les suivantes: rue fontaine à partir de la rue St-Jacques jusqu'aux limites Est de maison neuve, et toutes autres rues que le Conseil pourra à l'avenir déterminer par résolution.

Il est défendu d'exhiber des marchandises en dehors des magasins érigés ou à être érigés sur les susdites rues.

Ouvrages de plomberie et de drainage

1.- Tous les ouvrages de plomberie, de drainage dans les maisons, et de ventilation dans la cité devront être faits et exécutés en conformité des règles suivantes, lesquelles seront obligatoires pour toutes les personnes y concernées.

Qualité des Matériaux

2.- Tous les matériaux employés seront de bonne qualité et sans défaut, et la

main. d'œuvre devra être irrépro-
chable sous tous rapports.

Disposition des Tuyaux
de vidange

3.- La disposition des tuyaux
de chute, de vidange et de
ventilation devra être aussi
perpendiculaire et directe que
possible, et aucun changement
ne sera fait par des angles plus
petits que quarante-six de-
grés (46°)

Les Tuyaux devront être
visibles

4.- Les tuyaux de chute, de draina-
ge et de vidange devront être
visibles et ils devront être posés de
façon à pouvoir être examinés
et réparés facilement.

Recouvrement sur Tuyaux de
Plomberie

5.- Chaque fois qu'il sera neces-
saire de poser les tuyaux de chute,
de drainage et de vidange dans
les cloisons ou dans les pans de
murs, on devra les recouvrir
d'une boiserie avec des pentures
ou des vis à tête ronde, de façon
à ce que les dites boiseries puissent
être facilement enlevées.

Communication avec l'égout
de la rue

6.- Toute maison ou bâtiment devra
communiquer séparément et indé-
pendamment avec l'égout de la
rue, en face de telle maison ou

ou bâtiment, ou avec tel autre
égout que désignera l'inspecteur.

Ouverture au Canal d'égout

7.- Tout canal d'égout aura
une ouverture fermée à vis,
placée près de la façade intérieure
du mur de devant et accessible
en tout temps pour les fins
d'inspection et d'épreuve.

Un seul raccordement
pour deux bâtiments

8.- Cependant, lorsque deux (2)
maisons ou bâtiments ne con-
tiendront pas plus de six (6) lo-
gements, les dites maisons
ou bâtiments pourront avoir
un seul raccordement, en
commun, avec l'égout de la
rue.

Tuyau de Chute

9.- Toute maison devra avoir
son propre tuyau de chute.

Tuyau en fonte ou en
tuile vitrifiée

10.- Les tuyaux de drainage
à l'intérieur des maisons, lors-
qu'ils seront au-dessus du
sol, devront être en fonte.
Quand ils seront en dessous
du sol, ils devront être en
fonte très épaisse ou en tuile
vitrifiée, et devront avoir une
chute d'au moins un quart
($\frac{1}{4}$) de pouce au pied. Lorsqu'ils
serviront à l'écoulement
des matières fécales ils de-

ront avoir au moins (4) quatre et pas plus de six (6) pouces de diamètre pour les maisons privées, mais pour les bâtiments publics ils pourront être de toute grosseur approuvée par l'inspecteur, et devront être posés, autant que possible, en ligne droite. Tous changements de direction devront se faire au moyen de tuyaux courbes, quand les drains seront en fonte, et de tuyaux vitrifiés et au moins une trappe pour nettoyage sera ménagée à chaque changement de direction. Dans tous les cas où le sol sera mou, les tuyaux de tuile vitrifiée devront être posés sur au moins quatre (4) pouces de béton.

Cheminées ne pourront servir pour la ventilation

11.- Il ne sera pas permis de se servir de conduits en brique, en tôle ou en poterie, ou d'utiliser les cheminées pour ventiler un tuyau de drainage, un siphon ou un tuyau de chute ou de vidange.

Dimension des Tuyaux d'égout

12.- Les tuyaux de chute devront être en fonte et avoir le poids in-

diqué à l'article 19; ils devront dépasser d'au moins deux (2) pieds la partie la plus élevée du toit ou du faîte. Ils auront un diamètre uniforme d'un bout à l'autre lequel ne devra être dans aucun cas de moins de quatre (4) pouces. Lorsque les conduits de ventilation des tuyaux de chute se trouveront en deca de vingt (20) pieds d'une fenêtre, lucarne ou autre ouverture, ils devront se prolonger à cinq (5) pieds au-dessus du sommet de telle fenêtre, lucarne ou autre ouverture.

Tuyaux prolongés au-dessus du toit

13.- Les tuyaux de chute, de vidange ou de ventilation des appartements ou des bas-côtés situés à une distance moindre que vingt (20) pieds des fenêtres du corps de logis, seront prolongés jusqu'au-dessus de la partie la plus haute du toit du corps de logis.

Trappes

14.- Toute trappe sera suffisamment protégée contre le siphonage ou la pression de l'air par des tuyaux d'évent de pas moins de un pouce et demi ($1\frac{1}{2}$) de diamé-

tre et raccordés aux tuyaux verticaux débouchant dans l'air extérieur à une hauteur d'au moins un (1) pouce au-dessus de l'appareil de plomberie ventilé, sauf lorsque des trappes antisiphoniques ou d'autres appareils approuvés seront employés.

Jointo d'égoutto

15.- Tous les jointo d'égoutto et de tuyaux de chute devront être parfaitement étanches et à l'épreuve des gaz et de l'eau.

Diamètre des Tuyaux à travers le toit

16.- Lorsque les tuyaux serviront pour les éviers seulement ils devront être prolongés à travers le toit et ne devront pas avoir moins de deux (2) pouces de diamètre pour quatre (4) éviers lorsque la maison n'aura pas plus de deux (2) étages et trois (3) pouces pour un plus grand nombre d'étages. Mais la partie au-dessus du toit devra avoir dans tous les cas un (1) pouce de plus en diamètre que la partie en-dessous du toit.

Raccordement pour tuyaux en plomb

17.- Quand on se servira de tuyaux en plomb pour raccorder les appareils de drainage avec

les tuyaux de chute ou des eaux ménagères, ou pour raccorder les trappes avec les ventilateurs verticaux, le poids de ces tuyaux ne sera pas moindre que six (6) livres de plomb en feuille au pied carré. Tous ces tuyaux seront solidement appuyés pour empêcher qu'ils ne fléchissent.

Trappes pas permises dans tuyaux verticaux

18.- Les tuyaux de chute ou des eaux ménagères ne devront pas avoir de trappes.

Poids et dimensions des tuyaux

19.- Les poids suivants par pied courant, pour les tuyaux en fonte ou en plomb, seront considérés comme poids minimum.

Tuyaux de fonte

(mesurés à l'intérieur)

Pour ouvrages de plomberie

| | | | | | | |
|---|---------|----|--------|----|-----|---------|
| 2 | pouces, | 4 | livres | au | pié | courant |
| 3 | " | 6 | " | " | " | " |
| 4 | " | 9 | " | " | " | " |
| 5 | " | 12 | " | " | " | " |
| 6 | " | 15 | " | " | " | " |

Pour le Drainage

| | | | | | | |
|---|---------|--------|--------|----|-----|---------|
| 4 | pouces, | 13 1/4 | livres | au | pié | courant |
| 5 | " | 17 | " | " | " | " |
| 6 | " | 20 | " | " | " | " |

Tuyaux de Plomb

1 1/4 pouce pèseront 2 livres au pié courant

| | | | | | |
|--------------|----------|--------------|----|-----|---------|
| 1 1/2 pouce. | pèseront | 2 1/3 livres | au | pié | courant |
| 2 " | " | 2 3/4 " | " | " | " |
| 2 1/2 " | " | 4 1/2 " | " | " | " |
| 3 " | " | 5 1/2 " | " | " | " |
| 4 " | " | 6 " | " | " | " |

Tuyaux des Eaux
Ménagères

2 pouces pèseront 10 livres au pié courant
3 " " 14 " " " "

(1) Le poids des tuyaux en fonte
deura être estampé sur les dits
tuyaux

(2) Les tuyaux des eaux ménagi-
res, les coudes ou siphons en
plomb deoront être équivalents
à pas moins de six (6) livres
au pié carré de feuille de
plomb.

(3) Les ferrements employés pour
ces tuyaux deoront y correspon-
dre en poids et qualité.

Jointo des Tuyaux
en fer

20.- Les jointo des tuyaux de drai-
nage et fer ainsi que des tuyaux
de chute et de décharge seront
remplis avec de l'étoupe et
de plomb et calfeutrés de ma-
nière à ce qu'ils soient imper-
méables au gaz; ils ne deoront
pas être peints, vernis, gou-
dronnés ou mastiqués.

Raccords des Tuyaux de
Plomb avec Tuyaux de fer

21.- Les raccords des tuyaux
de plomb avec des tuyaux

de fer se feront au moyen
d'une bague ou virole de
laiton ou de cuivre de la
même dimension que les
tuyaux de plomb, placé dans
la tulipe de l'embranchement
du tuyau de fer et calfeutré
avec du plomb, et le tuyau
de plomb sera fixé à la
virole au moyen d'un joint
essuyé.

Jointo Essuyés

22.- Les raccords de tuyaux
de plomb se feront par
Jointo essuyés.

Raccords aux
Tuyaux de grès

23.- Seul, tuyau en grès ne
sera relié au tuyau de
chute ou des eaux ména-
gères, à moins qu'il ne
soit garni d'une tulipe
en métal qui permette de
rendre la liaison solide.

Siphon

24.- Tous cabinets d'aisance,
urinoirs, éviers, baignoires,
lavabos, cuves à laver se-
ront munis chacun d'un
siphon. Cette règle s'appli-
que à une série de cuves,
mais un siphon seulement
sera requis pour la série.

Où placer les Siphons

25.- Les siphons seront placés
en contiguïté immé-

| | | | | | |
|--------------|---------|--------------|----|-----|---------|
| 1 1/2 pouce. | pièront | 2 1/3 livres | au | pié | courant |
| 2 " | " | 2 3/4 " | " | " | " |
| 2 1/2 " | " | 4 1/2 " | " | " | " |
| 3 " | " | 5 1/2 " | " | " | " |
| 4 " | " | 6 " | " | " | " |

Tuyaux des Eaux
Ménagères

2 pouces pièront 10 livres au pié courant
3 " " 14 " " " "

(1) Le poids des tuyaux en fonte
deura être étampé sur les dits
tuyaux

(2) Les tuyaux des eaux ménagi-
res, les coudes ou siphons en
plomb deoront être équivalents
à pas moins de six (6) livres
au pié carré de feuille de
plomb.

(3) Les ferrements employés pour
ces tuyaux deoront y correspon-
dre en poids et qualité.

Jointo des Tuyaux
en fer

20.- Les jointo des tuyaux de drai-
nage en fer ainsi que des tuyaux
de chute et de décharge seront
remplis avec de l'étoupe et
de plomb et calfeutrés de ma-
nière à ce qu'ils soient imper-
méables au gaz; ils ne deoront
pas être peints, vernis, gou-
dronnés ou mastiqués.

Raccords des Tuyaux de
Plomb avec Tuyaux de fer

21.- Les raccords des tuyaux
de plomb avec des tuyaux

de fer se feront au moyen
d'une bague ou virole de
laiton ou de cuivre de la
même dimension que les
tuyaux de plomb, placé dans
la tulipe de l'embranchement
du tuyau de fer et calfeutré
avec du plomb, et le tuyau
de plomb sera fixé à la
virole au moyen d'un joint
essuyé.

Jointo Essuyés

22.- Les raccords de tuyaux
de plomb se feront par
jointo essuyés.

Raccords aux
Tuyaux de grès

23.- Nul tuyau en grès ne
sera relié au tuyau de
chute ou des eaux ména-
gères, à moins qu'il ne
soit garni d'une tulipe
en métal qui permette de
rendre la liaison solide.

Siphon

24.- Tous cabinets d'aisance,
urinoirs, éviers, baignoires,
lavabos, cuves à laver se-
ront munis chacun d'un
siphon. Cette règle s'appli-
que à une série de cuves,
mais un siphon seulement
sera requis pour la série.

Où placer les Siphons

25.- Les siphons seront placés
en contiguïté immé-

diatè des appareils de plomberie; et dans aucun cas un siphon ne sera distant de plus de deux (2) pieds d'aucun appareil.

Siphons des Cabinets d'aisance

26.- On ne tolérera qu'un seul siphon sous chaque cabinet d'aisance, lequel devra être immédiatement placé sous le siège.

Raccords entre Tuyaux de fer et de grès

27.- Les joints entre les tuyaux de fer et les tuyaux de grès se feront au moyen du meilleur ciment ou par autre procédé approuvé par l'inspecteur.

Éviers

28.- Tous les éviers seront munis à l'embouchure des tuyaux de décharge d'un treillis métallique solide destiné à exclure des dits tuyaux les matières susceptibles de les obstruer.

Tuyaux de Décharge

29.- Il est interdit de brancher le tuyau de décharge d'une baignoire, d'une cuve ou d'un appareil quelconque dans le siphon d'un cabinet d'aisance.

Trop-pleins

30.- Les tuyaux de trop-pleins des

appareils devront se relier à la branche d'arrivée du siphon immédiatement au-dessous de la garde d'eau.

Cabinets d'aisance

31.- Chaque pièce où il y a un cabinet d'aisance devra communiquer avec l'air extérieur au moyen d'un conduit ou tuyau d'au moins trois (3) pouces de diamètre, lorsque ce conduit ou tuyau ne traversera pas plus de deux (2) étages et de quatre (4) pouces pour un plus grand nombre d'étages. Les tuyaux de ventilation d'une maison où il y a deux (2) ou plusieurs logements pourront être reliés en un (1) seul d'au diamètre plus grand d'au moins un (1) pouce que celui de tout tuyau séparé, en traversant le toit.

Ventilation par la Cheminée

32.- La ventilation pourra se faire par la cheminée, pourvu qu'il n'y ait pas d'ouvertures dans la dite cheminée aux chambres situées au-dessous, autres que celles servant à la ventilation des cabinets d'aisance.

Citermes

33.- Les cabinets d'aisance devront avoir une citerne d'approvisionnement d'eau, et ne serviront dans aucun cas alimentés par le tuyau d'approvisionnement de l'aqueduc.

Un Cabinet d'aisance
par quinze personnes

34.- Dans les maisons d'habitation contenant un ou plusieurs logements, il y aura un cabinet d'aisance pour chaque famille et une citerne séparée pour chaque cabinet; dans les autres bâtiments, néanmoins, un groupe de cabinets d'aisance pourra être alimenté par une seule citerne et il devra y avoir au moins un cabinet d'aisance pour chaque quinze (15) personnes qui habiteront le bâtiment.

Cabinets d'aisance
pour les deux sexes

35.- Dans les bâtiments où des ouvriers des deux sexes seront employés, il devra y avoir des cabinets d'aisance convenables séparés pour les hommes et les femmes.

Trop-Pleins des Cabinets
d'aisance

36.- Les tuyaux de trap-plein

des citernes de cabinets d'aisance, déboucheront soit dans un évier, soit dans la cuvette du cabinet d'aisance, ou dans tout endroit où l'écoulement de l'eau peut attirer l'attention et en indiquer le gaspillage, mais il est interdit de les brancher directement soit dans le tuyau de chute ou des eaux ménagères, ou dans le drain.

Soupapes

37.- Les soupapes seront ajustées et disposées de façon à empêcher le gaspillage de l'eau.

Proposé et résolu unanimement que cette assemblée soit ajournée à vendredi le 14 courant au lieu et à l'heure ordinaires de réunion pour étudier la liste des fins fournie par les évaluateurs pour l'évaluation du terrain dans la Ville de Monrovia.

Et l'assemblée est ajournée.

Adopté le 14 février 1912

L'assemblée reprend son cours avec les membres suivants présents, savoir:

M. le Maire Alexandre Michaud,

et M. le Conseiller J. J. Dupresne,

Ch. Bélanger,

Léon Tremblay,

J. L. Lamy &

Dr Germain Formel

un quorum

Propose par M. J. Dupresne,
Seconde par M. St. Leroy
Et unanimement résolu:

Que l'avisur légal soit chargé de se présenter au nom de la Ville de Monseigneur devant le Ministre des Chemins de fer pour déclarer que par jugement de la Commission des Chemins de fer, la Compagnie du Grand Nord a reçu instructions l'an dernier d'ériger une station de passage dans les limites de la Ville de Monseigneur et elle devait fournir les plans de cette station au Conseil avant le premier janvier dernier, que depuis cette époque rien n'a été fait: le plan n'a pas été soumis: le terrain n'a pas été acheté: la station n'a pas été construite et que la Commission des Chemins de fer ne prend pas les mesures nécessaires pour forcer le Grand Nord à construire cette station.

Station Grand Nord

Lecture d'une lettre du Ministère des Douanes au sujet de la livraison des Monseigneur des marchandises en douane.

Propose par M. Des. Dupresne
Et unanimement résolu:

Que le Ministère des Douanes soit mis au fait que les officiers de la douane à Montréal étant sous l'impression que Monseigneur est comprise dans la limite de distribution des effets de douane pour les Compagnies qui ont un contrat avec le Gouvernement à ce sujet, ne délivrent pas même les marchandises aux manufacturiers de Monseigneur qui les réclament à la Douane, que malgré la déclaration du Ministre, la Ville de Monseigneur croit qu'il

Douanes

serait avantageux pour le Gouvernement et dans l'intérêt de la partie est de Montréal, de construire un entrepôt de douane pour décongestionner celui actuellement en opération.

Lecture d'une lettre de l'Union des Municipalités Canadiennes re importance des matières à traiter à sa prochaine convention à Windsor.

Propose et résolu unanimement:

Que M. l'avisur légal soit chargé de suivre les délibérations de la convention et d'agir en conséquence dans l'intérêt de la Ville.

M. l'avisur légal

Propose et résolu unanimement:

Que le Secrétaire soit chargé d'obtenir des propriétaires de grands terrains, la propriété des ruelles dans toutes les limites de la Ville de Monseigneur, afin et dans le but de la faire tenir libres de toutes obstructions et propre en tout temps de l'année dans l'intérêt de la santé publique.

Ingénieur de la Ville
R. H.
M. J.

Propose par M. Jot. Germain
Et unanimement résolu:

Que le projet de plan du marché public préparé par M. J. Dupresne, soit accepté; que les travaux en soient commencés immédiatement et faits à la pernee par les employés de la Ville de Monseigneur sous la surveillance de l'ingénieur de la Ville de M. Jot Germain, le Président du Comité de l'Hôtel de Ville & Licences et de M. J. Dutilleul sous la surveillance desquels les travaux doivent être exécutés.

Marché public

On prend en considération la demande de l'auditeur de la Ville.

auditeur

Propose et résolu unanimement:

salaires auditeurs

Que le salaire des auditeurs pour l'année 1911 y compris le bonus soit fixé en tout à la somme de \$450.00 pour M. le Sr J.B. Guindal et à \$550.00 pour M. L.A. Varon.

Propose et résolu unanimement:

Que en vue du passage permanent dans la rue de cette Ville, l'offre suivante soit faite à la Montreal Water Power Co. savoir:

De poser toutes les connections nécessaires pour les services d'eau dans les mêmes coupes où la Ville poserait des connections d'épave pour les lots vacants, la Ville payant à la Compagnie le coût du passage de ces tuyaux à l'eau par anticipation; mais quand les propriétaires utiliseront ces services d'eau et d'épave, la Compagnie remboursera alors à la Ville le coût du passage de ces tuyaux à l'eau fait par ladite Compagnie dans les coupes ci-dessus mentionnées et en plus un tiers (1/3) du coût des dites coupes faites dans ce but simultané.

M. D. P. La. amend. l. sur

On prend en considération la lettre de M. J. Morgan offrant à la Ville la rue Drondega.

Propose et résolu unanimement:

Qu'il soit demandé à M. J. Morgan de céder cette rue à la Ville gratuitement et sans conditions, la Ville s'engageant à faire les travaux d'amélioration qu'elle jugera à propos, le plus tôt possible, et de vouloir bien dénommer cette avenue, sous le nom de "Avenue Drondega Morgan".

Cession avenue Morgan

Lecture d'une réponse de la Cité de Montréal au sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke, déposée aux archives.

Lecture

salaires

Lecture d'une réponse de la Montreal Light Heat & Power Co. au sujet de ses conduits souterrains

Propose et résolu unanimement: qu'il soit répondu à la Compagnie que la Ville ne peut accepter sans rémunération, la demande de ladite Compagnie.

Propose et résolu unanimement:

Que le billet de cinquante mille piastres (\$50,000.00) en faveur de M. J. E. Vanier échéant à la Banque d'Acadela Succursale Monroville le 24 juin courant soit renouvelé pour un autre mois, pour le même montant, à la même banque et à compter de la même date et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement, pour et au nom de la Ville.

Salaires

Propose et résolu unanimement:

Que le billet de soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-onze piastres et quatre centins (\$64,491.04) en faveur de P. Carni Construction Co., échéant à la Banque d'Acadela Succursale Monroville le 24 juin courant soit renouvelé pour un autre mois, pour le même montant à la même Banque et à compter de la même date, et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Ville.

Salaires

Propose par M. Paul Bélanger Et unanimement résolu:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste No 1271 soient et soient au Conseil et initiales par

Salaires

M. le Président des Finances s'est excusé et partie

Et l'assemblée est ajournée au 21 juin prochain.

Advenant ce 21 juin 1912,

l'assemblée reprend son cours avec

les membres suivants présents, savoir:

M. le Maire Alexandre Michaud,

et M. les Conseillers: Ose. Dupres,

Chs. Bélanger,

Robt. Fraser,

Zéni Tremblay,

J. E. Lemay,

Ost. Germain formant un

quorum:

Les plans et devis préparés par M. Marin Dupres, pour le pavage permanent en filon des rues Ontario, St. Catherine & Notre-Dame sont présentés, et il est

Proposé par M. Oscar Dupres

Secondé par M. Robt. Fraser,

Et unanimement résolu:

Que ces plans et devis soient acceptés et que ces travaux de pavage permanent soient faits à la journée par ~~M. D. D. D.~~ sur ces trois rues.

Proposé par M. Odeur Germain

Secondé par M. Zéni Tremblay,

Et unanimement résolu:

Que le pavage de la rue Lasalle, à partir du fleuve St. Laurent jusqu'à la rue Boyer, ainsi que les parties de rues où sont situés les écoles et établissements d'éducation, soit fait en asphalte lorsque le Conseil décidera de le faire et un contrat est par la présente accordé à la "Elder & Sano Asphalt Co. Ltd" pour la fourniture de son asphalte pour toute la saison de 1912 & 1913, au prix de vingt-six

la nouvelle la cause au sommaire dans R. F. M. J.

Le contrat est en vertu de la loi sur les marchés publics

piastres et quatre-vingt-dix centimes (\$26.90) les 2000 lbs, et qu'ordre soit donné par le Secrétaire-Trésorier à la dite Compagnie de fournir quatre cents tonnes (400) de cet asphalte qui devront être livrés dans le cours du mois de septembre prochain. La Compagnie devra fournir un certificat assermenté du capitaine du navire transportant cet asphalte, déclarant la provenance de l'asphalte; cette marchandise devra être livrée sur les quais à Maisonneuve ou Hochelaga.

Proposé par M. Ost. Germain

Secondé par M. J. E. Lemay

Et unanimement résolu:

Qu'une somme de deux cents piastres (\$200.00) soit votée pour le monument Carlier et dénommée au Secrétaire-Trésorier du comité.

Proposé par M. Chs. Bélanger

Secondé par M. Robt. Fraser

Et unanimement résolu:

Que la Ville de Maisonneuve achète un rouleau à vapeur de cinq tonnes de Messieurs Ltd. au prix de deux mille cent vingt-cinq piastres (\$2,125.00), livré à Maisonneuve, suivant sa soumission, qui est la plus basse.

Proposé par M. Robert Fraser

Secondé par M. Chs. Bélanger,

Et unanimement résolu:

Que permis soit accordé au Chef de police de cette Ville d'assister à la prochaine Convention des chefs de police à Bradford, Ontario, et qu'une somme de soixante-quinze piastres (\$75.00) soit mise à sa disposition dans ce but.

M. M. Dupres, Bélanger & Marin font rapport qu'ils ont eu une audience avec M. Derron & Hudson

M. le Maire Michaud
M. le Secrétaire-Trésorier
M. le Chef de Police à Bradford Ont.

au sujet de la cession par ces derniers d'une partie de la rue Jeanne d'Arc, de la rue Sherbrooke et de la rue Charlemagne sur leurs terrains, il est

Proposé par M. Ose. Dufresne

Et unanimement résolu :

Que remise soit faite aux propriétaires des lots de subdivision du lot No. 17 du Village Incorporated d'Oshtelaga, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'aux limites nord de la Ville, de toutes les taxes municipales & scolaires qui leur ont été chargées depuis l'année 1902 sur la partie de ce lot comprise dans la ligne homologuée des rues Jeanne d'Arc et Charlemagne dans les susdites limites, avec intérêt composé, au taux de six pour cent (6%) l'an jusqu'à la date du remboursement. Ces taxes leur ont été chargées par erreur attendu que ces parties de lots devant faire partie des rues Jeanne d'Arc & Charlemagne ont été cédées par eux à la Ville de Moncton.

Que M. Isaac Préfontaine soit prié, de vouloir bien faire remise aux propriétaires ci-dessus mentionnés, des huit pieds nécessaires pour compléter la moitié de ladite rue Charlemagne projetée, tel qu'il s'y est engagé en vertu d'un contrat passé entre ledit M. Préfontaine et la Ville de Moncton, devant le Notaire M. G. Crémont, le 28 octobre 1903. Le coût de ces huit pieds s'élève, suivant convention, à la somme de mille piastres (\$1,000.00) avec intérêt composé, de six pour cent par an (6%), depuis la date du 28 octobre 1903 jusqu'à paiement. Lesdits propriétaires subrogent la Ville de Moncton dans tous leurs droits, actions et privilèges contre ledit M. Isaac

Remise taxes aux propriétaires de la rue d'Oshtelaga & Charlemagne
M. Préfontaine vs Charlemagne

Préfontaine, au sujet du paiement de cette somme et des intérêts.

Proposé par M. Oscar Dufresne

Secondé par M. Lévis Tremblay,

Et unanimement résolu :

Que la Ville de Moncton achète des propriétaires, les lots numéros 505, 506, 507, 508, 509, 510 & 511; 461, 462, 463, 460 A, 456, 457, 458, 459 & 460 de la subdivision officielle No. 17 et la partie dudit lot No. 17 comprise dans la ligne homologuée de la rue Sherbrooke aux prix suivants :

Pour le lot formant encadrement rue Sherbrooke au prix de soixante-quinze centime le pied (75¢); pour les lots intermédiaires au prix de cinquante centime le pied (50¢); pour les lots ayant front sur les rues Charlemagne & Jeanne d'Arc au prix de cinquante centime le pied (50¢); tous les terrains formant la rue Nolan, la partie de la rue Sherbrooke ci-dessus mentionnée et les ruelles seront cédés gratuitement par les propriétaires.

Proposé par M. Oscar Dufresne

Secondé par M. Lévis Tremblay,

Et unanimement résolu :

Que la réclamation de M. Dini contre la Ville de Moncton & The Harris Construction Co. concernant le nivellement de la Tere Avenue à la courbe soit réglée par arbitrage.

Proposé par M. Lévis Tremblay

Secondé par M. J. E. Lemay,

Qu'il soit résolu que le pavage permanent de la rue Notre-Dame dans toute sa longueur soit fait cette année, de la façon jugée dans une résolution précédente. Et l'assemblée est adjournée.

M. Préfontaine
Robert Fraser
Pro Mayor

achat de lots rue Sherbrooke
McLambin Dini
Dufresne & Dini

d'Orchelaga à la Ville de Monseigneur
et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé
de signer tous documents à cet effet.

Proposé par M. J. C. Lemay
Secondi par M. Lévesque Tremblay
Et unanimement résolu:

Que demande soit faite
à la Cité de Montréal et à la Compagnie
des chars urbains de Montréal, de s'entendre
ensemble aux fins d'élargir la rue St-Jacques
à l'intersection de la rue du Commerce, pour
éviter les accidents fréquents qui arrivent
à cet endroit.

Que le Secrétaire soit chargé
d'écrire au Bell Telephone Co. que le
service du téléphone est très mauvais et
peut-être insuffisant.

Proposé par M. Oscar Dupras
Secondi par M. Robert Frazer
Et unanimement résolu:

Que la Ville de Monseigneur
demande à l'Honorable Ministre
des travaux publics de la Puissance du
Canada, de bien vouloir dans l'intérêt
publique, consentir à échanger le terrain que
le gouvernement possède rue Ontario, pour
les fins d'un bureau de poste, et ayant une su-
perficie de 12,500 pieds carrés pour un terrain
voisin et d'égale dimension possédé par la Ville
ayant un front de 143 pieds 3 pouces sur la
rue Ontario, et 87 pieds 3 pouces de front sur
une rue projetée de 100 pieds de largeur.
Cette demande est faite par le Conseil, dans
le but de donner un accès plus facile au
grand marché public que la Ville est

Changement de terrain, rue Ontario

en vue de construire au nord du dit terrain
le long de la voie du Canadian Northern Québec
Ry., et aussi dans le but de donner plus de
relief à cette dernière construction, ainsi qu'au
bureau de poste projeté. Le tout suivant le
plan marqué "A" indiquant la position actuelle
des terrains possédés par la Ville et le gouverne-
ment respectivement, et suivant le plan marqué
"B" indiquant l'échange proposé au département
des travaux publics, agissant pour la Couronne,
et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier
de la Ville soient autorisés à signer tous
actes d'échange ou instruments, aux fins susdites.

Proposé par M. Oscar Dupras
Et unanimement résolu:

Que le Secrétaire-Trésorier soit
autorisé de payer le billet de \$50,000.00 en faveur
de M. H. Vanier, et celui de \$64,441.00 en faveur
de M. Harris Construction Co. échus tous deux
le 24 juin courant à la Banque d'Orchelaga,
succursale Monseigneur.

Et l'assemblée est ajournée

Alexandre Richard, maire

M. J. C. Lemay
Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Richard
& M. les Conseillers Oscar Dupras,
Ch. Belanger,
Robert Frazer,
Lévesque Tremblay
J. C. Lemay &
Oct. Germain.

fermant un quorum

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée
Lecture d'une pétition de M. Oz. Blain pour transfert en sa faveur de la licence de M. Jos. Blain au No 215 de la rue Bourbonnais.

Proposé par M. St. Germain
Et unanimement résolu:

Que cette application soit accordée que le certificat en soit confirmé et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés à le signer pour et au nom de la Ville.

Lecture de requêtes de plusieurs citoyens pour trottoir en ciment sur la 2e Avenue côté ouest, entre St. Catherine & Notre Dame, et 1re Avenue, côté ouest entre Ontario et Fontaine.

Proposé par M. Ch. Bélanger
Et unanimement résolu:

Qu'il instructions soient données à M. Jos. Dubault de faire ces trottoirs

Lecture d'une lettre de M. P. O. Desrochers au sujet d'une licence de presseur d'habits refusé.

Lecture d'une lettre de la Société L'Air Liquide re aprandissement de leur manufacture.

Proposé et résolu qu'il soit demandé à cette Compagnie de préparer les plans et devis de cette nouvelle construction.

Lecture d'une lettre de M. Guionneux Roy Beaubien re usage de la salle.

Proposé et résolu unanimement que cette demande soit accordée.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants savoir:

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée
Lecture d'une pétition de M. Oz. Blain pour transfert en sa faveur de la licence de M. Jos. Blain au No 215 de la rue Bourbonnais.
Lecture de requêtes de plusieurs citoyens pour trottoir en ciment sur la 2e Avenue côté ouest, entre St. Catherine & Notre Dame, et 1re Avenue, côté ouest entre Ontario et Fontaine.
Lecture d'une lettre de M. P. O. Desrochers au sujet d'une licence de presseur d'habits refusé.
Lecture d'une lettre de la Société L'Air Liquide re aprandissement de leur manufacture.
Lecture d'une lettre de M. Guionneux Roy Beaubien re usage de la salle.
Lecture des rapports hebdomadaires suivants savoir:

1. Rapport sur M. Tremblay
2. Compte par M. R. Fournier
Et sur le mouvement de la caisse
qui sera contrôlé et
compté à M. (ancien) H. H. H.

Comp. Compagnie Limitée pour
la parage, par le
Comité de la rue St. Catherine
d'un hôtel par lequel
dans la ville de Montréal
surant les plans et devis
pour la construction d'un
magasin, et d'après les
plans de cette ville, au
No 215 de la rue St. Catherine
côté ouest de la ville, la
Compagnie de la
dépense de la
de la ville, au
accepté au montant de
deux mille (2000) \$ en
le total des capital
garantis de mille
cinq cents, ce montant de
pourrait redonner à la
main de la ville dans
cinq ans.

Le dit hôtel devant être
garanti pour une période
de cinq ans à compter de
premier novembre mil
neuf cent douze, ce montant
devrait être remis à la
ville avant le premier
septembre prochain et
avant

Le dit hôtel devant être
garanti pour une période
de cinq ans à compter de
premier novembre mil
neuf cent douze, ce montant
devrait être remis à la
ville avant le premier
septembre prochain et
avant

Le dit hôtel devant être
garanti pour une période
de cinq ans à compter de
premier novembre mil
neuf cent douze, ce montant
devrait être remis à la
ville avant le premier
septembre prochain et
avant

Le dit hôtel devant être
garanti pour une période
de cinq ans à compter de
premier novembre mil
neuf cent douze, ce montant
devrait être remis à la
ville avant le premier
septembre prochain et
avant

- 1. Du Chef M. Marchessault;
- 2. Du Dr. Lussier;
- 3. De M. J. B. Vanier;
- 4. Des évaluateurs, déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M. L. J. B. Vanier et annexes au sujet de la Connection des conduites souterraines de la Montreal Light & Heat Co. aux égouts de la Ville renvoyée au Conseil en Comité.

Proposé par M. St. Germain
Secrétaire par M. L. Tremblay
Et unanimement résolu:

1. Qu'il soit donné, à M. Jos. Dubault de faire les trottoirs 2e Avenue (côté est et ouest) entre la rue St. Catherine et Notre Dame;

2. Qu'il soit les trottoirs en dalle de pierre soient enlevés et remplacés par des trottoirs en ciment.

Proposé par M. J. B. Vanier
Et unanimement résolu:

Que cette assemblée soit suspendue pour quelques instants. Après quelques instants de suspension, l'assemblée reprend son cours avec les mêmes membres présents.

Proposé par M. Ch. Bélanger
Et unanimement résolu:

Qu'il instructions soient données à l'ingénieur de la Ville de prendre autant que possible sur la rue Notre Dame, tout l'espace nécessaire à la Chaux, en allouant cependant un espace d'au moins trois pieds, pour les trottoirs, pourvu qu'il n'y ait aucun inconvénient à ce faire.

deux fois la semaine
demande de faire entre
les premiers novembre
et le quinze mai 1913
une pénalité de dix
francs par jour (11⁰)
deux fois employé pour
tout et chaque jour de
retard dans la réception
des matériaux. Tout
le matériel provenant
de l'occupation de la ville
deux fois depuis son
changement à l'endroit
qui indiquent ingénieurs
de la ville, et par la
le Maire soit autorisé
à signer ce contrat pour
et au nom de la ville.
M. Charles Gosselin se
declare d'absent.

Que le Secrétaire soit autorisé de
faire enlever aux frais de la Ville, par
les diverses Compagnies, sous les poteaux entre
les rues Notre-Dame et Ontario, qui seront
nuisibles à l'exécution des travaux et les
faire replacer aussitôt aux frais de la Ville
aussitôt le travail complet.

Proposé par M. J. Lévesque
Secondé par M. Léon Tremblay
Et unanimement résolu:

Que les plans et devis du
bain projeté, préparés par M. Marc Dufresne,
soient acceptés et que les travaux en soient
commencés immédiatement à la journée par
les employés de la corporation.

Proposé par M. Ch. Bélanger
Et unanimement résolu:

Que M. Amable Lepointe
soit employé à peindre l'extérieur de la
Station No 2 à raison de trente-cinq centimes
à l'heure.

Et l'assemblée est adjournée.

Robert Fraser
Pro Mayor

M. Aisanceur 10 juillet 1912

Assemblée régulière.

Présents: M. M. les Conseillers
Ch. Bélanger
Robert Fraser
Léon Tremblay
J. Lévesque
Charles Gosselin

sous la présidence de M. le pro-Maire Robert
Fraser, formant un quorum.

Lecture et approbation des minutes

de la dernière Assemblée.

Lecture d'une pétition de M. J. O.
Eximard pour transfert en sa faveur de la
licence d'épicier de M. A. Gagnon au No 41, rue
Avenue.

Proposé et résolu unanimement:

Que cette application soit accordée
que le certificat en soit conforme et que M. le
Maire et le Secrétaire-Treasury soient autorisés
à le signer pour et au nom de la Ville.

Lecture d'une lettre de M. S. J. B.
Moin au sujet de comptes réclamés par
la Compagnie des Tramways de Montréal renvoyés
au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J. E.
Vanier au sujet de l'alignement de l'axe de
la Coulée.

Proposé et résolu unanimement:

Que demande soit faite à
M. l'ingénieur M. Dupresne de donner cet
alignement à M. Vanier.

Lecture d'une lettre de la Canadian
Naracy Co au sujet du placement des arbres
renvoyés à l'avisier légal avec le rapport
du surintendant M. J. S. Dubault.

Lecture d'une lettre de la United
Boys Co Ltd au sujet de la réduction de sa
taxe d'affaires renvoyés au Comité des Licen-
ces.

Lecture des rapports hebdomadaires sui-
vants savoir:

- 1^o Du Chef Marchesault sur l'observance du
Dimanche par le hôtelier; et sur le dépt. de police;
- 2^o De M. J. E. Vanier, sur l'équité
Collecteur de la 1^{ère} Avenue, sur les égouts construits
à la journée; sur les travaux d'aqueduc;

3^e Des mêmes sur le montant dû à la Montreal Water Works (#2,850.00) sur travaux d'acqueduc;

4^e Des mêmes sur les travaux d'égouts exécutés depuis le commencement de la saison;

5^e Des évaluations sur l'état d'avancement du rôle, sous déposés avec archives.

Lecture d'une lettre de M. L. J. Morin au sujet d'un échange de terrains entre la Ville et le Gouvernement, laissée sur la table.

Lecture d'une lettre de la Canadian Massam Trading Co. Ltd. au sujet de la clause de 10% de son contrat, renvoyée à la prochaine assemblée.

Lecture d'un procès verbal d'une assemblée de différents propriétaires et des représentants de la Ville de Maisonneuve au sujet de l'ouverture des rues Jeanne d'Arc (Charlemagne et autres) sur le lot No 17, du Village Incorporé d'Abchelaga.

Proposé par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

Que ce procès verbal soit ratifié, que les terrains dont il est question soient achetés ou acceptés gratuitement et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé d'en payer le montant à chacun des propriétaires intéressés, et que M. le Maire ou en son absence M. le pro-Maire, soit autorisé à signer tous documents ou actes notariés à cet effet.

Proposé par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

Lecture de la lettre de M. L. J. Morin

Que les Comptes et pièces justificatives appartenant au - ~~travaux~~ ^{travaux} soient approuvés et payés
Et l'assemblée est ajournée.

N^o 179
130
R. 7

[Signature]
Secrétaire

Robert Fraser
Pro Mayor

Maisonneuve 17 juillet 1912
Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Massé
et M. les Conseillers Isaac Dufresne
Chas. Belanger
M. Robert Fraser
J. L. Lemay &
Oct. Bernier formant

un quorum.

Proposé par M. J. L. Lemay
Et unanimement résolu:

Attendu que le Conseil de cette Ville reçoit ce soir une délégation des manufacturiers anglais au nouvel hôtel de ville de Maisonneuve, que cette assemblée soit immédiatement ajournée à vendredi le 9 courant au lieu et à l'heure ordinaires des réunions.

Et l'assemblée est ajournée.

Et advenant ce 19 juillet 1912
l'assemblée reprend son cours avec les mêmes membres présents.

Lecture d'une pétition de M. Joseph Blain pour transfert en sa faveur de la licence d'épicerie de M. Pierre Poudrette, au No 222 de la rue Bombonnière.

Proposé

Lecture de la pétition de M. Joseph Blain

Propose et résolu unanimement.

Que cette application soit accordée, que le certificat en soit conforme et que M. Le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à le signer pour et au nom de la Ville.

Lecture d'une lettre de la Maison Foster Co. Ltd. se plaignant de l'augmentation de sa taxe d'affaires ou licence renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. Thierry demandant communication des plans et profils de la rue Adélaïde pour étude préliminaire d'un tramway souterrain.

Propose par M. Ste. Belanger

Et unanimement résolu:

Que ce Conseil déclare à M. Thierry qu'il n'a aucune objection à ce qu'il prenne connaissance des plans et profils demandés sujet cependant au consentement de l'ingénieur de la Ville.

Lecture de requêtes de plusieurs citoyens demandant des trottoirs en l'ément aux endroits suivants savoir:

- 1^{er} Rue Jeanne d'Arc, côté ouest, entre Adam et St. Catherine.
- 2^{er} Quatrième Avenue, côté est entre St. Catherine et Adam.
- 3^{er} Rue Adam côté nord, entre 1^{re} et 2^e Avenue.
- 4^{er} Rue Jeanne d'Arc côté ouest entre Adam et Lafontaine.
- 5^{er} St. Catherine, côté sud, entre 1^{re} et 2^e Avenue.

Propose et résolu unanimement que ces diverses demandes pour trottoirs soient accordées et que M. Jos. Dubault reçoive instructions en conséquence.

Lecture d'une lettre de M. R. Bultrey re usage de la salle pour la soirée du 22 août 1912.

M. Ste. Belanger

M. Thierry - l'ingénieur de la Ville

M. Ste. Belanger

M. Ste. Belanger

Propose et résolu unanimement que cette demande soit accordée.

Lecture d'une lettre de M. Cassonmeure / Roy Beaulé demandant l'aide pécuniaire de la Ville pour l'achat d'habits etc.

Propose et résolu unanimement que réponse soit faite que cette demande est du ressort du gouvernement et qu'il est illégal pour la Ville de Cassonmeure de venir en aide à ce corps de cadets dans le sens demandé.

Lecture d'une lettre de plusieurs citoyens au sujet du bruit des sifflets des locomotives du Grand Nord renvoyée à l'aviséur légal.

Lecture d'une lettre de M. Gardane sollicitant une entrevue avec le Conseil accordée pour mercredi prochain.

Lecture d'une lettre de M. J. P. Péro, Taschereau et autres (pour M. Gros Pasconi) au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame renvoyée à l'aviséur légal.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

- 1^{er} Du Chef. H. Marchessault sur l'absence du dimanche par les hôteliers;
- 2^{er} De M. J. E. Vanier sur les travaux d'agueduc; sur les égouts construits à la journée; sur l'épandage collecteur de la 1^{re} Avenue;
- 3^{er} De M. Magt Lepine greffier de la Cour du Recorder;
- 4^{er} De M. C. A. Reera sur une certaine construction de théâtre par M. A. Sperkator, sans déposer aux archives.

Lecture d'une réponse de la Montreal Light Heat Power Co. sur le bon fonctionnement du système d'éclairage dans la Ville renvoyée au Conseil en Comité.

Propose

M. Ste. Belanger

M. Ste. Belanger

M. Ste. Belanger

M. Ste. Belanger

M. Ste. Belanger

Propose par M. (Ph. & Belanger)
Et unanimement résolu:

Que la Compagnie des
Tramways de Montréal soit autorisée à
établir une courbe à la rue ~~Montreal~~ aux
travers de la Ville afin d'interrompre le
moins possible la circulation des chars sur
la rue Notre Dame durant l'exécution des
travaux de pavement.

Que le Secrétaire-Président soit
autorisé d'acheter de nouveau la Montreal
Water Works que les coupes qu'elle fait ac-
tuellement dans les rues de cette Ville pour
la pose de ses conduites d'eau, ne sont pas
réparés convenablement et que la Ville de
Montréal gardera en main des fonds de
la Compagnie, un montant suffisant pour
réparer ces coupes et mettre la rue dans le
même état qu'auparavant.

Propose par M. O. Dupresne
Et unanimement résolu:

Que cette assemblée soit
suspendue quelques instants.

Après quelques instants de suspension
l'assemblée reprend son cours avec les
mêmes membres présents.

Lecture d'une lettre de la Banque
d'Orchelaga en date du 19 juillet, 91,
adressée à M. Oscar Dupresne le Président
des Finances et offrant d'acheter les nouvelles
debentures de la Ville de Monroville au
montant d'un million de dollars (\$1,000,000) à
quarante ans du premier mai, 91, avec
intérêt au taux de quatre et demi (4½%)
pour cent par an payable semi-annuellement
à quatre-vingt-dix-sept et demi (97½) net

Marlborough
R.F.
M.L.P.

M.L.P.

M.L.P.

M.L.P.

et en prendre livraison le premier septembre
prochain (1912).

Propose par M. O. Dupresne
Secondi par M. R. Fraser

Et unanimement résolu:

Que cette offre soit acceptée
et que M. le Maire et le Secrétaire-Président
soient autorisés à faire la livraison de ces
debentures à la Banque d'Orchelaga et que
copie de cette résolution soit transmise à la
dite Banque sans délai.

Propose par M. O. Dupresne
Et unanimement résolu

Après les fins
d'achat de
la rue Sher-
brooke

Que les lots Nos. 18-1127, 1051,
1005, 1042, 1058, 1097, 1134, 1090, 1128, 1057, 1088 &
1089 du village d'Orchelaga, soient achetés res-
pectivement de M. Parfait, Popolin, et Joseph
Guénel & Joseph Leblanc, au prix de
soixante-dix centins (70¢) le pied.

Que le Secrétaire-Président soit
autorisé d'en payer le montant excepté pour
ce qui est dû ou reste dû à M. Isaac
Président qui lui sera payé suivant les
conventions faites avec les propriétaires si-
désus nommés, et que M. le Maire, ou en son ab-
sence, M. le Procureur, soit autorisé à signer
sous actes notariés à cet effet.

Lecture d'une soumission de M. J. C.
Bourassa et fils au sujet de l'assemble-
ment de la nouvelle salle du Conseil.

Propose et résolu unanimement:

Que cette soumission soit acceptée
et que le contrat soit accordé audit M. J. C.
Bourassa aux conditions de sa soumission.

Propose

achet terrain pour rue

M. J. C. Bourassa et fils

Qui il soit répondu à M. Viau que la rue de Laford étant une rue privée la Ville ne peut y faire de travaux.

Lecture d'une pétition de M^{rs} Aporkato & Lerito au sujet de l'érection d'un théâtre.

Propose est résolu unanimement que ce permis soit accordé.

Lecture d'une lettre de la Royal Securities Corporation Limited re position financière de la Ville, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

- 1^{er} Du Chef Marchésault sur l'absence du dimanche.
- 2^o De M^{rs} Mag^r Lepine, Guffin de la Cour du Belvédère,
- 3^o De M^{rs} J. E. Vanier sur les travaux d'épave de la 1^{re} Avenue, sur les égouts à la source, sur les travaux d'aqueduc, sur le terrassement restant à faire.
- 4^o Des évaluateurs sur l'état d'avancement du rôle, sous déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M^{rs} L. J. A. Moirin au sujet de l'ordonnance de la Commission des Chemins de fer pour l'embranchement projeté du Pacifique Canadien à travers M^{rs} Gissonneure.

Propose par M^{rs} J. E. Dufresne
Et unanimement résolu:

Que M^{rs} L. J. A. Moirin, l'avocat légal de la Ville, soit autorisé d'intester un appel de ce jugement, soit au Cabinet fédéral ou en Cour Suprême.

Lecture d'une lettre de M^{rs} J. E. Vanier au sujet du redressement de certaines rues, renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de même

Lecture des rapports hebdomadaires

1^{er} photo de la

M^{rs} J. E. Dufresne

M^{rs} J. E. Vanier

au sujet de l'épave d'une partie du territoire des Quarantiers Longue-Pointe, renvoyé au Conseil en Comité.

On ouvre les soumissions pour charbon et comme les soumissions varient pour tout au même prix, il est proposé et résolu que la commande de 2000 charbon soit: 231 tonnes soit divisée également en cinq parties égales et accordées aux soumissionnaires moins M^{rs} J. E. Dufresne, et que ce charbon soit payé sur la balance des soumissionnaires d'écoles.

Lecture d'une réponse de la Nouvelle Lande Limited au sujet de la cession de ruelles.

Propose par M^{rs} J. E. Dufresne
Deuxième par M^{rs} L. Pelanquer

Et unanimement résolu:

Que les ruelles accordées par la Compagnie susdite soient acceptées dans les conditions y mentionnées.

Propose par M^{rs} J. E. Dufresne
Et unanimement résolu:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N^o 132 soumise ce soir au Conseil et initiales par M^{rs} le Président des Finances soient approuvés et payés.

Lecture d'une lettre, de M^{rs} H. L. Auger en date du 24 juillet 1912, transposant à la Ville de M^{rs} Gissonneure les permissions de vente qu'il a obtenues sur les lots Nos. 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1118, 1119.

24 juil. 1912

Charbon

Cession ruelles Nouvelle Lande Lt.

Liste 132

M^{rs} H. L. Auger

1124

ADP
mly

1120, 1121, 1122, 1123, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129
1131, 1131, 1132, 1133, 1134, 1134a du Cadastre
No 18 du Village Incorporé d' Hochelaga,
soit en tout 70 lots pour l'ouverture de la rue
Sherbrooke, contenant la dite lettre, ses dé-
boursés et son mémoire de frais et certaines
avances faites aux détenteurs des promesses
de vente.

Proposé par M. O. Dufresne
Secrétaire par M. L. Bélanger
Et unanimement résolu:

Que ces transports de fran-
ses de vente soient acceptés par la
Ville, que des contrats notariés soient
passés entre les vendeurs et la Ville de
Montréal à l'effet de mettre cette der-
nière en possession de ces lots et que le
Secrétaire-trésorier soit autorisé de payer aux
intéressés la balance leur revenant sur ces
dits lots, et qu'il soit de plus autorisé d'a-
vertir les personnes intéressées que la Ville
accepte ces transports, et que M. le Maire en en soit ad-
visé.

Proposé par M. O. Dufresne
Et unanimement résolu:

Que demande soit faite
à la Sharrington Deaton Powell, si elle préfère
vendre les lots nécessaires à l'ouverture de la
rue Sherbrooke lui appartenant, de gré à gré,
à la Ville, ou si elle préfère procéder par
expropriation.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il soit donné instruction
à Canadian Press & Printing Co. Limited
de ne plus déposer sur le quai le macadam
qu'elle enlève de la rue Notre-Dame, mais
de le déposer dans les ruelles avoisinant la

présence de M. le préparé
à signer tous
ces effets
ADP
mly

Sharrington Deaton Powell
Can. Press & Printing Co. Ltd.

que Notre-Dame, sous la direction du Surintendant
M. Dubault et que ce dernier soit autorisé
d'appointer un employé pour faire la distribution
de ce macadam dans les ruelles, partout où il
sera jugé nécessaire.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet de la Ville de
Montréal en faveur de la Compagnie Construction
Co., au montant de Soixante-Sept Mille Six
cent cinquante-et-une francs (\$67,651.00)
échu à la Banque d'Hochelaga le treize
juillet courant soit renouvelé pour un autre
mois pour le même montant à la même
Banque et à compter de la même date et
que M. le Maire et M. le Président des Finances
et le Secrétaire-trésorier soient et soit par
les présentes autorisés à signer ce billet en re-
nouvellement pour et au nom de la Ville.

Billet de 67,651.00
M. le Maire et M. le Président des Finances
et le Secrétaire-trésorier

Proposé et résolu unanimement:

Après l'arrivée les séances de ce
Conseil soient tenues jusqu'à nouvel ordre, dans
la salle des Comités du nouvel hôtel-de-Ville
de Monseigneur au coin des rues Ontario &
Pie IX.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud
Maire

M. O. Dufresne
Secrétaire
Assemblée régulière tenue dans la salle
des Comités du nouvel hôtel-de-Ville de Mon-
seigneur au coin des rues Ontario & Pie IX
Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
M. le Secrétaire O. Dufresne.
M. L. Bélanger

transfert soit refusé.

Lecture d'une pétition de la Montreal Granitrapp Co. contenant des suggestions au sujet du parage permanent de certaines rues de cette Ville.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il soit répondu à la Compagnie que le Conseil a déjà demandé à cette dernière le genre de parage qu'elle préférerait et que ce

Lecture d'une pétition a été adoptée par le Conseil et qu'il

lettre de M. St. est trop tard maintenant pour faire des changements.

Lecture d'une lettre de la Commercial Plate Glass Insurance Co., au sujet d'un bris de glace, renvoyée à l'avisement légal.

Lecture de lettres d'application de M. M. A. Paquette, Jos. Ross et E. Tremblay comme Constables, renvoyées au Comité de Police et feu.

Lecture des requêtes pour trottoirs en ciment avec trottoirs suivants, savoir: Des propriétaires des B. pour trottoirs sur cette avenue, côté nord, de la rue Notre Dame au fleuve. De la United Shov Machinery Company of Canada pour trottoirs rue Bennett, côté ouest, à partir du Chemin de fer Canadian Northern jusqu'à la rue Boyce.

De la même Compagnie re réparation de la rue Bennett, service de chars rue Girard, et service d'express.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il instructions soient données à M. Jos. Dubault de construire les trottoirs demandés ci-dessus et que pour ce qui concerne les autres demandes, le Secrétaire soit autorisé d'écrire aux intéressés dans chaque cas. - En plus des trottoirs ci-haut spécifiés, M. Dubault est aussi

Lecture d'une pétition de la Montreal Granitrapp Co. ...

autorisé à construire un trottoir en ciment rue Ste Catherine, côté nord entre les rues Desjardins et St. ...

Lecture d'une lettre du Club Ouzouer re usage de la salle de spectacle accordé.

Lecture d'une lettre de M. Pierre Gauthier à l'effet de relever le trottoir sur la rue Bigon renvoyé à M. Dubault pour rapport.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

- 1^{er} Du Chef Marchessault du 5 et 14 août, sur l'observance des dimanches.
- 2^o De M. Magt Lévesque greffier de la Cour du Recorder, aussi du 7 et 14 août.
- 3^o De M. J. Vanier sur les travaux d'égouts et de pavage.
- 4^o Des évaluateurs sur la confection du rôle, sous déposés aux archives.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il instructions soient données à M. Jos. Dubault de pousser les travaux d'égouts, de pavage ou autres avec diligence et activité et sans délai, de détruire le moins possible la charrie et les traverses des rues de manière à les utiliser ailleurs.

Lecture d'une lettre de la Shawinigan Water Power Co. au sujet de la vente de certains de ses lots pour l'ouverture de la rue Sherbrooke.

Proposé par M. Oscar Dupras et unanimement résolu:

Que l'offre de la Shawinigan Water Power Co. dans sa lettre du 7 août est soit acceptée, aux conditions y mentionnées pourvu que la Ville n'achète de la Compagnie au prix mentionné que le terrain nécessaire à la prolongation de la rue Sherbrooke, savoir

Lecture d'une lettre de M. Pierre Gauthier ...

sur une distance de cent pieds de largeur par la profondeur du lot.

Lecture d'une lettre de M. L. J. L. Moquin au sujet d'un échange de terrain avec le gouvernement pour la construction du bureau de poste.

Proposé et résolu unanimement:

Que le Consentement à cet échange soit demandé à M. J. Moquin, l'ancien propriétaire, tel que demandé dans cette lettre.

Lecture d'une lettre de M. Decar Benecal au sujet de la réclamation Dini & Marozza.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il soit répondu que la Ville n'a jamais eu affaire à M. Dini & Marozza et qu'elle ne reconnaît pas leur réclamation.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet de la Ville de M. Desnoyers en faveur de M. Carré Construction Co Ltd, au montant de soixante-sept mille six cent cinquante et une centimes (#67651.00) échéant à la Banque d'Hydro-Québec, succursale M. Desnoyers, le siège comant, soit renouvelé pour un autre mois à compter de la même date à la même Banque en y ajoutant les intérêts et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Ville.

Le Secrétaire soumet une liste de différents objets pour l'ameublement de l'hôtel de ville.

Proposé par M. Decar Duprasne

Et unanimement résolu:

Que le Secrétaire soit

échange terrain bureau poste
Dini & Marozza
billet 67651.00 renouvel.
meuble h. de v.

autorisé d'acheter ce qui lui restera à propos pour cet ameublement.

Lecture d'une lettre de M. H. Paves au sujet de l'épave collecteur de la rue Pie IX, en construction.

Proposé par M. Ch. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que l'ingénieur Paves soit autorisé de donner les alignements et le niveau pour ce collecteur et que M. Jos. Dubaut soit autorisé de commencer ce travail immédiatement.

Proposé et résolu unanimement:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N° 134 soumise ce jour au Conseil et initiée par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Proposé par M. Ch. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que le Surintendant soit autorisé de faire assurer les hommes qui travaillent dans les tranchées des égouts, au taux ordinaire.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, Maire.

M. J. L. Moquin
Secrétaire

M. Desnoyers, 28 Août 1912.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud, et M. M. les Conseillers Decar Duprasne,

Ch. Bélanger,

Robt. Grassin,

Lévy Grombly,

J. E. Lemay &

Ed. Germain, formant

M. L. J. L. Moquin
c. 134
no 2-134

un quorum.

Lecture et approbation des minutes des trois dernières assemblées.

Lecture d'une lettre de M. L. Gervain Guerin Raymond contenant une proposition des frères de l'école chrétienne concernant la cession à la Ville des rues Stmand et du Parc et lettre de M. L. J. A. Moquin à ce sujet.

Proposé par M. Des. Dupresne.

Secondé par M. Chs. Pelançon.

Et unanimement résolu:

Que la proposition contenue dans cette lettre soit acceptée par le Conseil de la Ville de M. Guerin Raymond; qu'un contrat soit préparé en conséquence et que M. Le Maire soit autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

Lecture d'une lettre de M. P. Peland, constable pour aide pécuniaire et lettre du D. Ferland à ce sujet, renvoyées au Comité de Police d'en.

Lecture d'une lettre de M. P. East au sujet de l'obstruction de sa propriété rue Notre-Dame, renvoyée à M. J. A. Dubault.

Lecture d'une lettre de Lasalle Hardware, 230 Lasalle, demandant le patronage de la Ville.

Proposé et résolu unanimement.

Qu'instructions soient données à M. J. A. Dubault d'inscrire le nom de Lasalle Hardware sur la liste des fournisseurs.

Lecture d'une lettre de M. A. P. P. demandant la position de gardien de l'hôtel-de-ville, renvoyée au Comité de l'Hôtel de Ville.

Lecture d'une lettre de la St. Lawrence Supar Rfglo. au sujet de la chaîne et

minutes
Lecture des lettres de M. L. Gervain Guerin Raymond à M. Le Maire
Lecture d'une lettre de M. P. Peland constable
Lecture d'une lettre de M. P. East
Lecture d'une lettre de M. P. Peland Hardware
Lecture d'une lettre de M. A. P. P.

de trottoir en face de sa propriété rue Notre-Dame, renvoyée à l'ingénieur.

Lecture d'une lettre du Chef Marchessault demandant l'achat d'accoutrements et harnais pour les constables et officiers.

Proposé et résolu unanimement:

Que des soumissions soient demandées aux marchands de cette Ville pour mercredi prochain.

Lecture d'une lettre de M. Ch. Joubert se plaignant d'une nuisance causée par le macadamage de la rue en arrière de sa maison, renvoyée à M. Dubault avec autorisation d'y voir.

Lecture d'une lettre de M. P. Hagi demandant le remboursement d'une glace brisée, renvoyée à M. Dubault avec autorisation de remplacer la vitre brisée.

Lecture d'une lettre de Dame V. Moise Richard demandant de placer ses deux enfants dans une institution.

Proposé par M. Chs. Pelançon.

Secondé par M. J. A. Dubault.

Et unanimement résolu:

Que les deux enfants de M. Moise Richard soient envoyés à l'institution de Montfort aux frais de la Ville.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants savoir:

- 1^o Du Chef Marchessault sur l'observance du Dimanche par les hôteliers.
- 2^o De M. Magt. Lévesque sur la tenue du Recorder.
- 3^o De M. J. A. Dubault sur les travaux d'agrandissement et d'ajouts, tous déposés aux archives.

Lecture d'une réponse de la Montreal Grammar Sch. au sujet de l'impossibilité d'obtenir

du trottoir en face de sa propriété rue Notre-Dame
Lecture d'une lettre du Chef Marchessault
Lecture d'une lettre de M. Ch. Joubert
Lecture d'une lettre de M. P. Hagi
Lecture d'une lettre de Dame V. Moise Richard
Lecture des rapports hebdomadaires

Les poteaux en face de la propriété de M. J. Bernard déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M. J. Dusault au sujet de l'épout de la rue Pie IX.

Proposé et résolu unanimement.

Que des soumissions soient demandées par les journaux The Herald, The Observer, Le Terrain, Le Canada & La Presse pour mercredi prochain pour la construction du canal d'épout de la rue Pie IX s'étendant de la rue Notre Dame au fleur, suivant les devis et spécifications préparés par M. J. Vanier.

Ces soumissions devant être déposées au bureau du Secrétaire-Trésorier pour mercredi le 4 septembre prochain à midi.

Lecture d'une réponse de la Cité de Montréal déclarant que l'accident Beau-dry n'est pas arrivé sur les travaux de la Cité déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M. J. Vanier au sujet de la répartition du coût de l'épout de la Coulee.

Proposé par M. D. Dupres
Secondé par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

Que le coût de cet épout soit réparti en bloc sur les propriétaires des lots qui traversent cette Coulee dans la proportion des deux tiers (2/3), l'autre tiers (1/3) devant être payé par la Ville.

Proposé et résolu unanimement:

Que les Comptes & pièces justificatives apparaissant à la liste No 1351 soumise ce soir au Comité & initiées par M. le Président des Finances soient approuvés & payés.

Proposé et résolu unanimement:

Lecture de la lettre de M. J. Vanier au sujet de la Coulee d'épout. - 20-11-1885

Que la Montréal Water Power Co. soit notifiée d'avoir à faire rouler immédiatement les rues qui elle a baissées en mauvais ordre après la pose de ses tuyaux à l'eau.

Que M. J. Dusault reçoive instructions de continuer le trottoir en bois sur la rue Girard jusqu'à la rue Bombonière, avec les vieux matériaux en stock.

Que M. J. Dusault soit autorisé de réparer le trottoir en ciment en face de la propriété Eug. Mellet & Lisalle & Adam, sous le plus court délai.

Que M. J. Dusault soit autorisé de demander des prix pour le charroyage de l'asphalte acheté de la Elder & Sons Asphalt Co. et d'accorder l'entreprise au plus bas prix et de préférence aux gens de Montréal.

Que des soumissions soient demandées pour la fourniture de deux mille pieds (2000) de boyaux à incendie.

M. Lévi Tremblay propose, et il est unanimement résolu:

Que des félicitations soient adressées à M. Alexandre Michaud, Maire de la Ville de Montréal à l'occasion de sa nomination comme l'un des membres de la Commission des Parcs récemment formée par le Gouvernement provincial; que cette nomination est un honneur pour la Ville de Montréal et en plus la Ville en retirera de grands avantages au point de vue de son embellissement.

Et l'assemblée est adjournée.

Alexandre Michaud, maire

[Signature]
Secrétaire

Lecture de la lettre de M. J. Vanier au sujet de la Coulee d'épout. - 20-11-1885

M. Aisrmeurs 4 septembre 19.
Assemblée régulière.

Présents: M. le Curé Alexandre Michaud
M. le Conseiller Oscar Dupresne,
Chas. Pelançon,
R. Fraser,
L. Tremblay,
J. E. Lemay &
Jot. Germain

formant un quorum.

Lecture et approbation des minutes
de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M.
L. Pasquini pour licence de magasin n. 566
rue Notre Dame.

Proposé et résolu unanimement:

que cette demande soit refusée.

Lecture d'une lettre de M. R. H. Lan-
shier au sujet des traverses aux intersections
des rues et mauvais arrosage des traverses.

Proposé et résolu unanimement:

que le Surintendant et M. le
M. Levesque soient chargés de remédier
à ce dont se plaint M. Lanshier.

Lecture de pétition de M. M. Bisson-
nette & Blain pour trottoirs en ciment
rue Lacombe côté est à partir de la rue
Adam jusqu'à la rue Lafontaine et rue Jeanne d'Arc
côté est de la rue Adam à la rue Lafontaine.

Proposé et résolu unanimement:

que ces demandes soient accordées
et qu'en plus il soit construit un trottoir
en ciment sur la rue Adam côté nord, en
face de l'église protestante au coin de la Rue
Lacombe et que M. J. G. Gaudin soit
notifié en conséquence.

Lectures des pétitions
de M. Pasquini
de M. Lanshier
de M. Bissonnette & Blain

Lecture d'une proposition de la
Dernière Advertising depuis les enseignes
et numéros de rues.

Proposé et résolu unanimement:

que le Secrétaire soit chargé de
faire rapport à la prochaine assemblée du
nombre de coins de rues compris entre le fleuve
St Laurent et la ligne du Grand Nord et
qu'un échantillon de ces enseignes soit demandé
à la Société Compagnie avant pour la prochaine
assemblée.

Lecture d'une lettre de la Montreal
Grammar Co au sujet du drainage des
rues dans lesquelles la Ville fait des travaux;
re renvoie au Comité des Chemins.

Lecture d'une lettre de l'Hospice
de la Providence pour venir en aide aux
vieillards et orphelins.

Proposé et résolu unanimement:

que M. le Conseiller Oscar
Dupresne, Robert Fraser et J. E. Lemay
soient nommés en Comité pour reconstruire
les locaux de la Providence et M. le Curé de
M. Aisrmeurs au sujet de l'établissement
d'un hospice et d'un hôpital pour les malades,
les pauvres, les vieillards et les orphelins.

Lecture des rapports hebdomadaires

suivants:

- 1^{er} Du Chef Marchand sur l'observance du dimanche
- 2^o De M. Magt. Lepini sur la Cour du Record;
- 3^o De M. E. Vanier sur les travaux d'épave et
d'aqueduc, sous déposés aux archives.

Lecture d'une lettre de M. J. E.

Vanier au sujet de propositions demandées
pour l'épave de la rue St-Jacques et spécifications
à ce sujet, déposés aux archives.

Lectures des lettres
de la Montreal Grammar Co
de l'Hospice de la Providence
de M. J. E. Vanier

Montreal le 11 sept. 1912

Assemblée régulière

Présents: M. le Maire Alexandre Machaud
et M. les Conseillers Oscar Dupont

Ch. Belanger
Robt. Travers
J. E. Lemay
Léon Tremblay
Doct. Germain for-

mand un quorum. Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une soumission de M. A. Gillet, pharmacien soumettant le prix de divers articles pour le département de santé.

Proposé par M. Doct. Dupont

(Et unanimement résolu:

Que le Dr. Lussier reçoive immédiatement instruction d'acheter dans le gros, et non ailleurs, le vaccin et la formal. d'hyde et le soufre dont il a besoin pour le département de santé.

Lecture d'une lettre de Montreal Tramway Co. re dommages causés à sa voie coin des rues Notre-Dame et Lacombe.

Proposé par M. Ch. Belanger et unanimement résolu:

Que la Compagnie de Cassan Parisis soit notifiée de ce dont se plaint la Montreal Tramway Co. et de la tenir responsable des dommages causés.

Lecture d'une lettre de M. L. Comtois demandant la plantation d'arbres et la construction de trottoir en ciment au coin sud-est des rues Adam et Arund.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'il soit répondu à M. Comtois que M. Dubault ayant instruction de faire la

M. le Maire et M. les Conseillers

plantation de 500 arbres cet automne des arbres seront plantés à l'endroit demandé et qu'instruction soit également donnée à M. Dubault de construire le trottoir demandé.

Lecture d'une lettre de D. G. Co. Ltd au sujet de l'établissement de kiosques dans cette Ville renvoyée à la prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de M. L. J. B. Moquin au sujet de la pose de tuyaux d'aqueduc dans cette partie des rues Lacombe et Lacombe, étant la propriété des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Proposé par M. J. Dupont

Et unanimement résolu:

Qu'instructions soient données à M. l'ingénieur Vanier de supprimer des contrats de la Montreal Water & Sewer Co. la pose de tuyaux à l'eau appartenant au plan général d'aqueduc de la Ville, dans cette partie de la rue Lacombe de même que dans cette partie de la rue Lacombe dans le cas où la Ville ne pourrait obtenir le consentement des Frères pour le passage de ces tuyaux à l'eau.

Lecture d'une lettre de M. L. J. B. Moquin au sujet du mauvais service de l'éclairage électrique fourni par la Montreal Light Heat & Power Co. pour l'éclairage des rues.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'instruction soit donnée à M. D. Campeau d'inspecter le système de la Compagnie dans les limites de cette Ville pour constater la déficience de ce système et de faire rapport au Conseil à la prochaine assemblée; M. J. Dubault devra aussi faire rapport sur le nombre de lampes en opération.

Lecture d'une lettre de M. L. J. B. Moquin au sujet du service des tramways rue Ontario.

Proposé et résolu unanimement:

M. le Maire et M. les Conseillers

Soulée.

Propose par M. Desjardins
Et unanimement résolu:

Qu'une somme de cinq mille (\$5000.00) piastres soit payée en acompte à la Montreal Light Heat Power Co. pour l'éclairage de la Ville de Monroville, cette dernière se réservant le droit de vérifier plus amplement le compte déjà fourni.

Propose par M. C. Bélanger
Et unanimement résolu:

Que M. Gas Dubault soit chargé de faire un relevé du nombre de verges et du coût des trottoirs en ciment construits en 1911.

Propose par M. Desjardins
Et unanimement résolu:

Qui instructions soient données à M. J. E. Vanier de faire poser par la Montreal Water Power Co. au prix du contrat en cours, un tuyau de 6 à 8 pouces suivant qu'il le jugera à propos dans cette partie de la rue Drondega, s'étendant de la rue Ontario jusqu'à une profondeur de 190 pieds, avec deux bornes-fontaines munies de deux orifices pour pompe à vapeur.

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à la Montreal Water Power Co. lui demandant de se conformer sans délai à l'obligation qu'elle a contractée de poser un marche tuyau d'alimentation sur la 1^{re} Avenue à partir des limites nord de la Ville jusqu'à la rue Ontario.

Propose et résolu unanimement:

Que les Comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste No 137 soumise ce soir au Conseil et initialisée par M. le Président des Fi-

L'Assemblée a été tenue le 10 septembre 1911 à 8 heures du soir au Conseil Municipal.

Finances soient approuvées et payés.

Propose et résolu unanimement:

Que le billet de la Ville de Monroville en faveur de la D'Arria construction au montant de \$68,029.10 échéant à la Banque d'Halifax, succursale Monroville le 19 septembre courant, soit renouvelé pour un autre mois, à compter de la même date à la même Banque, en y ajoutant les intérêts, et que M. le Maire et le Secrétaire Trésorier soient autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Ville.

Lecture du rapport précédent, soumis:

1. Rapport du Comité de Police et de

Monroville, 10 septembre 1911.

Au Conseil de la Ville de Monroville.

Messieurs,

Les soussignés Robert G. Gaudet, Président,

J. B. Lenoir et

J. B. Lenoir, membres du

Comité de Police et de cette Ville ont l'honneur de vous faire rapport qu'à leur assemblée du 6 septembre courant à laquelle étaient aussi présents: M. le Maire Alexandre Macpherson et M. le Conseiller Desjardins, M. C. Bélanger et Lévis Tremblay il a été résolu ce qui suit, savoir: Étant ouvertes les soumissions pour l'accouchement

L'Assemblée a été tenue le 10 septembre 1911 à 8 heures du soir au Conseil Municipal.

Étant ouvertes les soumissions pour l'accouchement des Constables d'accorder les Contrats suivants aux personnes et prix ci-après mentionnés:

- M. Desjardins: 8 palettes pour officiers avec celles en moule de fer, semblables à celui actuel du chef, à \$50.00; 8 tringues d'officiers @ \$25.00; 32 panes de mitaines noires @ \$1.25.
- M. Desjardins: 33 sweaters
- M. J. B. Lenoir: 32 panes fantaisies (over shoes) à \$2.50 la paire.
- M. C. Bélanger: 23 panes fantaisies pour Constables
- M. G. Lafont: 23 Anvers pour Constables

M. H. K. Martin: 23 (rapport à #365)

Et l'assemblée est ouverte.

Le tout humblement soumis.

(Signé) Robert Fraser
Octave Germain
J. E. Lemay.

Proposé et résolu unanimement:

Que ce rapport soit adopté.

2^e Rapport hebdomadaire du Chef Marchand
sur l'observance du Dimanche.

3^e Rapport hebdomadaire de M. Mag. Lefevre
greffier de la Cour du Recorder, déposés aux archives.

3^e Rapport de M. J. E. Vanier re estimation
des ouvrages d'aqueduc possédés par la Montreal Water
Works.

Proposé et résolu unanimement:

Que M. J. E. Vanier soit prié de
fournir au Conseil les détails des prix sur lesquels
il s'est basé pour établir les prix contenus dans son
rapport.

Et l'assemblée est ouverte.

Alexandre Michaud
Maire.

[Signature]
Secrétaire

rapport hebdo.

M. rassemblée, 18 Septembre 1912.

Assemblée régulière:

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. M. les Conseillers Oscar Duperré,
Chr. Bilanquet,
Robert Fraser,
J. E. Lemay,
Lévi Dumblay &
Oct. Germain, formant

un quorum. Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.
Lecture d'une réclamation, de la part de
M. R. Sphère Gratton pour accident à son cheval.
Renvoyé, à l'avenir, légal.

Lecture d'une lettre de M. Marinus Duperré
au sujet de la construction d'édifices pour les
départements de Santé et des Chemins etc

Proposé et résolu:

Que M. M. Du Sault & Dr. Lussier soient
autorisés d'avoir, à suivre l'exécution de ces
travaux.

Lecture d'une lettre de M. Jos. Desvaillès
au sujet du paiement du loyer des malapheur
que la Ville lui a loués.

Proposé et résolu unanimement:

Que l'offre de M. Desvaillès dans sa lettre
soit acceptée.

Lecture d'une lettre du Dr. Lussier au
sujet de l'état de la rue en arrière de la pro-
priété de M. Chr. Joubert, aux Notre-Dame, renvoyé
au surintendant des chemins avec autorisation
de remédier à ce dont se plaint M. Joubert et au
besoin de lui construire un puisard.

Lecture d'une lettre de la Montreal Light
& Heat & Power Co. au sujet de la pose d'une
conduite à gaz sur le côté sud de la rue Ontario

rapport hebdo. Michaud le Maire

rapport hebdo. Jos. Desvaillès malapheur

en vue du passage permanent que la Ville y fait actuellement construire. Renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de la Montreal Light Heat & Power Co. se plaignant des dommages causés aux conduites à gaz sur la rue Pie IX. Renvoyé à l'ingénieur Camier.

Lecture d'une lettre de la United Shoe Machinery of Canada demandant des trottoirs sur Bennett.

Proposé et résolu unanimement:

Que le Surintendant des chemins soit autorisé de construire un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Bennett, à partir de la track du Grand Nord jusqu'à la manufacture United Shoe Machinery of Canada, le trottoir permanent devant être fait que l'an prochain.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

- 1° Du Chef Machiniste;
- 2° De M. J. Camier;
- 3° De la Cour du Recorder;
- 4° Du Sr. P. Lussier, sous dépenses aux archives.

Lecture d'une liste du Sr. Lussier contenant les articles dont il a besoin pour son département. Renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'un rapport de M. Campeau au sujet de l'éclairage des rues.

Proposé et résolu:

Que instructions soient données à M.

Campeau de tenir un record de du temps que les lampes restent allumées et d'en faire un rapport à chaque fois que ces lampes seront allumées trop tard et éteintes trop à bonne heure. Il devra aussi notifier la Compagnie que les lampes ne sont pas tenues dans un état de propreté convenable.

M. H. G. L.

Lectures

M. J. Camier

M. Campeau

D. Campeau - surveillance des lampes

Proposé par M. Oscar Dupre.

Et unanimement résolu:

Que l'ancien légat M. L. J. S. Marin soit et est par les présentes autorisé de préparer et de présenter à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, les amendements à faire à la charte de la Ville de Moncton. M. Marin devant faire à ce sujet tous les déboursés nécessaires à cette fin et donner les avis requis.

Lecture d'une réponse de la Canadian Northern Quebec Ry. Co. au sujet du sifflement des locomotives.

Proposé et résolu unanimement:

Que le Chef reçoive instructions de faire surveiller les ingénieurs des locomotives qui font siffler leur machine sans nécessité durant la nuit, de prendre le nom et le numéro de la résidence de l'ingénieur et faire rapport.

Lecture d'une lettre de remerciements de St. Paul's Baptist Church au sujet de la salle de spectacle, déposée aux archives.

Lecture d'un accusé réception de la Commission des chemins de fer au sujet du passage d'une ligne à travers Moncton, déposée aux archives.

Le plan préparé par M. O. Dupre pour la largeur du trottoir sur le côté nord de la rue Adam est soumis.

Proposé par M. Chs Bilanger,

Et unanimement résolu:

Que le Surintendant des chemins soit autorisé de construire un trottoir permanent dans cette partie de rue suivant le plan soumis, et que le Secrétaire - Trésorier soit

amendement à la charte

sifflement locomotives

chemin de fer

trottoir sur Adam

chargé de demander à M. Pierre Gauthier d'enlever la marche d'escalier de sa maison qui empiète sur la rue Stam.

M. M. Degryse & Co. sont entendus au sujet de leurs titres mitierologiques. A pris discussion le Conseil décide de donner une réponse pour mercredi prochain.

Proposé et résolu unanimement:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste No. 138 soumise ce soir au Conseil et initialé par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Proposé et résolu unanimement:

Que instructions soient données à tous les chefs des départements d'être présents à l'Hôtel de Ville, à toutes les assemblées régulières du Conseil.

Que instructions soient données à M.

Du Sault de faire une marche en ciment en face de la propriété de M. J. Mathieu, rue Leblanc, de façon à éviter toute réclamation en dommages.

Lecture d'une lettre de M. M. Lavoie &

Père demandant une exemption de taxes, refusé.

Proposé par M. Ch. Belanger.

Et unanimement résolu:

Que M. Du Sault, le Surintendant des chemins reçoive instructions de mettre de la grosse pierre en dessous des trottoirs en ciment pour les drainer comme cela se pratique à Montréal.

Que M. M. Duprene reçoive instructions de mettre sur les plans de la Ville à l'avenir le nom de "Boulevard Pie IX" au lieu de rue Pie IX.

M. M. Degryse & Co. - M. Du Sault - M. M. Lavoie & Père - M. Ch. Belanger - M. M. Duprene

Proposé par M. Oscar Duprene,
Secondé par M. Ch. Belanger.

Et unanimement résolu:

Que en réponse à la lettre de la Montreal Light Heat & Power Co. pour la pose d'un tuyau à gaz sur le côté sud de la rue Ontario, qu'il soit résolu ce qui suit:

La Ville consentira à laisser la Compagnie prendre possession du côté sud de la rue Ontario pour y placer sa conduite à gaz aux conditions suivantes:

1°. La Compagnie devra rembourser à la Ville le coût du déblaiement du macadam sur cette partie de la tranchée qu'elle fera pour y poser sa conduite à gaz, dans la proportion du déblaiement de la rue sur le côté sud.

2°. Le Conseil considère que le passage ne pourra résister à la pression sur une coupe fraîchement faite, il va falloir armer le béton du passage sur le côté sud de cette rue Ontario, et la Compagnie devra alors rembourser à la Ville le coût de l'armature de ce béton.

3°. La Compagnie devra exécuter le travail de façon à ne retarder en aucune manière les travaux de passage de cette rue; le Conseil accordera à la Compagnie un certain délai, sous la direction de l'ingénieur pour commencer ces travaux et les pousser avant les travaux de passage, mais la Ville se réserve, par son ingénieur, le droit, dans le cas où les travaux ne seraient pas poussés assez activement, de les faire arrêter sans formalités et la Compagnie devra consentir à arrêter ses travaux sur l'ordre dudit ingénieur.

M. Oscar Duprene - M. Ch. Belanger - M. M. Duprene

deuil qui vient de le frapper, et que copie de cette résolution lui soit transmise.

Proposé et résolu unanimement:

Que M. Jos. Desautels recoive instruction de mettre en son ordre la rue de Vallée entre les rues Laalle et Letour-neux.

Proposé par M. D. Dupras

Et unanimement résolu:

Que le Secrétaire-Prisonier soit autorisé de signer en faveur de la Banque d'Orchelagn la forme No 35 par laquelle la Ville depose à cette Banque une libération interimaire au montant de \$500,000. en garantie d'une avance du même montant, sur billets promissoires dont il est parlé à la résolution ci-dessus.

Proposé par M. Ch. Belanger

Et unanimement résolu:

Qu'il soit imposé une licence annuelle de cinq francs (\$5.00) sur tout agent pour la distribution de circulaires à domicile, et demeurant en dehors de M. d'Orchelagn.

Et l'assemblée est ouverte

Alexandre Richard, maire.

M. d'Orchelagn, 2 octobre 1912.
Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Richard,
M. les Conseillers Oscar Dupras,
Ch. Belanger,
Robt Fraser,
Léon Tremblay,
J. Lévesque

rue de Vallée

light debat. int. 500000

dans cabinet Ville 1871

M. d'Orchelagn
M. les Conseillers

Oscar Germain, formant un quorum.
Lecture d'une lettre de M. J. Pasquini et d'une requête des électeurs de M. d'Orchelagn demandant l'octroi d'une licence de boissons enivrantes dans un magasin au No 566 de la rue Notre Dame.

Proposé par M. Léon Tremblay

Secondi par M. J. Lévesque

Que la requête en faveur de M. Pasquini soit accordée que le certificat en soit conforme et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés à le signer pour et au nom de la Ville.

Le vote étant demandé et pris sur cette motion s'ensuivra comme suit:

M. Germain non; M. L. Tremblay oui; M. J. Lévesque oui; M. Robt Fraser non; M. Ch. Belanger non; M. Oscar Dupras non; quatre contre et deux pour la motion est déclarée perdue et la requête est refusée.

Lecture d'une lettre de M. F. Thierzy demandant le droit exclusif d'installer des cabines de toilette souterraines.

Résolu: que M. Thierzy soit prié de venir donner des explications sur ce projet, à la prochaine assemblée du Conseil.

Lecture d'une lettre de M. G. O. Dubon demandant la construction d'un trottoir en ciment.

Proposé par M. C. Belanger

Et résolu:

Que cette demande soit accordée.

Lecture d'une lettre de M. A. Roman & Lord à l'effet de solliciter des annonces dans les manufactures.

Résolu:

lic. mag. G. Pasquini

cabines toilettes souterraines
trottoir en ciment

Que il soit répondu à M^r Penson Lord que la Ville n'a pas d'objection à ce qu'ils sollicitent des annonces dans M^r Guimond et qu'il n'est pas besoin de l'autorisation du Conseil pour cela.

Lecture d'une lettre de M^r Oct Germain demandant la protection d'un enfant épileptique du nom de Proteau.

Résolu:

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à M^r Proteau pour demander à cet institut s'il accepterait cet enfant.

Lecture d'une lettre de M^r Isaac Prévostaire suggérant un mode de règlement pour la rue qui la Ville lui doit sur les terrains achetés pour l'ouverture de la rue Sherbrooke sur le lot N^o 16, renvoyé à l'aviseur légal avec instructions de voir M^r Prévostaire à ce sujet.

Lecture d'une lettre de l'Association des Manufacturiers Canadiens demandant d'accorder aux Compagnies Incorporées, le droit de vote dans les affaires municipales.

Résolu:

Que l'aviseur légal reçoive instructions d'inclure cette demande dans les amendements à la Charte de la Ville.

Proposé par M^r Léon Tremblay
Et résolu:

Que la Ville se charge de la plantation des arbres que les Commissaires d'École ont achetés et veulent planter sur l'emplacement du Scottion en face de l'Académie de la rue LaSalle.

Lecture du rapport hebdomadaire du Chef M^r Archambault sur l'observance du dimanche,

Arbres achetés de la Ville
M^r Prévostaire
M^r Proteau
M^r Germain
M^r Penson Lord
M^r Guimond
M^r Oct Germain
M^r Isaac Prévostaire
M^r Association des Manufacturiers Canadiens
M^r Léon Tremblay

deposé aux archives.

Lecture d'un rapport du même sur les locomotives qui soufflent en passant à travers M^r Guimond la nuit.

Résolu:

Que le Chef M^r Archambault reçoive instructions de faire une cause dans les cas soumis.

Lecture d'un Rapport de la Com^{te} du Recorder déposé aux archives.

Lecture d'un rapport du Dr. Lussier sur la valeur des articles nécessaires à son département bactériologique.

Résolu:

Que le Dr Lussier reçoive instructions de demander des soumissions aux maisons Bourgeois et Frères et Ingram et Bell Limited pour les articles dont il a besoin pour son laboratoire.

Lecture d'un rapport de M^r D. Campeau sur le bon fonctionnement des lampes à arc.

Résolu:

De répondre à M^r Campeau que son rapport n'est pas exact quant à la propriété des lampes car il y en a plusieurs qui sont dans un état de malpropreté telle que la lumière ne peut finir à travers, et notamment au coin des rues Adam et Desjardins.

Lecture d'un rapport de M^r J. F. Vanier sur la valeur des propriétés de la Montreal Water Power Co. comprises dans les limites de la Ville; renvoyé aux évaluateurs.

Lecture d'une lettre, du même contenant un estimate en faveur de la Montreal Water Power Co., au montant de \$11,500.00 pour travaux exécutés par cette Compagnie en vertu de son contrat, ce rapport est approuvé.

Lecture d'un autre rapport du même

deposé aux archives
M^r Guimond
M^r Proteau
M^r Germain
M^r Penson Lord
M^r Association des Manufacturiers Canadiens
M^r Léon Tremblay
M^r Archambault
M^r Recorder
M^r Dr. Lussier
M^r D. Campeau
M^r J. F. Vanier
M^r Montreal Water Power Co.

La paroissiale St Clement de Vincennes, aucune
decision n'est prise.

Propose par M. Chas Belanger
Et unanimement resolu:

que la Montreal Light
Heat Power Co. recoive instruction de poser
des lampes incandescentes dans la ruelle Girard
situee en arriere de la rue Orleans, pres de la
rue Lafontaine, la dite lampe devant etre posee
en arriere des Nos. 18-309 et 310, et une autre
dans la ruelle Messy en arriere du No. 18-
349 de la rue Ontario.

Lecture d'une lettre en date du
2 octobre courant de la Banque d'Hochelaga,
offrant d'acheter l'emission de \$979,000.00 de de-
bentures de la Ville datees du premier mai 1912
payables dans quarante ans de date et portant inter-
et au taux de 4 1/2 % par an et aussi l'emission
de \$30,000.00 de debentures de la Ville, datees du
premier novembre 1911 et payables dans 40 ans
de cette date et portant interet au taux ci-
dessus mentionne.

Propose par M. D. Dupres

Et unanimement resolu:

que cette offre soit acceptee
pour completer et corriger celle du 19 juillet der-
nier et que le secretaire soit autorise de s'a-
dresser au Lieutenant Gouverneur en conseil pour l'offe-
ration de la vente desdites debentures au montant
de \$1,009,000.00 au prix mentionne dans la dite
lettre de la Banque d'Hochelaga.

Et l'assemblee est ajournee.

Alexandre Mechant, maire

mechant

Lampes ruelles

Banque d'Hochelaga, achat debent. 979,000.00, 100,000.00, 100,000.00

M. Mechant 9 Octobre, 1912

Assemblée reguliere.

Présents: M. le tresorier Alexandre Mechant

et M. le conseiller Jean Dupres

(Chas Belanger)

(D. Dupres)

Louis Tremblay

J. Lamy &

Octave Gosselin, formant

un quorum. Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Propose par M. Chas Belanger

Et unanimement resolu:

que M. Mechant Dupres
recoive instruction de vouloir bien à l'avenir suivre
à la lettre les specifications qui il a lui-même prépa-
rées pour les passages permanents à être faits dans
les rues de cette Ville pour ce qui concerne les
passages permanents.

Il est résolu:

D'autoriser le secrétaire de s'in-
former du prix des voitures automobiles combinées
pour l'arrosage et le balayage des rues et faire rapport.

Lecture d'une lettre de M. J. A. Mechant
déclarant que M. J. A. Mechant est disposé à
allouer à la Ville la somme de \$10,000.00
si cette dernière fait en entier, à M. Mechant la
balance du prix de vente des lots qui ont été achetés
pour l'ouverture de la rue Sherbrooke et sur un
certain rayon en dehors de la rue.

Il est proposé par M. J. A. Mechant

Et unanimement resolu:

que la Ville en contre-proposition
à la lettre de M. J. A. Mechant en date du 25 septembre
1912 et comme suite à l'entrevue de M. Mechant
dans sa lettre ci-dessus mentionnée datée du 9 octobre courant
la Ville offre à M. Mechant de lui payer en entier

minutes

Lecture et approbation des minutes

M. Mechant Dupres

M. J. A. Mechant

M. J. A. Mechant

la balance du prix des ventes des lots en question avec conditions suivantes:

1^{re} M^{re} Préfontaine allouera à la ville comme somme de mille quatre cents (\$14000) en déduction de la balance de prix des ventes des dits lots comme considération du paiement anticipé de cette balance de prix des ventes.

2^{de} M^{re} Préfontaine cède à la Ville la partie des ruelles portant les nos. 18-1148, 1068, 988 et 448 du Village Incorporé de Hochelaga, telle que comprise dans les limites marquées en noir sur le plan préparé par M^{re} Marius Dupras en date du 6 juin 1912, si ces ruelles comportent des droits de passage accordés avant ce jour aux propriétaires de lots autres que ceux ci-dessus mentionnés; cette cession de ruelle sera faite sujette à ces servitudes la ville s'engageant en retour à créer des ruelles sur les lots nos 18-118, 1134, 1081, 1096, 1041, 1058, 1005 et 1020 de même dimension que celles cédées, pour communiquer des rues Bombardier et Orlians aux ruelles situées en arrière de ces lots et tenir ouverte celle portant le no 946 de ladite subdivision, cette cession de ruelle étant faite dans le but de recadrer sur frais de la Ville les lots et ruelles ci-dessus achetés ou cédés de façon à donner un front aux lots aboutissant à la rue Sherbrooke;

3^{de} Dans le cas où ledit M^{re} Préfontaine accepterait cette proposition, le secrétaire Trésorier est autorisé à payer cette balance de prix des ventes au dit M^{re} Préfontaine;

4^{de} M^{re} Le Maire est par les présentes autorisé à signer tous actes ou documents notariés en conséquence de même qu'à obtenir quittance;

5^{de} Que M^{re} Marius Dupras reçoive instruction de préparer un projet de subdivision

rue Sherbrooke M^{re} Préfontaine

des dits lots de façon, comme il est dit ci-dessus à leur donner un front sur la rue Sherbrooke

Lecture d'une lettre de M^{re} (A. P.) en date du 9 octobre courant, demandant d'approuver les clauses suivantes au règlement des bases, savoir: *Bonne pour plombier!* 1^{re} Tous ouvrages de plomberie ou de drainage dont le coût excédera vingt cinq (\$25.00) dollars ne seront faits dans aucun bâtiment à moins qu'un permis pour cela n'ait été obtenu de l'inspecteur, au prix de 50^{cs}.

Inspection des travaux en plomberie

2^{de} Les tuyaux, drains et ouvrages quelconques en plomberie, ne devront pas être recouverts ou masqués avant d'avoir été approuvés par l'inspecteur, qui devra les examiner dans un délai d'un jour ouvrable légal, après avoir été averti par écrit qu'ils sont prêts à être inspectés.

3^{de} Il est interdit de construire aucune habitation ou logement dont les chambres de toilette ou toutes autres chambres destinées à l'occupation du jour ou de nuit, ne soient pas pourvues chacune d'une fenêtre ou d'un puits de lumière avec vitraillettes ouvrant directement au dehors de la bâtisse, soit sur une rue ou place publique, soit sur une cour ou autre espace libre dont la superficie aura été au préalable jugée suffisante par l'inspecteur.

Proposé par M^{re} J. F. Lemay

Et unanimement résolu:

Que les clauses ci-dessus fassent partie du règlement concernant la construction des bâtisses, la présente résolution devant tenir lieu de règlement.

M^{re} G. Pherry est entendu devant le Conseil au sujet de la construction des vestiaires souterrains, cette question est renvoyée à la prochaine

M^{re} Marius Dupras

Assemblée.

Lecture d'une soumission de Ingram & Bell Ltd. pour articles nécessaires à l'installation d'un laboratoire bactériologique dans l'hôtel-de-ville de M. Goummeur.

Proposé par M. J. E. Lemay
Et unaniment résolu:

Que la soumission de Ingram & Bell Ltd. soit acceptée pour les articles y mentionnés, aux prix y indiqués pourvu toutefois que ces articles soient installés sans charge sur le dans l'hôtel-de-ville de M. Goummeur.

Lecture du rapport hebdomadaire du Chef Marchessault sur l'observance du dimanche, déposé aux archives.

Lecture d'un rapport de la Cour du Recorder, déposé aux archives.

Lecture d'un rapport du Dr. P. Lussier, déposé aux archives.

Lecture des rapports de M. J. E. Pamer,
1. Sur les travaux d'aqueduc entrepris par la Montreal Water & Power Co.

2. Sur l'épave collecteur de l'Armenie Pie IX, déposé aux archives.

Proposé et résolu unaniment:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste no. 144 soumise au Conseil ce soir et initialés par M. le Président des Finances, soient approuvés et payés.

Et l'assemblée est adjournée

Alexandre Michaud, maire.

Signature

Ingram & Bell Ltd. L. Goummeur

rapports

M. Goummeur

Assemblée, 16 Octobre 1912.

Assemblée régulière:

Présents: M. le Maire, Alexandre Michaud,
et M. M. les Conseillers, Oscar Dufresne,
Chs. Belanger,
Lévi Dumblay,
J. E. Lemay,
Robt. Fraser &
Oct. Germain, formant

un quorum: Lecture d'approbation des mandats de la loi, en assemblée.

Lecture d'une pétition de M. R. Colard, demandant de placer une lampe électrique au coin des rues Guard & Stm. Armeur.

Proposé par M. Oscar Dufresne

Et unaniment résolu:

Que cette demande soit accordée et que le Secrétaire-Trésorier donne instructions à la Montreal Light, Heat & Power Co. de placer une lampe à cet endroit.

Lecture d'une lettre de M. Alph. Pamericaux demandant la confection d'un trottoir en ciment en face de son lot sur la Stm. Armeur en même temps que celui qui en est à faire pour M. Gratton sur la même rue.

Proposé par M. Chs. Belanger,

Et unaniment résolu:

Que cette demande soit accordée et que le Secrétaire-Trésorier et que M. le Surintendant Jos. Du Sault reçoive instructions de faire faire ce trottoir.

Lecture d'une lettre de M. Marus Dufresne au sujet du règlement de compte de M. M. Camon & Hess pour l'ouvrage en plus du contrat.

Proposé par M. Chs. Belanger,

Et unaniment résolu:

Que la suggestion de M. Marus Dufresne

Lecture de la loi de 1886

est acceptée et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé de payer à M. Mc Camon & Co., la somme de quatre cent soixante piastres & trente-cinq centimes (\$460.35) pour travaux exécutés en plus de leur contrat.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants :

1. Du Chef Marchessault sur l'observation du dimanche;
2. Du Dr. P. Lussier sur l'état sanitaire de la Ville;
3. De M. J. E. Camier sur les travaux en cours;
4. Des évaluateurs sur le dépôt du rôle, sous déposés aux archives.

Lecture d'un rapport de M. Du Sault déclarant qu'il a empêché les employés de la Montreal Water & Power Co. de briser le pavage de la rue pour la réparation d'un tuyau à l'eau.

Proposé par M. Chs. Belanger,

Et unanimement résolu :

Que l'objection de M. Du Sault soit ratifiée et qu'à l'avenir toutes les compagnies qui ont des privilèges dans la ville soient empêchées de briser les pavages permanents autrement que de la façon indiquée et sous la direction du Surintendant M. Du Sault, ou de ses employés.

Attendu que la Compagnie Montreal Water & Power Co. a brisé le pavage permanent de la rue Ontario, de la rue Dujardin à la rue Lasalle, pour réparer un tuyau à l'eau.

Attendu qu'elle a coupé les fils d'écoups passés dans ce pavage permanent.

Attendu que, contrairement à l'ordre de M. Du Sault, le Surintendant, cette tranchée a été remplie, avant d'être inspectée par le département des chemins.

Attendu que le département des chemins

M. Du Sault, lui de l'emp. me Chs.

s'est tout de même aperçue à temps que cette coupe était mal remplie.

Attendu qu'instructions ont été données à la dite Compagnie et à ses employés de refaire et refaire le remplissage de cette tranchée et telle qu'elle était auparavant.

Attendu que la dite Compagnie refuse et néglige de refaire ce pavage pour le mettre comme auparavant.

Il est proposé par M. Chs. Belanger,

Et unanimement résolu :

Que la dite Compagnie soit notifiée de ces faits et qu'en plus M. le Surintendant reçoive instructions de refaire cette partie de pavage comme auparavant et de charger le coût à la Compagnie.

De plus qu'instructions soient données à M. Du Sault de surveiller étroitement les personnes ou Compagnies qui font des tranchées dans les rues et de les forcer de remettre le pavage comme il était auparavant, et, à défaut de se faire, de faire cette réparation aux frais des personnes intéressées.

Proposé par M. Chs. Belanger,

Et unanimement résolu :

Que M. J. Emile Camier reçoive instructions de retirer sur les acquits dits à la Montreal Water & Power Co. un montant suffisant pour faire la réparation des rues après la pose de ses conduites d'eau.

Attendu que la Compagnie remplit mal les coupes qu'elle a faites et qu'elle ne remet pas la rue dans le même état qu'auparavant. Et attendu que M. Camier soit tenu d'insister auprès de la Compagnie pour que ce remplissage soit fait

M. Du Sault, lui de l'emp. me Chs.

121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

convenablement et que la rue soit remise en bon état.

Lecture d'une soumission de la Montreal Dandens Cleaning Co., offrant de laver les vitres de l'Hôtel de Ville, en dehors et en dedans, deux fois par mois, à raison de quinze piastres (\$15.00) par mois.

Résolu:

Que la Compagnie reçoive instructions de laver les chassis, à ces conditions, pour un mois, à titre d'essai.

Lecture d'une réponse de l'Honorable M. Monk, au sujet de l'érection d'un bureau de poste, déclarant que les plans déjà préparés pour le bureau de poste ne sont pas convenables et qu'il va prendre les mesures nécessaires pour que l'érection de ce bureau de poste puisse être plus en rapport avec les constructions avoisinantes. Déposé aux archives.

Lecture d'une lettre de M. Isaac Pichon, acceptant, avec modification, la résolution du Conseil en date du 9 courant, au sujet du paiement des lots de la rue Sherbrooke et des lots avoisinants.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Que la modification mentionnée dans la lettre de M. Pichon concernant les servitudes établies sur les ruelles mentionnées, soit acceptée à condition que M. Pichon se charge lui-même, à ses frais, d'obtenir des intéressés la renonciation à leur droit sur les ruelles que la Ville veut resubdiviser.

Lecture d'une lettre de M. James Morgan en date du 13 juin 1912, concernant la résection de la rue Onondaga.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Que le Consul de cette Ville réponde à M.

Morgan qu'il desire que la rue Onondaga soit ouverte non seulement entre les rues Notre-Dame & Ontario, mais aussi sur toute la longueur de la propriété de M. Morgan, savoir sur tout le lot No. sept (7), et que la Ville s'engage à faire faire tous les travaux demandés par M. Morgan, aussitôt que ce dernier aura cédé cette dite rue dans toute la longueur de la terre: ces travaux seront faits dès le printemps prochain pourvu que M. Morgan cède sa rue dès maintenant.

Lecture d'une lettre de la Commission Métropolitaine des Parcs au sujet de l'adoption d'un règlement.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Que le Conseil de cette Ville a vu avec plaisir la création de la Commission Métropolitaine, qu'il en reconnaît toute l'importance et qu'il est prêt à lui aider pour ce qu'il s'agira de Monrovia, et que cette Commission soit priée de venir rencontrer le Conseil de cette Ville afin de discuter avec elle les futures améliorations qu'elle projette de faire.

Lecture d'une lettre de M. J. Emile Vanier au sujet de la répartition des égouts rue Desjardins, & venue du Parc & rue Arlan.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Que le Secrétaire soit autorisé de publier suivant la loi, des avis dans les journaux concernant le rôle de répartition des égouts sanctionné en 1912.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Que le salaire de M. L. H. Caron, auditeur,

soit payé pour l'année fiscale courante, à la somme de neuf cents piastres (\$900.00). Pour cette somme, M. Caron devra faire à l'avenir tout le travail d'audition des livres de la Corporation de Maisonneuve et tout le travail extra qu'il a fait par le passé.

Lecture d'une lettre de M. P. P. Pasconi, au sujet de l'ouverture d'une rue projetée, renvoyée à l'avenir légal.

Et qu'en plus M. Du Sault soit autorisé de s'entendre avec l'ingénieur, de manière à pouvoir faire la chaîne de trottoir vis-à-vis cette rue comme la chaîne de trottoir vis-à-vis les autres rues sans cependant empiéter sur le terrain voisin.

Proposé et résolu unanimement:

Que les comptes & pièces justificatives apparaissant à la liste No. 142 soumise ce soir au Conseil et initialisée par M. le Président des Finances, soient approuvés et payés.

Proposé par M. Oscar Dufresne.

Et unanimement résolu:

Qu'une somme de trois cents piastres (\$300.00) soit votée, comme l'année dernière, à la Conférence de St. Vincent de Paul de Beauville, pour venir en aide aux pauvres de cette paroisse.

Les chiffres démontrant l'augmentation de la valeur foncière apparaissant au nouveau rôle sont soumis.

Proposé par M. Chs. Belanger.

Et unanimement résolu:

Qu'il soit fait un trottoir en ciment sur le côté nord de la rue Ste. Catherine entre les avenues Bird & Bennett et sur la rue Bird jusqu'au bout de la maison ci-dessus.

Le plan officiel du Boulevard Pie IX, s'étendant du Fleuve St. Laurent à la Rivière des Prairies

Pasconi
M. Caron
M. Du Sault
M. Oscar Dufresne
M. Chs. Belanger

à une échelle de deux cents pieds sur pouce (200.1) préparé par M. Maurice Dufresne, arpenteur géomètre, et daté du 14 octobre 1912 est approuvé et qu'application soit faite à la Législature de la Province de Québec pour l'homologation du plan de ce boulevard ainsi préparé.

Proposé par M. Chs. Belanger.

Que M. Du Sault, recevant instructions de replacer la borne en pierre située rue Notre-Dame à l'entrée ouest de Maisonneuve qui se trouve maintenant au milieu de la rue depuis son élargissement.

Et l'assemblée est adjournée.

Alexandre Michaud, Maire.

M. Du Sault
M. Oscar Dufresne
M. Chs. Belanger

Maisonneuve, 23 Octobre, 1912

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud,

et M. le Conseiller Oscar Dufresne,

M. Belanger,

M. Dufresne,

Louis Tremblay

J. B. Lemay et

Octave Germain, faisant

un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M. Paul Logelle pour transférer en sa faveur de la licence de magasin de M. L. Brossard au no 297 de la rue Adam

Proposé par M. O. Germain

Et unanimement résolu:

Qu'il

M. Du Sault
M. Oscar Dufresne
M. Chs. Belanger

14: Le M. J. E. Vanier, sous déposés aux archi-
ves.

Sur demande de M. O. Herman, il est
résolu d'accorder la demande verbale de
M. Alf Leclain pour la construction d'un
croquis en face de ses lots sur la 2^e Avenue
à partir de la rue Stam à la rue Stelashé-
ron, et de mettre cette demande sur la
liste des travaux à faire.

Proposé par M. O. Dufresne
Et unanimement résolu:

Qu'instructions soient
données à la Banque d'Halifax de vouloir
bien payer à échéance les coupons d'intérêt sur
débentures qui deviendront échus le premier novembre
et quinze décembre prochains tant à Montréal
qu'à Londres et de cibler à Londres afin que
ces coupons soient payés à échéance.

Lecture d'une réponse de la Montreal
Dramatic au sujet du service de chars sur
la rue Stelasheron.

Résolu: Que le Chef de police reçoive
instructions d'appointer des hommes pour remplir
le service que la compagnie donne sur la rue
Stelasheron et de faire rapport.

Lecture d'une lettre du Club Ouvrier
de Monseigneur demandant une réponse au
conseil au sujet de l'amendement à la charte
de la Ville de Monseigneur sur la qualification
foncière du Maire et des Conseillers.

Proposé par M. O. Dufresne

Et unanimement résolu:

Qu'il soit déclaré au Club
Ouvrier que le conseil est favorable à soumettre
cette question aux contribuables par le moyen
d'un référendum et qu'il considère que le conseil

Lecteur 132 M.

Coupons

service charmes, voir p. 101.

C.O.M. qualification Maire

actuel ne peut par lui-même décider cette question
sans la soumettre aux citoyens de Monseigneur.

Lecture d'une lettre de M. L. J. S. Morin
déclarant que la Ville a fait renvoyer l'acte
de Boivin et la Ville et le Record.

Proposé et résolu: Que le 2^{ème} enfant
de Dame VelBonin soit envoyé à Montréal aux
frais de la Ville.

Lecture d'une réponse de l. M. P. D.
Mook au sujet de l'échange du site du bureau
de poste, déposés aux archives.

Résolu:

Que les comptes et pièces justificati-
ves apparaissant à la liste N. 14, 15 soumise
ce soir au conseil et initiées par M. le Président
des Finances soient approuvés et payés.

Unanimously Resolved:

That the Council of the Municipality
of the Town of Monseigneur recognizes the protection
that has been afforded to Canada by Great Britain
in the past, and that the time has now come when
the Dominion should liberally contribute towards
the strength of the Navy of the British Empire; and
further, that the present international situation de-
mands that a very substantial contribution should
be made by the Dominion forthwith.

The Council of the Municipality therefore
approves of and pledges its support to such contri-
bution if the amount to be contributed be expended
within Canada, so that the labouring classes of
this country may receive the full benefit thereof.

Proposé par O. Dufresne.

Secundi par Ch. Bétegué

et résolu:

Que le bill considéré

Lecteur 132 M. (part 132) Boivin et le

Lecteur 143

Article municipal contribution à la marine

aux fournisseurs et que ce Conseil offre ses appui-
stics à la Famille.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, maire

minutes
minutes

M. Goumeau 6 novembre 1912
Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud

M. Laframboise Oscar Dupras

Chas. Bélanger,

Robt. Gagnon,

Léon Tremblay et

Oct. Germain formant

un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la
dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M. J. E. Tremblay
et autres au sujet de l'ouverture de la rue
Sherbrooke dans la Cité de Montréal.

Proposé par M. Oct. Germain

Et unanimement résolu:

Attendu que l'ouverture de la
rue Sherbrooke à partir du Parc Lafontaine jusqu'aux
limites - est de la Cité de Montréal y compris le
quartier de la Longue-Pointe, est d'une importance
considérable tant pour la Cité de Montréal que pour
la Ville de M. Goumeau;

Attendu qu'il importe de procéder à
l'expropriation du terrain nécessaire à l'ouverture
de cette rue, avant une hausse encore plus consi-
dérable dans la valeur des terrains, il soit demandé
à la Cité de Montréal, d'avoir à faire l'ouverture
de cette rue d'ici à un an, sinon, passé ce délai

minutes de la rue Sherbrooke - Cité de M. G.

la Ville de M. Goumeau s'adressera à la Législature
pour fixer le délai dans lequel cette rue devra être
ouverte par la Cité de Montréal.

Lecture d'une lettre de M. J. A. Riopel
demandant une réduction de licence proportionnellement
au temps durant lequel il a tenu son épicerie dans
la Ville.

Proposé par M. J. Tremblay

Et résolu:

Que cette réduction soit
accordée telle que demandée.

Lecture d'une lettre de M. James Campbell
McArthur Co. demandant le patronage de la Ville.

Résolu:

Que instructions soient données à
M. J. Dubault de mettre le nom de cette Compagnie
sur la liste des fournisseurs de la Ville.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

1^{er} Du Chef Marchandises;

2^{er} Du D. F. Lussier;

3^{er} De la Cour du Record par M. Magt. Lépine;

4^{es} De M. J. E. Vamier (a) sur travaux d'aqueduc
(b) sur travaux d'épuration à la puerie; (c) sur l'épave
collecteur de l'arr. 1^{er} et 2^{es}; (d) sur la réclamation
par la Cie. de l'eau d'un compte de \$1198.⁴¹; (e) mémoire
des honoraires de M. K. Vamier; (f) rapport dû à la
Montreal Water Works Co au 31 octobre 1912, \$1450.⁰⁰; sous
dépense aux archives.

Résolu:

Que instructions soient données à
la Montreal Water Works Co. d'avoir à compléter
dès cet automne la pose de son tuyau à l'eau rue
Sherbrooke jusqu'aux limites ouest de la Ville
suivant son contrat, car si la Compagnie attend les
travaux prochains pour la pose de ce tuyau, il sera
trop tard, la Ville aura par possession de la rue pour

De la rue Sherbrooke - Cité de M. G.

rapports hebdom.

rapports hebdom.

la terminer.

Lecture d'une lettre de M. Ad. Moyn
au sujet de l'embranchement du Pacifique
dans M. Quornmeure.

Propose par M. ~~Adm~~ Dufresne
Et unanimement résolu:

Qu'une requête soit adressée
par la Ville de M. Quornmeure au Très Honorable
R. L. Borden, Premier Ministre du Dominion du
Canada, lui demandant de faire une audition devant
le Conseil privé de la cause du Pacifique Canadien
au sujet de son passage à travers M. Quornmeure, pour
qu'il soit permis à la Ville de soumettre ses
plans.

On procède ensuite à la correction de la
liste des électeurs parlementaires. Les plaintes sont
entendues à ce sujet et les noms sont ajoutés sur
la liste puis initialisés par M. le Maire et le secré-
taire. Trésorer, et après cette formalité remplie la
liste est déclarée homologuée.

Lecture d'une lettre des Dames Patrio-
tesses de la Gombola de Vieuville invitant le
Conseil à assister à leur soirée de jeudi, le 7 courant.
Accepté

Résolu:

Que les Comptes et pièces justificatives
apparaissant à la liste N° 145, soumise ce soir au
Conseil et initialisés par M. le Président des Finances
soient approuvés et payés.

Propose et résolu unanimement:

Que le Conseil de cette Ville tienne
dorénavant ses séances, dans la grande salle de
Conseil Municipal et que ces séances commencent à
8 hrs p.m. précises au lieu de 8 1/2 hrs comme auparavant.

Résolu:

Que le secrétaire soit chargé d'accorder
une licence à M. M. K. K. pour vendre du
ble d'Inde lessivé pour le prix de \$ 8.00 par année
comme à Montréal.

M. M. Dufresne et M. Harve représentant
la Cassam Paroisse ont été entendus au sujet
du passage de la rue Notre-Dame, après explication
la qualité du passage ayant été trouvée conforme aux
spécifications préparées par M. M. Dufresne, il
est résolu que ce dernier continue comme par le
passé à accorder des estimes suivant les conventions
entre la Compagnie et la Ville.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, maire.

~~M. J. Larivière Sec. des~~

M. Quornmeure, 13 Novembre 1912.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud,
Ch. Pelanque,
Robt. Grason

Présence de quorum l'assemblée n'a pas lieu.

Alexandre Michaud, maire.

~~M. J. Larivière Sec. des~~

M. Quornmeure, 20 Novembre 1912.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. M. les Conseillers Oscar Dufresne

Ch. Pelanque
Robt. Grason

Léon Tremblay

J. L. Lemay et

Oct. Ferris in forma un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

On procède à l'ordre du jour du 13 novembre courant.

Lecture d'écrits sous sceux privés de certains propriétaires sur le lot N^o 18 du Village Incorporé d' Hochelaga, renonçant à leur droit de passage sur une partie de certains ruelles aboutissant à leurs lots.

Proposé par M^e Oscar Dupras

Et unanimement résolu:

Que la résolution de ce Conseil en date du 16 octobre dernier (page 121) imposant comme condition à M^r Ripontaine d'obtenir le consentement de certains propriétaires sur le lot N^o 18 du Village Incorporé d' Hochelaga, en vue de la redivision de certains lots devant faire front à la nouvelle rue Sherbrooke soit modifié de façon à ce que la Ville se charge d'obtenir le consentement des propriétaires qui n'ont pas encore signé cette renonciation, la Ville se chargeant de tous les frais se rapportant à cette renonciation, de façon à compléter le plus tôt possible le plan de redivision des lots devant faire front à la rue Sherbrooke, et que M^r Marius Dupras reçoive instruction immédiatement de préparer les plans et devis de cette redivision; et que le Secrétaire soit chargé de payer à M^r Isaac Ripontaine la part lui revenant sur les lots achetés pour cette ouverture de rue, en lui donnant un chèque qui ne devra être payable que le 2 décembre prochain, et que M^r Levesque et le Secrétaire soient autorisés à signer sous actes aux effets ci-dessus.

Lecture d'une réclamation de Harris Construction Co au sujet du règlement de comptes entre cette compagnie et la Ville pour ce qui concerne le

minutes
Harris Construction Co
lots au Sherbrooke - renonciation à droit de ruelle

terrassement de certains rues situés en 911.

Proposé par M^r C. Belanger

Et unanimement résolu:

Que cette question soit renvoyée à la prochaine assemblée et que dans l'interval M^r G. Dubault et Marius Dupras reçoivent instruction de faire rapport au Conseil sur ce qu'il y aurait à faire à la Harris Construction Co

Lecture d'une réclamation de M^r Jacques Boule par son avocat M^r H. P. Gauthier au sujet d'un accident, et d'un rapport de M^r Dubault à ce sujet renvoyé à l'avocat légal.

Lecture d'une réclamation de M^r Jos. P. Renelle, par son fils, au sujet d'un accident, et rapport de M^r Dubault à ce sujet, renvoyé à l'avocat légal.

Lecture d'une lettre de la Birmingham Bookwear Co au sujet de l'évaluation de sa manufacture.

Résolu:

Que le Secrétaire soit chargé d'en accuser réception et de déposer cette lettre aux archives.

Lecture d'une requête de différents propriétaires au sujet de l'épuit de certains terrains sur la rue Jeanne d'Arc entre les rues St-Catherine et Adam.

Proposé par M^r C. Belanger

Et unanimement résolu:

Que M^r Jos. Marcotte, le propriétaire mentionné dans la requête ci-dessus soit notifié d'avoir à faire faire un épuit sur son lot sur la rue Adam, en vertu du règlement à cet effet, de façon à épouillier les eaux qui sejourneront à cet endroit.

Lecture d'une lettre de M^r H. D. J. J. J.

rapport de M^r Dubault
rapport de M^r G. Dubault
rapport de M^r P. Gauthier
rapport de M^r J. P. Renelle
rapport de M^r C. Belanger

declaraunt que la Ville s'est emparée d'une partie de son terrain pour l'ouverture de la rue Nolan renvoyée à l'avisé légal.

Lecture d'une lettre de M. Jos. Dussault au sujet de la réparation des coupes mal remplis par la Montreal Light Heat & Power Co.

Resolu:

Que le Surintendant receive instructions de ne plus faire à l'avenir de réparation aux rues ainsi mal refaites, avant d'en avoir notifié les intéressés, mais qu'il continue à réparer ces coupes le plus tôt possible après avoir avisé les intéressés et sous le mois il devra remettre au Secrétaire.

Treasury un état démontrant les sommes dépensées pour ces réparations et indiquant les personnes ou compagnies tenues au paiement de ces dépenses d'entretien. sur réception de ce rapport le Secrétaire en fera la collection immédiate par toutes voies que de droit.

Lecture d'une lettre des commissaires du Camer annonçant la visite du Duc de Cornwallis, à la cale sèche, déposée aux archives.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants:

- 1^{er} Du Chef Marchessault sur l'observance du Dimanche;
- 2^{er} Du même sur le service des char sur rue St. Charles;
- 3^{er} Du Dr. Lussier sur son département;
- 4^{er} De la Com. du Recorder par Magt. Lafine;
- 5^{er} D. M. O. E. Vamer: (a) sur les travaux d'égalisation de la journée; (b) sur l'égal collection de l'avenue St. J. (c) sur les 2 manholes à compléter sur l'égal de la rue près du dry dock; (d) sur les travaux d'égout, sous déposés aux archives.

Proposé et résolu unanimement:

Que l'ingénieur J. E. Vamer recoorde

M. Sébastien

Compagnie mal remplie M. H. P. D.

Duc Cornwallis

rapports hebdom.

instructions d'avisé à faire compléter par l'entrepreneur Harni (construction de l'épave entreprise par cette compagnie sur l'avenue Ste. X de la rue Notre Dame au fleuve dans le délai de six semaines pour fournir au Contrat à ce sujet.

Lecture d'une lettre de M. Jos. M. Gagnon retirant son offre au sujet de la cession de la rue Inondage déposée aux archives.

Lecture d'une lettre du Club Juovien au sujet des plaintes déjà formulées contre un employé de la Ville.

Proposé par M. Des. Desjardins

Et unanimement résolu:

Que l'avisé légal soit prie de donner son opinion au Conseil pour mercredi prochain afin de savoir si le Conseil a le droit d'instituer une enquête dans le cas en question et quelles seraient les formalités à remplir pour cela.

Lecture d'une lettre de M. J. P. Lapin de la Commission M. Anselme des Parcs accusant réception d'une résolution de ce Conseil déposée aux archives.

Lecture d'une lettre de sans part de la famille L. P. Charbonneau au sujet du décès de feu L. P. Charbonneau déposée aux archives.

Résolu unanimement:

Que le paiement du compte de la Canadian Massam Paraglo au montant de \$8,576.⁰⁰ fait par billet à deux mois daté du 11 novembre courant sur la Banque d'Orhelaga, succursale de M. Gagnon, et signé par M. le Maire et le Secrétaire Trésorier soit ratifié à toutes fins que de droit.

Attendu qu'une débenture pour montant de Dix mille piastres (\$10,000⁰⁰) émise par la Ville de Montréal en l'année 1867 et portant intérêt au taux de cinq pour cent (5%), deviendra échue dans le cours

Ep. M. Desj.

Compagnie

qu'il s'agit d'un employé

Com. M. Anselme

M. Charbonneau

Billings 576

de la Ville de

des mois de décembre prochains

Il est proposé par M. Des Dufresne
Et unanimement résolu:

Que la Banque d' Hochelaga
soit autorisée de payer cette dette à échéance
en même temps que les intérêts accrus sur icelle
à la date de l'échéance et de charger ce
montant à la Ville de Montréal.

On procède ensuite à l'ordre du jour
de ce jour.

Lecture d'un certificat des électeurs
au sujet du transfert de la licence d'hôtel
de feu Orlif. Menard à son épouse D^{ne} M^{lle}
L'aufrin, et lecture d'une lettre de celle
dernière demandant la remise de la somme
de \$ 200.⁰⁰ exigée dans le cas d'un transfert
de licence.

Proposé par M. Desjardins
Et unanimement résolu:

Que le transfert de licence de
mandé soit accordé sur le certificat en soit confirmé
et que M^{rs} le M^{re} et le Secrétaire soient autorisés
à le signer sous et au nom de la Ville, et qu'il
ne soit chargé qu'une somme de \$ 100.⁰⁰ pour ce
transfert au lieu de la somme habituelle de \$ 200.⁰⁰;
qu'en conséquence une remise de \$ 100.⁰⁰ soit faite
à ladite D^{ne} V^{euve} M^{lle} Menard.

Lecture d'une lettre de M. Jodet
au sujet de l'expiration du contrat d'enlèvement de
la neige avec la Montréal Street Ry. et d'une
lettre du Secrétaire adressée à la Compagnie à ce
sujet, déposées aux archives.

Lecture d'une lettre de la Montréal
Water Power Co. au sujet du paiement de certains
comptes à elle dus suivant contrat pour la pro-
duction d'aqueduc dans les limites de cette ville,

Lic. e. l. hôtel de M. Menard et D^{ne} L'aufrin

M. Jodet

et d'un rapport de M. H. Vanier à ce sujet.

Proposé et résolu unanimement:

Que la Compagnie n'ayant pas rempli en
temps convenu et d'une façon satisfaisante les conditions
de son contrat et que la Ville ne sachant actuellement
à quelle somme se monteront les dommages encourus et
à encourir aucune somme ne soit payée à la
Compagnie avant qu'elle ne se soit conformée à la
lettre à son contrat.

Lecture d'une lettre de la Société de
protection des femmes et des enfants au sujet du
paiement d'un compte renvoyé au conseil en Co-
mité.

Lecture d'une lettre de M. F. J. Moore
au sujet de plan de la station du Canadian & Es-
sexon Quebec Railway dans Montréal, renvoyé
au conseil en Comité.

Lecture d'une pétition de M. J. Bourgeois
au sujet de l'érection d'un clo de bois et
charbon rue Pie X, renvoyé au conseil en
Comité.

Proposé par M. Des Dufresne
Et unanimement résolu:

Que le plan préparé par
M. Desjardins Dufresne redressant une partie de
lot No. dix-sept (17) du Village Incorpore d'Ho-
chelaga à partir de la rue Boyce en allant vers
le nord, soumis au conseil ce soir, soient approuvés
et que l'ingénieur soit autorisé de faire le
titre de remoi nécessaire à cette fin et de faire
toutes les procédures nécessaires de façon à ce
que le plan soit dûment enregistré au bureau
d'Éménagement.

Proposé par M. Des Dufresne
Et unanimement résolu:

Que la Ville de Montréal

M. H. Vanier

M. J. Bourgeois

emprunte de la Banque d'Hochelega sur billets promissaires payable a trois mois de sa date la somme de deux cent mille Piastres (\$200,000.00) pour l'execution de travaux permanentes autorises par la charte de la Ville 1912 et que M. le Maire et le Secretaire-Tresorier soient et sont par les presentes autorises a signer ce billet pour et au nom de la Ville.

Propose par M. Oscar Dupresne
Et unanimement resolu:

Qu'il soit emis une debenture interimaire au montant de \$200,000.00 en faveur de la Banque d'Hochelega, comme garant des avances de la somme mentionnee au billet ci-dessus et que M. le Maire et le Secretaire-Tresorier soient et sont par les presentes autorises a signer cette debenture interimaire pour et au nom de la Ville et de la transporter a la Banque d'Hochelega comme garantie.

Propose par M. Oscar Dupresne
Et unanimement resolu:

Que le Secretaire-Tresorier soit autorise de signer en faveur de la Banque d'Hochelega, la forme 35 par laquelle la Ville depose a cette Banque une debenture interimaire au montant de \$200,000.00 en garantie d'une avance du meme montant sur billets promissaires dont il est parle a la resolution ci-dessus.

M. O. A. Germain declare devant le Conseil qu'il a constate qu'un des chars de la Montreal Tramway Co. sur Ste-Catherine venant de Montreal a mardi midi, le 19 courant, retourne a la rue Lasalle le conducteur pretestant qu'un char etait deraille a l'est, et qu'il s'est rendu jusqu'a la 1^{re} Avenue afin de constater si reellement il y avait eu deraiement et qu'il a constate qu'aucun char n'etait deraille. Il propose alors

Collaterale
du susdit
billet
A.D.M.
M.

avant d'inscrire
M. le Maire et le Secretaire-Tresorier
M. le Maire et le Secretaire-Tresorier
M. le Maire et le Secretaire-Tresorier

que cette plainte soit portee a la connaissance de la Compagnie des Chars urbains.

M. Lévis Tremblay declare que le 19 courant a 5 hrs p.m. le char No 851 de la rue Ste-Catherine, est parti de la 2^e Avenue et s'est rendu jusqu'a la rue Lebourveau sans arreter alors qu'il y avait des passagers a prendre a presque toutes les rues entre elles ci-dessus mentionnees, qu'en outre de lui-meme M. J. A. Gault, Goulet & Gen. A. Blavier ont ete temoins de ce fait.

Il propose alors que ces faits soient portes a la connaissance de l'arsenal legal et qu'une poursuite soit intentee a la Compagnie pour lui faire respecter le reglement concernant la circulation des chars ou a payer la penalite poussee au susdit reglement.

Propose par M. L. Tremblay
Et unanimement resolu:

Que la Raffinerie de sucre St Laurent soit notifiee d'avoir a discontinuer de deposer du panier a sucre sur les terrains vacants de cette Ville attendu que ceci devient une nuisance publique.

Propose par M. Chas. Belanger
Et unanimement resolu:

Qu'un trottoir en bois, temporaire, soit fait sur le cote nord de la rue Ste-Catherine, entre les rues Des-Dois et Lebourveau, ou il en manque.

Propose par M. Robt. Proulx
Recondi par M. Chas. Belanger
Et unanimement resolu:

Que le Comite de Police soit autorise d'acheter un cheval pour le departement.

M. le Maire et le Secretaire-Tresorier
M. le Maire et le Secretaire-Tresorier

Lecture des rapports hebdomadaires suivants

samedi

- 1^{er} Du Chef Marché sur l'absence du dimanche.
- 2^{er} Du D^r Lussier sur son département.
- 3^{er} De la Cour du Recorder par M^{re} Magt. Lefevre,
- 4^{er} De M^{re} J.E. Vanier sur l'égout collecteur de l'avenue, ie et sur l'embasement des manholes sur le collecteur de la 1^{re} Avenue.
- 5^{er} Des évaluations et homologation du rôle d'évaluation pour l'année 1912-13, demande de bonus etc.

Proposé et résolu unanimement.

Que le rapport des évaluations soit reçu et que le dit rôle d'homologation soit déclaré homologué à toutes fins qui de droit.

Lecture d'un accusé de réception par le Premier Ministre du Dominion au sujet de la requête des contribuables de cette municipalité concernant la construction éventuelle des navires de guerre, déposé aux archives.

Lecture d'un accusé de réception du Premier Ministre du Canada au sujet d'une pétition de la Ville de Maisonsville demandant d'être entendue concernant le tracé du Pacifique à travers la Ville de Maisonsville, renvoyé à l'avisum legal.

Lecture d'une réponse du département de la voirie de Paris au sujet de viduités à arrosage et à balayage, et diverses soumissions à ce sujet renvoyé au conseil ou Comité.

On procède ensuite à l'examen du rôle d'égout de la Coulee de même que celui des rues Desjardins, Nolan et Ave. du Parc ces deux rôles ayant été préparés par M^{re} J.E. Vanier et répartissant le coût des égouts construits en 1912.

rapports hebdomadaires
accusé de réception
C. P.
notif. de la Cour du Recorder

Proposé et résolu unanimement.

Que ces rôles soient homologués à toutes fins qui de droit et que le Secrétaire-Trésorier soit chargé d'en faire la collection suivant la loi.

Proposé par M. Jean Dufaud
Et unanimement résolu:

Que les billets promissaires au Banque montant de \$1276⁰⁰ datés du 14 novembre courant d'Acadapayable à deux mois de sa date, signés par M^{re} Le Maire et le Secrétaire-Trésorier en faveur de M^{re} Dufaud et Résol en paiement de leur compte s'élevant au montant ci-dessus soit ratifiés à toutes fins qui de droit.

à sur la Banque
M^{re} Dufaud
M^{re} Dufaud

Lecture d'une lettre de la Banque d'Acadapayable concernant le dépôt au crédit de la Ville du produit de la vente des detentes de \$1,009,000⁰⁰, déposée aux archives.

Proposé par M. J. Dufaud
Secondé par M. Ch. Pelange.

Et unanimement résolu:

Qu'afin de réaliser les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de la Ville et du Conseil et pour couvrir toutes dépenses d'administration généralement le conseil de cette Ville impose une taxe générale foncière d'une piastre et cinq centimes par cent piastres (\$1.05 x \$100⁰⁰) sur toutes les propriétés imposables de la Ville telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en force le vingt novembre courant pour l'année courant du 1^{er} mai 1912 au 1^{er} mai 1913; et le Secrétaire-Trésorier est par les présentes autorisé à présenter pour l'année courant du 1^{er} mai 1912 au 1^{er} mai 1913 sur lesdites propriétés, cette dite taxe générale et de la collecter suivant la loi; cependant les contrats existant entre la Ville et certains propriétaires en vertu de la section et de la loi

L'avisum legal

56. Victoria (Chapitre 57, devront être respectés quant à la taxation ainsi que les subdivisions 8 et 4 de la division d'enregistrement des Comtés d'Hotchelaq & Jacques-Cartier, appartenant aux propriétaires de grands terrains vacants situés en arrière des lots ayant front sur la rue Ontario et ayant au moins dix arpents en superficie tel qu'édicte par la section 12 de la loi 63 Victoria, Chapitre 53, lesquels nonobstant l'évaluation portée audit rôle d'évaluation seront taxés sur le pied de cent cinquante piastres (\$150⁰⁰) l'arpent pour les terrains vacants situés entre les rues Ontario et Sherbrooke et de cent piastres (\$100⁰⁰) l'arpent de la rue Sherbrooke aux limites nord de la Ville; (Cependant aussi toute terre en culture ou affermée ou servant de pâturage pour les animaux, de même que toute terre non défrichée ou terre à bois dans les limites de la municipalité, subdivisée en lots à bâtir ou non, et non comprise dans la catégorie ci-dessus indiquée, sera taxée à un montant de trois huitièmes d'un pour cent sauf en ce qui regarde la partie aboutissant aux rues et chemins ouverts au public jusqu'à la profondeur des lots à bâtir dans la localité, laquelle devra être taxée suivant la loi communale). Un remède de cinq pour cent sera accordé à toutes personnes payant les dites taxes dans les quinze jours de la date de son compte ou de la confection du rôle de perception et de l'avis publié à cet effet. Le secrétaire-Trésorier est aussi autorisé à percevoir les taxes scolaires en même temps et de la même manière que les taxes municipales pour être remises ensuite au Secrétaire-Trésorier des Commissaires d'Écoles suivant la loi.

Proposé et résolu unanimement:

Que les Comptes et

L'avis de la loi

pièces justificatives apparaissant aux listes Nos 146 et 147 soumission ce soir au Conseil et initialisés par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.
En l'absence est adjourné.

Alexandre Duchaud, maire.

M. Lacombe
M. Lacombe

Secrétaire

M. Lacombe 27 Novembre 1912

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Duchaud,

et M. le Conseiller Isaac Dupont,

Chas. Bélanger,

Robt. Frazee,

Lévy Tremblay,

J. Lemaire et

Octave Géronzi formant

un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une lettre de M. H. Durand demandant un bonus ou une exemption de taxes sur l'industrie qu'il voudrait établir dans M. G. Durand.

Résolu:

Que le Secrétaire soit autorisé de demander à M. Durand de vouloir bien rencontrer le Conseil à sa prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de la Canadian Apool Cotton Co au sujet d'une limitation d'évaluation sur l'installation de filtres pour l'eau.

Proposé et résolu:

Que copie de cette demande soit transmise à l'ingénieur de la Ville avec prière de faire rapport sur la contamination des eaux par l'épout dont il est question dans cette lettre.

minutes

H. Durand - M. G. Durand

L'avis de la loi

fevrier et le premier mai de chaque année. (et engagement pourra être discontinué en aucun temps par l'une ou l'autre des parties en en donnant avis par écrit de telle son intention à l'autre au moins un mois d'avance. Un contrat notarié sera signé entre les parties.

Lecture d'une lettre du Conseil Privé déclarant que l'audition dans l'affaire de la Ville de Moncton vs Le Pacifique Canadien, a été fixée au 29 courant, renvoyée à l'aveu légal avec autorisation d'aller plaider la cause de la Ville devant le Conseil Privé et de s'acquiescer tout Conseil qu'il jugera à propos.

Lecture d'un projet de contrat de vente de certains lots pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre la Shawinigan Paper Power Co. et la Ville de Moncton.

Proposé par M. Ste. Belanger
Et unanimement résolu:

Que M. le Maire soit autorisé de signer ce projet de contrat pour et au nom de la Ville.

Lecture d'un projet de contrat entre Gouvernement et la Ville de Moncton au sujet de l'échange de terrain pour la construction d'un bureau de poste.

Proposé par M. Ste. Belanger
Et unanimement résolu:

Que M. le Maire A. Michaud soit autorisé à signer ce contrat pour et au nom de la Ville.

Résolu:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N. 1461 soient ce soir au Conseil et initiales par M. le Président de l'ancien soient approuvés et signés.

M. Ste. Belanger
M. Ste. Belanger
M. Ste. Belanger
M. Ste. Belanger

Lecture des rapports hebdomadaires suivants, savoir:

- 1° Du Chef Marchand.
- 2° Du M. Lussier.
- 3° De la Com. du Record par M. Lefebvre.
- 4° De M. J. B. Vanier sur le Colporteur de l'ancien P. 18

Sous déposé aux archives
Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, maire

M. Michaud
Secrétaire

Moncton, 14 Décembre 1912

Assemblée régulière

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. les Conseillers

- José Dupont
- Sté. Belanger
- Robt. Prasse
- Léves Tremblay
- J. Léves
- Octave Germain

un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M. A. Payette pour transfert en sa faveur de la licence d'épicerie de M. W. A. E. Moyn au No 217 de la rue Ontario

Proposé par M. Oct. Germain
Et unanimement résolu:

Que cette pétition soit accordée, que le certificat en soit confirmé et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à le signer pour et au nom de la Ville.

Lecture d'une pétition de M. P. Lamoureux au sujet d'une réduction de licence de marchand de fruits, renvoyée au Conseil en Comité

M. Michaud
M. Michaud
M. Michaud
M. Michaud

M. le Conseiller Robert Fournier quitte alors son siège.

Lecture d'une pétition de M. J. C. Leclerc, président du Club D. David au sujet de la confection de la liste électorale, renvoyée à l'avisant légal.

Lecture d'une pétition de M. J. E. Vanier demandant le paiement de son billet, renvoyée au Conseil en Comité.

Proposé par M. Ch. Bélanger

Secondé par M. J. E. Lemay

Et unanimement résolu:

Que le Chef de police reçoive instruction d'appointer deux hommes sur chaque rue où circulent les chars urbains, durant un certain temps, afin de constater l'irrégularité du service et de faire rapport au Conseil.

Lecture d'une lettre de quelques citoyens suggérant certains amendements à faire au bill du parc de Maisonneuve.

Proposé par M. J. E. Dufresne

Secondé par M. Ch. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que les amendements suggérés dans cette requête soient adoptés et que copie de ces suggestions soient transmises à l'avisant légal avec instruction de les présenter et de les faire adopter si possible par le Comité du bill privé du Conseil législatif.

Lecture du rapport du Conseil en Comité suivant, savoir:

Rapport du Conseil en Comité.

M. le Maire, 27 Novembre 1912

Au Conseil de Ville de Maisonneuve

M. le Maire

M. le Maire, 27 Nov. 1912

Les sous-signés Alexandre Marchand, Maire, Oscar Dupras, Ch. Bélanger, Robt. Fournier, Lévis Tremblay, J. E. Lemay & Oct. Germain, membres du Conseil en Comité de cette Ville, ont l'honneur de vous faire rapport qui à leur assemblée de ce jour il a été résolu ce qui suit, savoir:

De payer le salaire des évaluateurs pour l'année courante à la somme de huit cents cinquante (\$800.00) chacun et qu'un bonus de cent cinquante (\$150.00) soit accordé à M. J. F. Fournier, leur secrétaire, en plus de son salaire actuel qui est de \$1036.00 par année.

Le tout humblement soumis.

(Signé) Alexandre Marchand, Maire
M. G. E. Germain, Sec. Trés.

Proposé et résolu que ce rapport soit adopté.
Lecture des rapports hebdomadaires suivants, savoir:

- 1^{er} Du Chef H. Marchessault sur l'observance du dimanche;
- 2^{er} Du S. P. Lussier sur son département;
- 3^{er} De la font. du Record par M. Magt. Lafine;
- 4^{er} De M. J. E. Vanier sur les égouts; sous débris aux archives.

Lecture d'une lettre du Comité des Chemins de fer au sujet de l'établissement d'une gare par le Canadian Northern Quebec Railway, dans les limites de la Ville de Maisonneuve.

Proposé par M. J. E. Dufresne

Secondé par M. Lévis Tremblay

Et unanimement résolu:

Que le Conseil après avoir pris communication du plan préparé par M. Henry V. Oakeshead ingénieur en date du 13 novembre 1912 montrant une gare à passagers, déclare que cette gare est trop petite pour la population de Maisonneuve qui est maintenant de près de 35 000 âmes et

M. le Maire, 27 Nov. 1912

que cette population ira en augmentant. Considérablement d'ici à quelques années. qu'il n'y a pas non plus de gare pour le fret, que par conséquent la Ville ne peut accepter ce plan et que l'avisant légal soit autorisé d'en avorter la Compagnie.

Lecture d'une opinion de M. L. J. P. au sujet des plaintes du Club Ouvrier contre un employé de la Ville.

Proposé par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

que copie de cette opinion soit transmise au Club Ouvrier.

Lecture d'une lettre des R. P. Pères des Ecoles Chrétiennes au sujet du permis accordé à la Ville d'extraire de la pierre de leur carrière, déposée aux archives.

Lecture d'un rapport de M. J. Vanier sur la prétendue contamination des eaux dont se sert la Canadian Spool Cotton Co. près de la rue P. 2.

Proposé par M. Ch. Belanger
Et unanimement résolu:

que la Canadian Spool Cotton Co. soit informée que la Ville de Montréal ne contamine en aucune façon les eaux dont la Canadian Spool Cotton Co. se sert pour les besoins de sa manufacture, par conséquent il n'y a pas lieu de lui accorder l'exemption de taxes qu'elle a demandée sur les fibres qu'elle vient d'installer dans sa manufacture.

Lecture d'une lettre de M. le Dr. Alcide Larose chirurgien-dentiste au sujet de l'établissement d'une clinique dentaire dans les limites de la Ville.

Proposé et résolu unanimement:

L. Spool Cotton Co. contamination des eaux
Chirurgien dentaire

que le Dr. Larose soit prié de venir rencontrer le Conseil à sa prochaine assemblée.

Lecture d'un avis d'appel de la part de la Montreal Old and Poor Co. contre la Ville de Montréal au sujet de la contestation du rôle d'évaluation renvoyé à l'avisant légal.

Proposé et résolu unanimement:

que le Chef de police reçoive instructions de faire surveiller spécialement les enfants qui s'amuse à tirer la carabine dans les rues de cette Ville et de faire punir ceux qui se rendront coupables de cette offense.

Résolu unanimement:

que les Comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N. 149 soumise ce soir au Conseil et initiales par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Proposé par M. J. Dupras
Et unanimement résolu:

que M. Jos. Dubault soit autorisé de faire faire par le pépiniériste de la Ville la transplantation des arbres nécessaires à planter dans le parc M. Gaismeurs pour se procurer des arbres pour l'ornementation des rues.

Est accueilli et agréé
Robert Fraser.
Pro. Mayor.

M. Gaismeurs
Québec

M. Gaismeurs 11 Décembre 1912

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Robt. Fraser

et M. les Conseillers Ch. Belanger

Léves Tremblay

J. LeMay et

Det. Germain, formant un quorum.

M. Gaismeurs
M. le Maire
M. les Conseillers

Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

Lecture d'une pétition de M. J. Ricard pour réduction de licence de boulanger.

Proposé par M. Oct. Germain

Et unanimement résolu:

Qu'il soit accordé à M. J. Ricard une demi licence de boulanger pour la balance de l'année courante.

Lecture d'une lettre de M. le Dr Lussier se référant à vitange.

Proposé par M. C. Belanger

Et unanimement résolu:

Que le Surintendant de la police reçoive instructions de faire un equit à l'endroit demandé par le Dr Lussier.

Lecture d'une réclamation de M. P. Renaud et rapport de M. J. Duchambert à ce sujet, renvoyé à l'avisement légal.

Lecture du rapport du conseil en comité suivant, savoir:

Rapport du Conseil en Comité

M. Lamoureux, 4 Décembre 1912.

Au Conseil de Ville de Montréal.

Messieurs

Les sous-signés Alexandre Michaud, Maire, Oscar Dupresne, Ch. Belanger, Léon Tremblay, J. E. Lemay et Oct. Germain, conseillers, formant un quorum, ont l'honneur de vous faire rapport qu'à leur assemblée du Conseil en Comité de ce jour, il a été résolu ce qui suit savoir:

De payer un acompte de cinq mille piastres (\$5000⁰⁰) à M. J. E. Vanier en déduction du billet qu'il a contre la Ville.

De accorder à M. P. Lamoureux une licence de marchand de fruits et légumes dont le coût

minutes
M. Ricard - M. C.
Lettre de M. Lussier à vitange
réclamation de M. Renaud
rapport Conseil en Comité

sera proportionné à la balance de l'année courante à condition que le dit M. Lamoureux prenne dès maintenant sa licence de marchand de fruits pour l'année 1913-14 ce qui le mettra sur un pied d'égalité avec M. Rivet, un autre commerçant de fruits qui a pris sa licence dans les mêmes conditions.

M. le Dr A. L. Larocq est ensuite entendu devant le Comité au sujet de l'établissement d'une clinique dentaire. Après un assez long entretien, le conseil déclare qu'il prendra cette suggestion en sérieuse considération d'ici à la fin de l'année.

Que les employés de la mairie soient assurés contre les accidents par l'entremise de M. J. B. Leclerc.

Que le Secrétaire soit chargé de faire imprimer dès maintenant les debentures que la Ville est autorisée d'émettre en vertu de sa charte.

Le tout humblement soumis.

(Signé) Robert Gravel, Sec. Major
M. G. Sécrement, Sec. Révis.

Proposé et résolu unanimement:

Que ce rapport soit adopté.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants, savoir:

- 1^o Du Chef M. Archambault;
- 2^o De M. D. (ancien sur l'éclairage électrique fourni par la Montreal Light & Heat Power Co.)
- 3^o Du Dr Lussier;
- 4^o De la Cour du Recorder;
- 5^o De M. J. E. Vanier sur les égouts à la mairie; (collecteur de la rue Poirer, fossage des puits, sans dépense aux archives.)

Proposé par M. Ch. Belanger

Et unanimement résolu:

Que une somme de \$2750.⁰⁰

M. Lamoureux - M. C.
M. Gravel - Sec. Major
M. G. Sécrement - Sec. Révis
rapports hebdomadaires
M. J. E. Vanier - rapport

soit payé à Harris Construction Co. pour
travaux de terrassement exécutés jusqu'en 1912,
comme paiement final.

Proposé par M. L. Tremblay

Secondé par M. J. B. Lemay

Et unanimement résolu:

Qu'une somme de \$100.⁰⁰
cent piastres soit versée à la Presbyterian
Hall pour les pauvres de cette dénomination
religieuse.

Proposé par M. Lévis Tremblay

Et unanimement résolu:

Qu'une liste soit fournie
au Conseil à sa prochaine assemblée contenant
les noms de tous les employés du département
des Chemins, leurs gages, leur résidence et leur
emploi.

Que l'eau soit payée à une veuve
demeurant au No 56 rue de la Boulonnerie.

Que M. J. B. Warner soit prie de
venir rencontrer le Conseil à sa prochaine
assemblée.

M. Lévis Tremblay propose qu'un
réglement soit préparé pourvoyant au nettoyage
par la Ville de tous les trottoirs dans M^{re} Ci-
sonneuve et pourvoyant au remboursement par
les propriétaires, des dépenses encourues à cet effet.

Lecture d'une lettre de M. E. Taylor
se plaignant du rôle d'évaluation renvoyé aux
évaluateurs.

Proposé et résolu unanimement:

Que les comptes et pièces justi-
ficatives apparaissant à la liste de 1904 soumise
ce soir au Conseil soient examinés et payés après
vérification par M. le Président des finances.

Proposé

allégé par
M. J. B. Lemay

employés des Chemins

quel
pays

M. Warner

nettoyage trottoirs

M. Taylor

liste de 1904

Proposé par M. L. Tremblay

Et unanimement résolu:

Qu'une somme de \$75.⁰⁰ soit
accordée au reporter du Herald pour services ren-
dus durant l'année comme journaliste et qu'une
somme de \$25.⁰⁰ soit ajoutée au montant déjà accordé
aux reporters de La Presse et du Canada pour services
rendus comme tels.

Et l'assemblée est ouverte.

Alexandre Richard, maire -
Secrétaire

M^{re} Ci-sonneuve, 18 Décembre 1912

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Richard

et M^{rs} des Conseillers Oscar Dupont,

Ch. Belanger,

Robt. Prasad,

Lévis Tremblay,

J. B. Lemay &

Oct. Germain formant

un quorum.

Lecture et approbation des minutes de la
dernière assemblée.

Lecture d'une pétition du Club Duvernier de
M^{re} Ci-sonneuve demandant l'usage de la salle de spectacle.

Proposé par M. Oct. Germain

Et unanimement résolu:

Que la demande du Club Duvernier de
M^{re} Ci-sonneuve de louer la salle de spectacle
pour les premiers et troisièmes mardis de chaque mois
durant une période d'un an soit accordée et qu'un
loyer de \$5.⁰⁰ par mois payable tous les mois
d'avance lui soit chargé pour cette location.

allégé par
M. J. B. Lemay

minutes

Salle spectacle

Lecture d'une lettre de M. J. B. Leage au sujet du renouvellement de son contrat pour l'enlèvement des animaux morts, renvoyée à la prochaine assemblée.

Lecture d'une requête de l'Association des Bouchers de M. Gagnon demandant l'imposition d'une taxe spéciale sur les étams de bouchers.

Proposé par M. C. Bélanger
Et unanimement résolu.

Qu'une taxe spéciale de \$25.00 soit imposée sur tous les bouchers vendant de la viande fraîche dans les limites de la cité de M. Gagnon. Cette taxe de \$25.00 devra être exigée pour l'année entière quelle que soit l'époque à laquelle l'étal est ouvert. En faisant cette licence, le boucher qui la fera ne sera pas tenu de payer la taxe d'affaires de 7 1/2% sur le loyer.

Lecture d'une lettre de M. Gaudais demandant le paiement de certains arbres remplacés, renvoyé à plus tard.

Lecture d'une lettre du S. Lussier au sujet de l'augmentation de salaires des employés du département de Santé, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J. P. Brousseau et J. Labonhi au sujet de l'assurance des pompes, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J. E. Vamin au sujet de la continuation de l'épand de la rue D'Orléans sur la propriété du Havre, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une réclamation de M. J. B. Roy au sujet d'un accident et rapport de M. Desautels à ce sujet.

O. H. Leage

Assoc. Bouchers

L. Gaudais

S. Lussier

M. J. P. Brousseau

M. J. E. Vamin

M. J. B. Roy

Proposé par M. C. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que le compte du Docteur qui a traité M. J. Roy au sujet de cet accident, soit payé.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants, savoir:

- 1^{er} Du Chef d'archéologie.
- 2^o De la Cour du Record par M. M. Lefevre.
- 3^o De M. J. E. Vamin (a) sur égout, (b) sur Arrière d'aqueduc; (c) mémoire de ses honoraires.
- 4^o Rapport annuel du S. Lussier sous déposés aux archives.

La question du règlement de compte de M. Alex. Desmarbeau au montant de \$1,80.00 pour la brique achetée pour le compte de la Ville dans la feuille Terrault, Andy Lhé, revient sur le tapis.

Proposé par M. C. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que ce montant de \$1,80.00 soit payé à M. A. Desmarbeau.

Proposé et résolu unanimement:

Que M. L. Germain et M. C. Bélanger soient nommés réviseurs des listes des électeurs municipaux maintenant ouvertes au public pour examen.

Proposé par M. J. C. Dupresne

Et unanimement résolu:

Que ce Conseil au sein de l'article 7, 63 Vict., Chap 53 alloue à chacun des Comités ci-après nommés pour l'exercice financier du premier janvier 1913 au 31 décembre de la même année, les crédits suivants nécessaires aux dépenses générales ordinaires de la Ville, savoir:

Alex. Desmarbeau Jacques

L. Germain

C. Bélanger

| | | |
|----------------|---|-----------------------|
| 1 ^e | du Comité des Chemins | \$ 13 488. 94 |
| 2 ^e | de Police & Eau | 41 576. 60 |
| 3 ^e | de l'Eclairage Public | 17 581. . |
| 4 ^e | de l'Hotel de ville & Finances | 2 302. 49 |
| 5 ^e | de l'Eau & Sante | 17 943. 02 |
| 6 ^e | des Finances | 81 865. 31 |
| 7 ^e | Pour le paiement des interets sur la dette due par la Ville et pour les sommes requises durant la dite annee pour le fonds d'amortissement: | 106 792. 71 |
| | | <u>\$ 275 469. 07</u> |

La question de l'enlèvement de la neige revient sur le tapis.

Propose par M. Rottier

Et unanimement résolu:

Que M. le Président du Chemin, M. Ch. Belanger et l'avisier légal soient autorisés de conclure aux meilleures conditions possibles, un marché entre la Cité de Monseigneur et la Compagnie des Chemins de Montréal pour l'enlèvement de la neige durant le cours de l'hiver 1912-13.

Résolu unanimement:

Que les comptes et pièces justificatives apparaissant à la liste N° 152, soumise ce soir au Conseil et initiales par M. le Président des finances soient approuvés et payés.

Propose et résolu unanimement:

Que M. Maxime Dupresne soit autorisé de faire un plan convenable pour la gare, passages et à fret à être exigés par la Compagnie de Chemin de Fer "Le Grand Nord" dans les limites de la Cité de Monseigneur; que une fois préparé ce plan soit remis à l'avisier légal, qui devra le soumettre à la Compagnie

M. le Président du Comité des Chemins

des Chemins de fer pour approbation.

Propose et résolu unanimement:

Que le Secrétaire soit chargé de transmettre à l'honorable Premier Ministre R. L. Borden ainsi qu'au hon. M. Rodger & Coeur une lettre par laquelle la Cité de Monseigneur proteste contre les délais interminables dans la construction d'un bureau de poste convenable dans les limites de la Cité de Monseigneur; que le dit bureau de poste a été longtemps promis par le Gouvernement; que le terrain est acheté aussi depuis longtemps; qu'un plan a été préparé mais qu'il est absolument inutilisable pour les besoins de la population de Monseigneur; que l'ancien ministre des Travaux publics, l'hon. M. Monk avait déjà promis un bureau de poste dont le coût serait d'environ \$250,000.00; que le Gouvernement soit prié de prendre la question en considération immédiate et de voter les sommes nécessaires pour construire dans la Cité de Monseigneur un bureau convenable et en rapport avec les magnifiques édifices qui avoisinent ce bureau de poste.

Lecture d'une lettre du Club Desjardins de Monseigneur au sujet du faillage de la pierre pour le marché par les ouvriers de Monseigneur, renvoyée au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. L. Lurette soumettant des prix pour réparation de cinq (5) appareils du département des incendies, renvoyée au Conseil en Comité.

Et l'assemblée est ajournée.

Alexandre Michaud, Maire -
 Maxime Dupresne

M. le Secrétaire

Les Capitaines #2.⁰⁰, les ingénieurs #1.⁰⁰,
Les lieutenants #1.⁵⁰, les Constables et pompiers
de 1^{re} et de 2^{me} classe #1.⁰⁰, l'électricien
Lampson #1.⁰⁰.

Que le salaire de M. L. A. Rivers
l'inspecteur des bâtiments, soit augmenté de
#1,00 par an.

Que le salaire de #250.⁰⁰ de M.
C. J. L'Esperance comme agent de publicité
de cette Cité lui soit payé.

Les sont humblement soumis.

(Signé) Alexandre Michaud, Maire
M. G. Ocrement, Secrétaire

Proposé par M. Desjardins

Et unanimement résolu.

Que ce rapport soit adopté

et il est résolu en conséquence.

Lecture du rapport hebdomadaire
de la Cour du Recorder déposé aux archives.

Proposé par M. Desjardins

Et unanimement résolu.

Que le paiement de la
balance du compte de la Canadian Massam
Paris Co pour le paving permanent de la
rue Notre Dame exécuté durant l'année 1912

et s'élevant à la somme de \$10,000.⁰⁰ soit
fait par un billet promissoire à deux mois
d'échéance daté du 1^{er} mars 1913 à l'ordre de la

dite Compagnie sur la Banque d'Orchelles
succursale de Québec et que M. le Maire et
le Secrétaire-Président soient et sont par les
présentes autorisés à signer ce billet pour et au
nom de la Cité.

Lecture d'une lettre de la Montreal
Grammacy Co au sujet de l'enlèvement de
la neige.

E. Hoffmann
Secrétaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

Proposé et résolu unanimement:

Qu'en réponse à cette lettre le
Secrétaire-Président soit autorisé d'écrire à la
Compagnie que la Cité de Moncton consent
à enlever la neige sur les rues où circulent
les chars électriques pour la somme de quinze
cents piastres #1500.⁰⁰ par mille le paiement
pour tel travail devant être effectué aux
termes du contrat du 14 décembre 1910 entre
la Montreal Street Ry Co et cette Cité, c'est-à-dire
le 3^{er} janvier et le premier août de chaque année.
En plus la dite Compagnie devra faire circuler
ses grands chars à neige (snow levelles) sans
charge extra lorsque jugé nécessaire.

Proposé et résolu unanimement:

Que M. J. H. Vanier soit convoqué
à la prochaine assemblée du Conseil au sujet
de l'égout de la rue Pie au fleur;

Que M. D. H. Lesage soit aussi
prié de rencontrer le Conseil à sa prochaine
assemblée au sujet de l'enlèvement de
animaux morts.

Résolu:

Que les comptes et pièces
justificatives appartenant à la liste #153
soient ce soir au Conseil et initiales par
M. le Président des Finances soient approuvés
et payés.

Proposé par M. J. H. Belanger

Et unanimement résolu:

Qu'à l'avenir l'enlèvement
de la neige des trottoirs soit fait par le département
des chemins dans toute cette partie de la Cité
s'étendant du fleur St Laurent jusqu'à la ligne
du Grand Nord dans toute la largeur de la Cité
et que les dépenses encourues pour cet enlèvement

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

M. Desjardins
Rapport hebdomadaire

soient repartis sur les propriétaires ci-dessus
suivant et en conformité à la section 61 D de
l'article 11 du Chapitre 89 de 9 (de V. 11.
La répartition de ces dépenses est assésimée
aux taxes spéciales et est perçue de la même
manière et avec les mêmes privilèges et
avantages.

Et l'assemblée est adjournée.

Alexandre Michaud,
Maire

my. L. L. L.
Guesnes

M. Guesnes 8 janvier 1913.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. le Conseiller Léon Tremblay et
Robert Frazer.

Étant un quorum l'assemblée n'a pas lieu.

Alexandre Michaud, Maire -

my. L. L. L.
Guesnes

M. Guesnes 15 janvier 1913.

Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
et M. le Conseiller Oscar Dupres.

Ch. Bélanger
Robert Frazer

J. L. Lepage &

Oct Germain for-

mant un quorum.

Lecture et approbation des minutes de
la dernière assemblée.

On procède à l'ordre du jour du
8 courant.

Lecture d'une pétition de M. Popf.
Pour la remise de taxes, renvoyée au père.

minutes

my. L. L. L.

M. le Trésorier.

Lecture d'une lettre de Colonial
Corporation Ltd. au sujet de l'établissement
de manufactures.

Résolu:

Que le Secrétaire soit chargé
d'obtenir des détails de cette manufacture.

Lecture d'une lettre de M. A. Clé-
ment comme agent de publicité à Londres,
renvoyée au conseil en comité.

Lecture d'une lettre de M. Ansel
General Hospital re allocation annuelle.

Proposé par M. Jean Dupres

Et unanimement résolu:

Que la même allocation
annuelle des années dernières, savoir \$40.⁰⁰
soit votée et payée à l'Hôpital Général
pour chacune des années 1912 & 1913.

Lecture d'une lettre de l'Associa-
tion des Manufacturiers Canadiens au
sujet de la livraison des marchandises dans
les limites de cette Cité, et d'un Ordre en Con-
seil au sujet des limites de distribution
de ces marchandises.

Proposé et résolu unanimement:

Que copie de cet Ordre en
conseil soit transmise à la Compagnie St. Au. Liquide.

Lecture d'un avis de poursuite de
Dame Marguerite Brunet épouse de V. Plante
au sujet d'un accident, référé à M. Jos. U.
Bault pour rapport et ensuite à l'avocat
légal.

Lecture d'une lettre de American
Brotherhood of Cement Workers (Fraternité
des Travailleurs en ciment) au sujet des
taxes pour les ouvriers en ciment pour l'année 1913.

Colonel G. G. G.

H. G. G.

M. G. G.

M. G. G.

Propose et résolu
unanimement
qu'une lettre
soit transmise à M. le Surintendant
des Rues à Paris pendant l'été 1913.
Propose par M. Desjardins
Et unanimement résolu:
qu'il soit répondu à
la Compagnie Bell Téléphone que le
Conseil entend parer l'an prochain
les rues Ste Catherine & Lavalle et les
abords des maisons religieuses et d'éducation.
Lecture d'une lettre des employés
du département de santé demandant une
augmentation de salaire, renvoyée au
Conseil en Comité.
Lecture des rapports hebdomadaires suivants:
1° Du Chef d'Archives;
2° Du Chef d'Assises;
3° De la Cour du Recorder, sous déposée
aux archives.
Lecture du rapport annuel de
M. C.A. Reesor, inspecteur des bâtiments, déposé
aux archives.
Lecture d'une lettre de la Montreal
Tramway Co. acceptant la résolution de ce Conseil
concernant l'enlèvement de la neige déposée
aux archives.
Lecture d'un accusé de réception
par l'honorable R. B. Borden, d'une lettre
de cette cité au sujet de l'établissement
d'un bureau de poste, déposé aux archives.
Le plan et livre de renvoi de la

Propose par M. (Chas) Bélanger
Et unanimement résolu:
que copie de cette lettre
soit transmise à M. le Surintendant
des Rues à Paris pendant l'été 1913.
Propose par M. Desjardins
Et unanimement résolu:
qu'il soit répondu à
la Compagnie Bell Téléphone que le
Conseil entend parer l'an prochain
les rues Ste Catherine & Lavalle et les
abords des maisons religieuses et d'éducation.
Lecture d'une lettre des employés
du département de santé demandant une
augmentation de salaire, renvoyée au
Conseil en Comité.
Lecture des rapports hebdomadaires suivants:
1° Du Chef d'Archives;
2° Du Chef d'Assises;
3° De la Cour du Recorder, sous déposée
aux archives.
Lecture du rapport annuel de
M. C.A. Reesor, inspecteur des bâtiments, déposé
aux archives.
Lecture d'une lettre de la Montreal
Tramway Co. acceptant la résolution de ce Conseil
concernant l'enlèvement de la neige déposée
aux archives.
Lecture d'un accusé de réception
par l'honorable R. B. Borden, d'une lettre
de cette cité au sujet de l'établissement
d'un bureau de poste, déposé aux archives.
Le plan et livre de renvoi de la

redimion de la rue Sherbrooke
sur le lot 10, étant soumis, et est
Propose et résolu:
que le Maire soit autorisé de
signer ces plans et livre de renvoi, sous le
nom de la Cité.
Propose et résolu:
qu'instructions soient données
au Surintendant d'avoir à faire l'entretien
des trottoirs d'une manière plus uniforme et de
faire peler la neige, et le fait après avoir passé
le grattoir.
Lecture d'une lettre de M. P.P.C. Dupras
au sujet de l'installation d'électroliers d'ornementa-
tion sur l'escalier de sa résidence et soumission
d'un plan démontrant l'endroit où seront placés
ces électroliers.
Propose et résolu unanimement:
que le permis demandé dans la lettre
de M. Dupras soit accordé.
Lecture d'une lettre de M. Du Roy
pour l'enlèvement des animaux morts, laissés sur
la table.
On prend ensuite en considération
l'ordre du jour du 15 courant.
Lecture d'une lettre de M. J. J. J. J. J.
au sujet de la cession de la rue DUNDAS et du
réglement de ses taxes municipales sur le lot No. 7.
Propose et résolu unanimement:
qu'il soit répondu à M. Morgan
que la Cité de Monrovia n'a pas reçu officiel-
lement tel qu'il avait déjà demandé, l'offre de
M. Morgan de céder la rue Dundas sans con-
ditions, que sont de même cette rue apparaissant comme
rue dans le plan de subdivision officiel d'une
partie du lot numéro sept, que par conséquent

redimion de la rue Sherbrooke
sur le lot 10, étant soumis, et est
Propose et résolu:
que le Maire soit autorisé de
signer ces plans et livre de renvoi, sous le
nom de la Cité.
Propose et résolu:
qu'instructions soient données
au Surintendant d'avoir à faire l'entretien
des trottoirs d'une manière plus uniforme et de
faire peler la neige, et le fait après avoir passé
le grattoir.
Lecture d'une lettre de M. P.P.C. Dupras
au sujet de l'installation d'électroliers d'ornementa-
tion sur l'escalier de sa résidence et soumission
d'un plan démontrant l'endroit où seront placés
ces électroliers.
Propose et résolu unanimement:
que le permis demandé dans la lettre
de M. Dupras soit accordé.
Lecture d'une lettre de M. Du Roy
pour l'enlèvement des animaux morts, laissés sur
la table.
On prend ensuite en considération
l'ordre du jour du 15 courant.
Lecture d'une lettre de M. J. J. J. J. J.
au sujet de la cession de la rue DUNDAS et du
réglement de ses taxes municipales sur le lot No. 7.
Propose et résolu unanimement:
qu'il soit répondu à M. Morgan
que la Cité de Monrovia n'a pas reçu officiel-
lement tel qu'il avait déjà demandé, l'offre de
M. Morgan de céder la rue Dundas sans con-
ditions, que sont de même cette rue apparaissant comme
rue dans le plan de subdivision officiel d'une
partie du lot numéro sept, que par conséquent

La Cité était justifiable de considérer les lots ayant front à cette rue, comme sur une rue ouverte.

Pour ce qui concerne l'évaluation de la propriété du lot n° 7, cette question est laissée entre les mains de l'assesseur légal.

Lecture d'une lettre de Ambulance de l'ambulance n° 27 C.M.C. (Field Ambulance) demandant des annonces renvoyé à plus tard.

Lecture d'une lettre de Amardon Shoe Co. au sujet de l'établissement d'une manufacture de chaussures dans McQuinnere.

Proposé par M. Oct. Germain.

Secondé par M. Des. Dupras.

Et unanimement résolu:

Qu'en considération de l'établissement d'une manufacture de chaussures que la compagnie dite: Amardon Shoe Co. entend ériger à McQuinnere, il soit accordé à cette dernière compagnie une exemption de taxes municipales ordinaires pour une période de dix ans à compter du premier mai prochain (1913) sur le terrain qui sera acheté et les fabriques qui y seront érigées dans le quartier Est de la Cité de McQuinnere, à condition que la dite compagnie construise sur ledit terrain une manufacture d'au moins deux cent cinquante pieds par quarante cinq pieds (215 x 45) à trois étages de hauteur, avec en plus un soutassement, le tout suivant les règlements des fabriques de cette Cité, et que cette manufacture de chaussures soit en opération pas plus tard que le 31 décembre 1914, et à condition aussi que des plans desdites constructions soient fournis au Conseil et approuvés par ce dernier.

Lecture des rapports hebdomadaires suivants: Savoir:

Arrière

Amardon Shoe Co. - exemption taxes

Rapport du Chef Marchésants;

Rapport au Dr. Lussier.

Rapport de la Cour du Record;

Leurs déposés aux archives.

Lecture d'une lettre du Club Ouvrier de McQuinnere au sujet de la qualification foncière renvoyé au Conseil en Comité.

Lecture d'une lettre de M. J. Bourque demandant une réponse au sujet de l'insertion d'un clo de bois.

Résolu:

Qu'il soit répondu que ce genre d'établissement est défendu sur la rue Pie 17 en vertu de la charte de cette Cité.

Lecture d'une réponse de J.P. Robertson au sujet de l'établissement de manufacture déposée aux archives.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet promissaire de la Cité de McQuinnere en faveur de M. Desautels & Reed, au montant de \$12,768.12 échéant à la Banque d'Acadelaque, succursale McQuinnere, le 17 janvier courant, soit renouvelé par deux autres billets promissaires de cinq mille piastres (\$5000.00) chacun, à la même Banque et à compter de la même date, la balance du susdit billet devant être payée comptant ce jour, et que M. le Maire et le Secrétaire Prévost soient et sont par les présentes autorisés à signer ces billets pour et au nom de la Cité.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet promissaire de la Cité de McQuinnere en faveur de la Canadian Macsarram & Co., au montant de \$6,576.00 échéant le 14 janvier courant, à la Banque d'Acadelaque, succursale McQuinnere, soit renouvelé par un autre billet promissaire au montant de \$7,576.00 à la même

1° Rapport du Chef Marchésants; 2° Rapport au Dr. Lussier. 3° Rapport de la Cour du Record; Leurs déposés aux archives.

M. J. Bourque - clo de bois

2° pour deux autres mille piastres, échéant le 17 janvier courant, soit renouvelé par deux autres billets promissaires de cinq mille piastres (\$5000.00) chacun, à la même Banque et à compter de la même date, la balance du susdit billet devant être payée comptant ce jour, et que M. le Maire et le Secrétaire Prévost soient et sont par les présentes autorisés à signer ces billets pour et au nom de la Cité.

M. le Maire et le Secrétaire Prévost

Banque pour deux autres mois à compter du dit 14 janvier courant la balance du susdit billet devant être payée comptant ce jour, et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Cité.

Proposé et résolu unanimement:

Que les Comptes de M. G. Vanier datés du 11, 26 et 31 décembre 1912 pour services professionnels et s'élevant à la somme totale de \$5210.⁰⁰ soient payés par un billet promissaire à quatre mois d'échéance à l'ordre de M. G. Vanier sur la Banque d'Orchelaga succursale de Québec daté du 31 décembre 1912 avec intérêt au taux de six pour cent (6%) par an et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet pour et au nom de la Cité.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet de la Cité de Moncton en faveur de M. G. Vanier au montant de cinquante mille piastres \$50,000.⁰⁰ sur la Banque d'Orchelaga succursale de Moncton échu le 23 juin 1912 soit renouvelé par un autre billet promissaire à l'ordre dudit M. Vanier au montant de \$45,000.⁰⁰ sur la même banque à quatre mois d'échéance de la date du 31 décembre 1912 avec intérêt au taux de six pour cent par an (6%) et que M. le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer ce billet en renouvellement pour et au nom de la Cité. La balance du susdit billet ayant été payée comptant le 6/1/12 au dit M. Vanier.

Proposé et résolu unanimement:

Que le billet promissaire au montant de \$750.⁰⁰ signé par la Cité de Moncton en faveur de Wallace Bell Co. Ltd sur la

* approuvé et
AMJ
AMJ

Billet \$50,000 M. G. Vanier remm.

Billet \$750 Wallace Bell Co. Ltd

Banque d'Orchelaga succursale de Québec a un mois d'échéance de la date du 10 janvier courant en règlement de balance de compte sont ratifiés à toutes fins que de droit.

Proposé par M. J. Dupras
Secrétaire par M. C. Belanger
Et unanimement résolu:

Qu'au sein de l'article 11 du chapitre 64 de George V (2^e session) et sous l'autorité de l'article 28 du même chapitre intitulé loi amendant la charte de la Ville de Moncton; la dite Cité soit et est par les présentes autorisée à emprunter sous l'autorité de ladite loi une somme de Sept Cent Mille piastres (\$700,000.⁰⁰) pour poser du pavage moderne permanent sur les rues Notre-Dame St-Catherine et Ontario dans toute leur longueur, et sur la rue Lasalle à partir du fleur St-Laurent jusqu'à la rue Boje ainsi que sur les parties de rues où sont situés des églises et des établissements d'éducation.

Que cette somme soit représentée par des bons ou débentures de la dite Cité de face nominale de cent dollars chacun ou l'équivalent en francs, livres sterling ou piastres payable au porteur et portant la date du premier novembre 1912 et produisant intérêt au taux de cinq pour cent (5%) par an lequel intérêt sera lui-même représenté par des coupons attachés aux dits bons et payable au porteur.

Que ces dits bons soient et seront remboursables dans quarante ans de leur émission à leur valeur actuelle, en or, à la Banque d'Orchelaga à Montréal ou à tout autre endroit qui sera indiqué dans le corps des dits bons, le dit intérêt sur ceux sera payable semi-annuellement

Emprunt \$700,000.00 débent. au 5% 10 mai 12

les premiers jours de mai et novembre de chaque année au même endroit ou le premier jour juridique suivant.

Qu'il soit par les présentes créé pour le rachat des dits bons un fonds d'amortissement de un pour cent (1%) dans la fiastre sur le total dudit emprunt à être prélevé annuellement suivant la loi;

Que le Conseil de la Cité de M^{re} Maisonneuve soit et est par les présentes autorisé à prélever annuellement sur toutes les recettes générales de cette Cité une somme suffisante pour payer le susdit intérêt et le fonds d'amortissement ci-dessus mentionné, savoir: quarante-deux mille piastres (\$42,000⁰⁰).

La Cité de M^{re} Maisonneuve pourra faire le présent emprunt soit en une seule ou en plusieurs sommes et même à des échéances différentes.

Si la Cité de M^{re} Maisonneuve obtient une prime sur cet emprunt, cette prime pourra être employée au paiement des intérêts et du dit fonds d'amortissement et à cette fin, elle formera partie des fonds généraux de la Corporation.

M^{re} le Maire et le Secrétaire-Treorier de la Cité de M^{re} Maisonneuve soit par les présentes autorisés à faire imprimer ou lithographier les dites délibérations à les signer pour et au nom de la Cité à faire imprimer ou lithographier leur signature sur les coupures attachées aux dits bons et à y apposer le sceau de la dite Cité.

Emprunt \$710,000⁰⁰

Proposé et résolu unanimement:

Que cette assemblée soit suspendue quelques instants pour entendre des délégations. Après quelques instants de suspension l'assemblée reprend son cours avec les mêmes membres présents.

Proposé par M^{re} J. G. Gervais;

Secondé par M^{re} J. G. Dupras;

Que le contrat d'entèvement des animaux morts dans les limites de la Cité de M^{re} Maisonneuve soit accordé à M^{re} J. G. Lesage, à raison de mille piastres (\$1,000⁰⁰) par année, payable mensuellement, pour la période de temps devant s'écouler du vingt-neuf janvier mil neuf cent seize au premier mai mil neuf cent dix-sept aux mêmes conditions que le contrat actuellement en cours avec ledit M^{re} Lesage.

Qu'un contrat notarié soit préparé entre les parties à cet effet et que M^{re} le Maire soit autorisé à le signer pour et au nom de la Cité.

Proposé par M^{re} C. Bilange;

Secondé par M^{re} J. G. Lesage;

Et unanimement résolu:

Que M^{re} Dupras et Colas soient chargés de faire pour le compte de la Cité de M^{re} Maisonneuve un groupe de composition représentant le Conseil dans la salle des Condes; ils devront faire ensuite neuf copies de ce groupe et encadrer ces dix photographies et les livrer à l'hôtel de ville de M^{re} Maisonneuve pour le prix de \$118⁰⁰. Une épreuve du groupe et un échantillon des cadres devront être fournis avant acceptation.

Proposé et résolu unanimement:

Que dans le but de conquies

sur suspension

M^{re} Lesage, ancien maire

photographie de Conseil

L'opinion des électeurs de la Cité de Montréal sur l'abolition de la qualification foncière pour la charge de Mayor et d'échevins de la Cité de Montréal, une consultation populaire ou referendum ait lieu sur cette question au scrutin secret.

A cet effet un bureau de vote sera tenu à l'hôtel de ville de Montréal à compter du 15 février au 1^{er} mars prochain ces deux jours exclusivement sous les jours de la semaine à partir de 9 hrs. à m. jusqu'à 5 hrs. p. m.; et en plus les Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 1/2 hrs. à 9 1/2 p. m., où les électeurs pourront enregistrer leur vote.

Le secrétaire-Trésorier, assisté de ses employés, sera l'officier-rapporteur en chef et il est par les présentes autorisé à tenir ce bureau de consultation de la manière ci-haut indiquée et de faire toutes les dépenses telles qu'impression de bulletins, avis etc, qui pourront être nécessaires.

En plus avis de la tenue de ce referendum devra être donné trois fois par semaine durant cette dite période du 15 fév. au 1^{er} mars dans tous les journaux quotidiens français de la Cité de Montréal et dans le Herald et le Star.

La question qui apparaîtra au bulletin sera la suivante. "Êtes-vous en faveur de l'abolition de la qualification foncière oui ou non".

Proposé et résolu unanimement que les comptes et pièces justificatives apparaissant aux listes Nos. 154A et 155A soumises ce soir au Conseil et initiales par M. le Président des Finances soient approuvés et payés.

Et l'assemblée est ouverte.

Qualification foncière

Après lecture, 154 & 155

Montréal le 22 janvier 1913
Assemblée régulière
Présents: M. G. G. Germain & J. E. Lemay
Traité de quorum l'assemblée n'a pas lieu

Alexandre Michaud, maire -
Assemblée régulière.
Aucun membre ne s'étant présenté, l'assemblée n'a pas lieu.

Assemblée spéciale.
Présents: M. le Maire Alexandre Michaud et M. le Conseiller Oscar Dupré
R. Belanger
R. Fraser
J. E. Lemay & J. Germain (Conseillers formant un quorum.)

Il est constaté que les avis requis pour cette assemblée ont été dûment signifiés et M. le Conseiller L. Tremblay qui n'étant pas présent a acquiescé par écrit à la tenue de cette assemblée.

On prend en considération l'ordre du jour proposé par M. Oscar Dupré et unanimement résolu:

1^{er} que le nom de M. G. R. Lanthier soit substitué au nom de Dame G. R. Lanthier dans le rôle d'évaluation de la Cité de Montréal pour l'année 1912-13. Comme propriétaire de l'immeuble portant le No. 8-572

des plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporated d'Hotelage.
 2^e Que les noms suivants soient substitués aux mots "Succession Langon" au susdit rôle d'évaluation pour la même année. Comme propriétaires sans des immeubles portant les nos. 8-134 D à 8-138 B; pt. de 8-134 D à 138 C des dits plan et livre de renvoi officiels.

Dane Langon, mention au rôle

Et l'assemblée est ouverte
 Alexandre Michaud, Maire -

~~M. J. Lacombe~~
 Secrétaire

M. J. Lacombe, 6 février 1913.
 Assemblée régulière.

Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
 et M. les Conseillers Oscar Dupras,
 Ch. Belanger, et
 Robert Fraser, formant
 un quorum.

Il est immédiatement résolu d'ajourner cette assemblée à lundi le 10 février courant au lieu et à l'heure ordinaires des réunions. Les conseillers pour le siège No 2 du quartier Centre et pour les deux sièges du quartier Est n'ayant pas encore été proclamés élus à cause du décès de demande devant le juge.

ajournement

Et l'assemblée est ajournée.
 Et advenant ce 10 février 1913
 les nouveaux membres du conseil n'étant pas tous assermentés, il est décidé de ne pas tenir

d'assemblée.
 Alexandre Michaud, Maire -

~~M. J. Lacombe~~
 Secrétaire

M. J. Lacombe, 12 février 1913.

Assemblée régulière.
 Présents: M. le Maire Alexandre Michaud
 et M. les Conseillers Oscar Dupras,
 Ch. Belanger,
 Robt. Fraser,
 J. E. Lemay,
 Arthur Beland &
 Albert Lemay

Lecture du Rapport de l'Officier Rapporteur à la dernière élection déclarant que M. le Maire Alexandre Michaud, Oscar Dupras, Charles Belanger et Robert Fraser ont été élus par acclamation chacun dans leur charge respective, le 20 janvier dernier, et que M. le Conseiller J. E. Lemay, Arthur Beland et Albert Lemay ont été le 1^{er} février courant élus conseillers sur leurs adresses, M. le Conseiller Louis Tremblay, Oct. Germain et Oscar Lussier.

rapport d'élection

serment d'office

liste des conseillers

Il est constaté que le Maire et les conseillers ont prêté le serment d'office requis par la loi.

Lecture et approbation des minutes de cinq dernières assemblées.

On prend en considération l'ordre du jour du 7^r janvier dernier.

Lecture de pétition pour confirmation de certificats de licences d'hôtels pour l'année 1913 et des personnes suivantes, savoir:

M. M. J. Leclair, W. J. Fagnon, Dame H. Du Bois, M. et Dupon, Dame A. L. Dawson (d. M. Beauregard), L. Clément, P. Corroica, A. Brunelle, Dame V. O. Menard, C. A. Desjardis, E. Chalifour, J. D. Gossier.

A. Galardi A. Grenier A. Gauthier C. Desjardins
D. Armand et E. Fortin, J. Hoolahan et O. Wilson.

Propose par M. Desjardins
Seconde par M. Albert Lemay
Et unanimement résolu:

Que les certificats demandés
en faveur de M. Hoolahan sont refusés.

Propose par M. Desjardins
Seconde par M. Albert Lemay
Et unanimement résolu:

Que les certificats demandés
en faveur de M. O. Wilson, sont suspendus
jusqu'à nouvel ordre.

Propose par M. Desjardins
Seconde par M. Albert Lemay
Et unanimement résolu:

Que les certificats de licences
suivants soient confirmés et que M. le Maire
et le Secrétaire Trésorier soient autorisés à les
signer pour et au nom de la Cible paroi:

| | | |
|-----------------------------------|-------|---------------|
| M. J. Leclerc | . 791 | Notre Dame |
| M. Gagnon | . 595 | do |
| Dame L. Lévesque (V. H. Dubois) | . 97 | do |
| M. Dupont | . 645 | do |
| Dame A. Dawson (M. J. Beaupré) | . 696 | do |
| M. C. Clément | . 551 | do |
| G. Corriveau | . 27 | do |
| A. Brunelle | . 847 | do |
| Dame R. Dauphinais (V. O. Menard) | . 575 | St. Catherine |
| M. L. A. Desjardins | . 527 | do |
| L. Chalifour | . 320 | do |
| J. O. Gosselin | . 599 | St. Armand |
| A. Galardi | . 755 | do |
| A. Grenier | . 527 | do |
| A. Gauthier | . 378 | do |
| C. Desjardins | . 567 | do |

Hoolahan

O. Wilson

Confirmer les certificats

M. D. Armand 649 St. Armand
E. Fortin 687 Lasalle

Propose par M. Desjardins
Seconde par M. Jean Ricard
Et unanimement résolu:

Que les applications pour
licences de magasin soient suspendues jusqu'à la
prochaine assemblée et que le Chef de police soit
requi de faire un rapport à ce sujet, pour la
prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de M. J. H. O. Renaud
par M. Provencher, s'opposant à l'érection d'une
boutique de forge rue Bombardier, par M. J. Choquette.

Résolu:
Que M. Choquette soit prié de se
présenter au Conseil à la prochaine assemblée à ce
sujet.

Lecture d'une lettre de la Montreal
Light & Power Co au sujet de la localisation
de poteaux sur la 1^{re} Avenue.

Résolu:
Qu'il soit suggéré à la Compagnie
de planter ces poteaux dans la ruelle Provost au
lieu de la 1^{re} Avenue.

Lecture du rapport hebdomadaire de la
Société des Records déposés aux archives

Lecture d'un rapport de M. R. Vanier
au sujet des travaux d'agrandissement exécutés en 1917
et au sujet d'un certain montant qui a été publié
en faveur de la Montreal Water & Power Co.

Lecture d'un rapport de M. J. Dubault au
sujet de la réclamation de Dame W. Plante renvoyé à
l'avis en legal.

On procède ensuite à l'ordre du jour du
29 janvier dernier

Lecture d'un projet de la Harro Construction Co

Lic. de magasin

M. Choquette

M. Choquette

M. Choquette

M. Choquette

C. Rec.

M. Choquette

M. Choquette